

# BULLETIN MUNICIPAL OFFICIEL DE LA VILLE DE PARIS

CXXXVII<sup>e</sup> ANNEE. - N° 67

MARDI 28 AOÛT 2018



# BULLETIN DEPARTEMENTAL OFFICIEL DU DEPARTEMENT DE PARIS

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Egalité - Fraternité

ISSN 0152 0377

## SOMMAIRE DU 28 AOÛT 2018

Pages

### VILLE DE PARIS

#### CIMETIÈRES - ENVIRONNEMENT - ESPACES VERTS

**Mesures conservatoires** intéressant la concession réferencée 182 PP 1959 sise dans le cimetière parisien de Bagneux (Arrêté du 17 août 2018) ..... 3435

#### RESSOURCES HUMAINES

**Mise à jour** de la liste modifiée des représentant-e-s du personnel appelé-e-s à siéger au sein du Comité Technique de la Direction de l'Information et de la Communication (Arrêté du 22 août 2018) ..... 3435

**Fixation** de la liste des représentant-e-s du personnel appelés à siéger au sein de la première Section du Conseil Supérieur des Administrations Parisiennes (Arrêté du 23 août 2018) ..... 3436

#### VOIRIE ET DÉPLACEMENTS

**Arrêté n° 2018 T 12735** modifiant, à titre provisoire, les règles de stationnement avenue Armand Rousseau, avenue du Général Messimy et rue Ernest Lefébure, à Paris 12<sup>e</sup> (Arrêté du 14 août 2018) ..... 3436

**Arrêté n° 2018 T 12788** modifiant, à titre provisoire, les règles de la circulation générale et du stationnement rue Stephenson, rue Saint-Bruno et rue Saint-Mathieu, à Paris 18<sup>e</sup> (Arrêté du 20 août 2018) ..... 3437

**Arrêté n° 2018 T 12789** modifiant, à titre provisoire, les règles de la circulation générale et du stationnement rue Myrha, à Paris 18<sup>e</sup> (Arrêté du 20 août 2018) ..... 3437

**Arrêté n° 2018 T 12790** modifiant, à titre provisoire, la règle du stationnement gênant la circulation générale rue Robert Blache, à Paris 10<sup>e</sup> (Arrêté du 20 août 2018) ..... 3438

**Arrêté n° 2018 T 12806** modifiant, à titre provisoire, les règles de stationnement avenue Denfert-Rochereau et rue Cassini, à Paris 14<sup>e</sup> (Arrêté du 21 août 2018) ..... 3439

**Arrêté n° 2018 T 12808** modifiant, à titre provisoire, les règles de stationnement rue du Niger, à Paris 12<sup>e</sup> (Arrêté du 22 août 2018) ..... 3439

**Arrêté n° 2018 T 12812** modifiant, à titre provisoire, la règle du stationnement gênant la circulation générale rue de la Victoire, à Paris 9<sup>e</sup> (Arrêté du 21 août 2018) ..... 3439

**Arrêté n° 2018 T 12815** modifiant, à titre provisoire, la règle du stationnement gênant la circulation générale rue Sainte-Croix de la Bretonnerie, à Paris 4<sup>e</sup> (Arrêté du 22 août 2018) ..... 3440

**Arrêté n° 2018 T 12816** modifiant, à titre provisoire, la règle du stationnement gênant la circulation générale place Saint-Gervais, à Paris 4<sup>e</sup> (Arrêté du 22 août 2018) ..... 3440

**Arrêté n° 2018 T 12819** modifiant, à titre provisoire, les règles de stationnement rue du Niger, à Paris 12<sup>e</sup> (Arrêté du 22 août 2018) ..... 3441

**Arrêté n° 2018 T 12823** modifiant, à titre provisoire, les règles de circulation rue Friant, à Paris 14<sup>e</sup> (Arrêté du 22 août 2018) ..... 3441

**Arrêté n° 2018 T 12833** interdisant, à titre provisoire, la circulation sur des tronçons du boulevard périphérique, des voies sur berges et des tunnels parisiens pour des travaux d'entretien pendant le mois de septembre 2018 (Arrêté du 23 août 2018) ..... 3442

**Arrêté n° 2018 P 11964** modifiant l'arrêté n° 2014 P 0334 du 15 juillet 2014 désignant les emplacements réservés au stationnement des véhicules utilisés par les personnes handicapées titulaires de la carte de stationnement communautaire dans les voies de compétence municipale, à Paris 19<sup>e</sup> (Arrêté du 22 août 2018) ..... 3443

**Arrêté n° 2018 P 12373** portant création d'une zone 30 dénommée « Evangile », à Paris 18<sup>e</sup> (Arrêté du 22 août 2018) ..... 3444

**Arrêté n° 2018 P 12471** portant création d'une zone de rencontre dans la Cité des Trois Bornes, à Paris 11<sup>e</sup> (Arrêté du 22 août 2018) ..... 3444

## DÉPARTEMENT DE PARIS

## TARIFS - PRIX DE JOURNÉE - AUTORISATIONS

**Fixation** du montant des frais de siège et approbation de la répartition des quotes-parts dans les budgets de l'ensemble des établissements et services sociaux et médico-sociaux gérés par l'Association THELEMYTHE (Arrêté du 20 août 2018) ..... 3445

**Fixation** du montant des frais de siège et approbation de la répartition des quotes-parts dans les budgets de l'ensemble des établissements et services sociaux et médico-sociaux gérés par l'Association « Olga Spitzer » située 9, cour des Petites Ecuries, à Paris 10<sup>e</sup> (Arrêté du 20 août 2018) ..... 3445

**Fixation**, à compter du 1<sup>er</sup> août 2018, du tarif journalier applicable à la maison d'enfants à caractère social « l'Envolée » du COMITE PARISIEN gérée par l'organisme gestionnaire LE COMITE PARISIEN DE L'ACSJF situé 63, rue Monsieur le Prince, à Paris 6<sup>e</sup> (Arrêté du 21 août 2018) ..... 3445

**Fixation**, à compter du 1<sup>er</sup> août 2018, du tarif journalier applicable au service « Arc-en-Ciel » du COMITE PARISIEN géré par l'organisme gestionnaire LE COMITE PARISIEN DE L'ACSJF situé 63, rue Monsieur le Prince, à Paris 6<sup>e</sup> (Arrêté du 21 août 2018) ..... 3446

**Fixation**, à compter du 1<sup>er</sup> août 2018, du tarif journalier applicable au Service de suite « En chemin » du COMITE PARISIEN géré par l'organisme gestionnaire LE COMITE PARISIEN DE L'ACSJF situé 63, rue Monsieur le Prince, à Paris 6<sup>e</sup> (Arrêté du 21 août 2018) ..... 3447

**Fixation**, à compter du 1<sup>er</sup> août 2018, du tarif journalier applicable au service d'accueil de jour SAJE JENNER géré par l'organisme gestionnaire JEAN COTXET situé 37, rue Jenner, à Paris 13<sup>e</sup> (Arrêté du 21 août 2018) ..... 3447

**Fixation**, à compter du 1<sup>er</sup> août 2018, du tarif journalier applicable au service adolescents PF JONAS ECOUTE géré par l'organisme gestionnaire FONDATION GRANCHER situé 6, boulevard Jourdan, à Paris 14<sup>e</sup> (Arrêté du 21 août 2018) ..... 3448

**Fixation**, à compter du 1<sup>er</sup> août 2018, du tarif journalier applicable au saufah PF JONAS ECOUTE géré par l'organisme gestionnaire FONDATION GRANCHER situé 6, boulevard Jourdan, à Paris 14<sup>e</sup> (Arrêté du 21 août 2018) ..... 3448

**Fixation**, à compter du 1<sup>er</sup> août 2018, du tarif journalier applicable au service mère-enfants PF JONAS ECOUTE géré par l'organisme gestionnaire FONDATION GRANCHER situé 6, boulevard Jourdan, à Paris 14<sup>e</sup> (Arrêté du 21 août 2018) ..... 3449

**Fixation**, à compter du 1<sup>er</sup> août 2018, du tarif journalier applicable à la maison d'enfants à caractère social SAINTE-THERESE gérée par l'organisme gestionnaire APPRENTIS D'AUTEUIL situé 40, rue Jean de La Fontaine, à Paris 16<sup>e</sup> (Arrêté du 21 août 2018) ..... 3449

**Fixation**, à compter du 1<sup>er</sup> août 2018, du tarif journalier applicable au FORFAIT ACCUEIL du CENTRE D'INITIATIVES POUR L'EMPLOI DES JEUNES géré par l'organisme gestionnaire SAUVEGARDE DE L'ADOLESCENCE DE PARIS situé 3, rue André Danjon, à Paris 19<sup>e</sup> (Arrêté du 21 août 2018) ..... 3450

**Fixation**, à compter du 1<sup>er</sup> août 2018, du tarif journalier applicable au centre maternel SESAME géré par l'organisme gestionnaire L'ESSOR situé 61, rue Armand Carrel, à Paris 19<sup>e</sup> (Arrêté du 6 août 2018) ..... 3450

**Fixation**, à compter du 1<sup>er</sup> août 2018, du tarif journalier applicable à la maison d'enfants à caractère social OURCQ gérée par l'organisme gestionnaire JEAN COTXET situé 38, rue de l'Ourocq, à Paris 19<sup>e</sup> (Arrêté du 21 août 2018) ... 3451

PRÉFECTURE DE LA RÉGION  
D'ILE-DE-FRANCE,  
PRÉFECTURE DE PARIS –  
DÉPARTEMENT DE PARIS

## TARIFS - PRIX DE JOURNÉE - AUTORISATIONS

**Fixation**, à compter du 1<sup>er</sup> août 2018, du tarif journalier applicable au service d'actions éducatives en milieu ouvert AEMO OLGA SPITZER géré par l'organisme gestionnaire OLGA SPITZER situé au 9 cour des Petites Ecuries, à Paris 10<sup>e</sup> (Arrêté conjoint du 20 août 2018) .... 3451

PRÉFECTURE DE LA RÉGION  
D'ILE-DE-FRANCE,  
PRÉFECTURE DE PARIS –  
PRÉFECTURE DE POLICE

## ZONE DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ DE PARIS

**Arrêté inter-préfectoral n° 2018-00586** portant nomination au sein du Conseil Départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques de Paris (Arrêté conjoint du 23 août 2018) ..... 3452

## PRÉFECTURE DE POLICE

## TRANSPORT - PROTECTION DU PUBLIC

**Arrêté n° 2018 P 12754** modifiant l'arrêté n° 2000-10357 du 13 mars 2000 interdisant l'arrêt des véhicules devant certains établissements (Arrêté du 17 août 2018) ..... 3453

## SECRETARIAT GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION

**Arrêté n° 2018-00584** modifiant l'arrêté n° 2009-00853 du 3 novembre 2009 fixant les conditions d'attribution de la nouvelle bonification indiciaire aux fonctionnaires de catégories B et C de la Préfecture de Police relevant du statut des administrations parisiennes (Arrêté du 21 août 2018) ..... 3454  
Annexe n° 1 : tableau ..... 3454

## COMMUNICATIONS DIVERSES

## URBANISME

**Avis** aux constructeurs..... 3455

**Liste** des demandes de permis d'aménager déposées entre le 1<sup>er</sup> août et le 15 août 2018..... 3455

**Liste** des demandes de permis de construire déposées entre le 1<sup>er</sup> août et le 15 août 2018..... 3455

**Liste** des demandes de permis de démolir déposées entre le 1<sup>er</sup> août et le 15 août 2018..... 3460

**Liste** des demandes de déclarations préalables déposées entre le 1<sup>er</sup> août et le 15 août 2018..... 3460

**Liste** des permis d'aménager autorisés entre le 1<sup>er</sup> août et le 15 août 2018 ..... 3474

**Liste** des permis de construire autorisés entre le 1<sup>er</sup> août et le 15 août 2018 ..... 3474

**Liste** des permis de démolir autorisés entre le 1<sup>er</sup> août et le 15 août 2018 ..... 3478

## POSTES À POURVOIR

- Direction de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Santé.** — Avis de vacance d'un poste de conseiller socio-associatif (F/H) ..... 3479
- Direction de la Voirie et des Déplacements.** — Avis de vacance de deux postes de catégorie A (F/H). — Ingénieurs et architectes (IAAP). — Spécialité génie urbain, écologie urbaine et mobilité ..... 3479
- Direction de la Jeunesse et des Sports.** — Avis de vacance d'un poste de catégorie A (F/H). — Ingénieur et architecte (IAAP). — Spécialité génie urbain, écologie urbaine et mobilité ..... 3479
- Direction de l'Immobilier, de la Logistique et des Transports.** — Avis de vacance d'un poste de catégorie A (F/H). — Ingénieur et architecte (IAAP). — Spécialité santé et sécurité au travail ..... 3479
- Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris.** — Avis de vacance d'un poste de catégorie A (F/H). — Ingénieur et architecte (IAAP). — Spécialité santé et sécurité au travail ..... 3479
- Direction des Systèmes d'Information et du Numérique.** — Avis de vacance d'un poste de catégorie A (F/H). — Ingénieur et architecte (IAAP). — Spécialité systèmes d'information et du numérique ..... 3479
- Direction des Familles et de la Petite Enfance.** — Avis de vacance de trois postes de catégorie B (F/H). — Techniciens Supérieurs (TS). — Spécialité Prévention des risques professionnels ..... 3479
- Direction de la Voirie et des Déplacements.** — Avis de vacance d'un poste de catégorie B (F/H). — Technicien Supérieur Principal (TSP). — Spécialité génie urbain ..... 3480
- Direction de la Voirie et des Déplacements.** — Avis de vacance d'un poste de catégorie B (F/H). — Agent Supérieur d'Exploitation (ASE) ..... 3480
- Direction du Logement et de l'Habitat.** — Avis de vacance d'un poste de catégorie B (F/H). — Agent de Maîtrise (AM) ..... 3480
- Direction de la Voirie et des Déplacements.** — Avis de vacance d'un poste de catégorie B (F/H). — Agent de Maîtrise (AM) ..... 3480
- Paris Musées.** — Avis de vacance d'un poste de chargé-e de l'offre culturelle et événementielle ..... 3480

## VILLE DE PARIS

## CIMETIÈRES - ENVIRONNEMENT - ESPACES VERTS

**Mesures conservatoires intéressant la concession référencée 182 PP 1959 sise dans le cimetière parisien de Bagneux.**

La Maire de Paris,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2212-2, L. 2212-4, L. 2213-8 et L. 2512-13 ;

Vu l'arrêté municipal en date du 1<sup>er</sup> juin 2005 portant règlement général des cimetières de la Ville de Paris ;

Vu l'arrêté du 16 juin 2018 portant délégation de la signature de la Maire de Paris à la Directrice des Espaces Verts et de l'Environnement ainsi qu'à certains de ses collaborateurs ;

Vu le titre de concession accordant le 29 octobre 1959 à M. Raoul VIDAL une concession centenaire n° 9 au cimetière parisien de Bagneux ;

Vu le rapport du 13 août 2018 du cimetière parisien de Bagneux constatant que l'état de la sépulture est de nature à porter atteinte à l'ordre public du cimetière, la stèle s'étant effondrée contre la sépulture voisine et empêchant toute nouvelle opération funéraire dans cette concession ;

Vu le courrier adressé à la dernière adresse connue de la famille du concessionnaire ;

Arrête :

Article premier. — Les désordres constatés sur la concession susmentionnée sont de nature à porter atteinte à l'ordre public du cimetière et constituent un danger pour la sécurité des personnes et des biens.

Art. 2. — A titre d'urgence et aux frais avancés de qui il appartiendra, l'administration prend les mesures conservatoires nécessaires en procédant à la mise en sécurité de la sépulture (enlèvement de la stèle).

Art. 3. — Le Chef de la Division technique du service des cimetières et la conservatrice du cimetière parisien de Bagneux sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Art. 4. — Le présent arrêté est notifié à la dernière adresse connue du concessionnaire et publié au « Bulletin Municipal Officiel de la Ville de Paris ».

Fait à Paris, le 17 août 2018

Pour la Maire de Paris  
et par délégation,

*L'Adjointe au Chef du Service des Cimetières*

Catherine ROQUES

## RESSOURCES HUMAINES

**Mise à jour de la liste modifiée des représentant-e-s du personnel appelé-e-s à siéger au sein du Comité Technique de la Direction de l'Information et de la Communication.**

La Maire de Paris,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment son article 118 ;

Vu le décret n° 94-415 du 24 mai 1994 modifié, portant dispositions statutaires relatives aux personnels des administrations parisiennes ;

Vu le décret n° 85-565 du 30 mai 1985 modifié, relatif aux Comités Techniques des collectivités territoriales et de leurs établissements publics ;

Vu la délibération du Conseil de Paris du 7, 8 et 9 juillet 2014 portant composition des Comités Techniques de la Commune et du Département de Paris ;

Vu l'arrêté du 19 décembre 2014 fixant la composition des Comités Techniques de la Ville de Paris ;

Vu l'arrêté du 28 novembre 2017 fixant la liste des représentant-e-s du personnel au Comité Technique de la Direction de l'Information et de la Communication ;

Arrête :

Article premier. — Considérant le changement d'affectation de M. NGUYEN VAN TAM Sébastien ayant pour conséquence que l'intéressé ne remplit plus les conditions fixées par l'article 5 du décret n° 85-565 du 30 mai 1985 pour être électeur et éligible au Comité Technique de la Direction de l'Information et de la Communication, la liste modifiée des représentant·e-s du personnel appelé·e-s à siéger au sein de cette instance s'établit comme suit :

En qualité de représentant·e-s titulaires :

- DIXMIER Victor
- FORTES Pedro
- COMMUN Christine
- CHAPON Maryline.

En qualité de représentant·e-s suppléant·e-s :

- LIARD Marion
- LEROY Sébastien
- DHIER-IZARD Pierre.

Art. 2. — Les dispositions remplacent celles concernant les représentant·e-s du personnel au Comité Technique de la Direction de l'Information et de la Communication figurant à l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté du 28 novembre 2017.

Art. 3. — La Directrice des Ressources Humaines et la Directrice de l'Information et de la Communication sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au « Bulletin Municipal Officiel de la Ville de Paris ».

Fait à Paris, le 22 août 2018

Pour la Maire de Paris  
et par délégation,  
*La Cheffe du Bureau des Relations Sociales*  
Catherine GOMEZ

**Fixation de la liste des représentant·e-s du personnel appelés à siéger au sein de la première Section du Conseil Supérieur des Administrations Parisiennes.**

La Maire de Paris,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment son article 118 ;

Vu le décret n° 94-415 du 24 mai 1994 modifié, portant dispositions statutaires relatives aux personnels des administrations parisiennes ;

Vu la délibération 2015 DRH 19 des 16, 17 et 18 mars 2015 fixant les règles de fonctionnement du Conseil Supérieur des Administrations Parisiennes ;

Vu l'arrêté du 4 juillet 2018 fixant la liste des représentant·e-s du personnel siégeant au sein de la première Section du Conseil Supérieur des Administrations Parisiennes ;

Vu la demande du syndicat CFDT en date du 22 août 2018 ;

Arrête :

Article premier. — La liste des représentant·e-s du personnel siégeant au sein de la première Section du Conseil Supérieur des Administrations Parisiennes est fixée comme suit :

En qualité de représentant·e-s titulaires :

- Mme Maria DA COSTA PEREIRA
- M. Régis VIECELI

- Mme Frédérique LAIZET
- M. Jules LAVANIER
- M. Ivan BAISTROCCHI
- M. Olivier HOCH
- M. Dominique BASSON
- M. Bertrand VINCENT
- M. Jean-Pierre ARNAULT
- M. Alain ARHUIS
- M. Benjamin POIRET.

En qualité de représentant·e-s suppléant·e-s :

- M. Fausto CATALLO
- Mme Dely DELYON
- M. Alain DERRIEN
- M. Philippe SALOME
- M. Frédéric AUBISSE
- M. Jean SILLET
- Mme Christine SOLAIRE
- M. Joël MARION
- M. Jean-Pierre CONSUEGRA
- Mme Brigitte CHAPELON
- Mme Marie-Laure RISTERUCCI
- M. Patrick LEMAN
- Mme Françoise RIOU
- Mme Annick INGERT
- Mme Fabienne DEFENDI
- M. Christophe DEPARIS
- M. Yves BORST
- M. Alain BORDE
- M. François-Régis BREAUTE
- M. Hervé TEMPIER
- Mme Margarida PRESENCIA
- M. Laurent HOHL.

Art. 2. — L'arrêté du 4 juillet 2018 fixant la liste des représentant·e-s du personnel siégeant au sein de la première Section du Conseil Supérieur des Administrations Parisiennes est abrogé.

Art. 3. — La Directrice des Ressources Humaines est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au « Bulletin Municipal Officiel de la Ville de Paris ».

Fait à Paris, le 23 août 2018

Pour la Maire de Paris  
et par délégation,  
*La Cheffe du Bureau des Relations Sociales*  
Catherine GOMEZ

VOIRIE ET DÉPLACEMENTS

**Arrêté n° 2018 T 12735 modifiant, à titre provisoire, les règles de stationnement avenue Armand Rousseau, avenue du Général Messimy et rue Ernest Lefébure, à Paris 12<sup>e</sup>.**

La Maire de Paris,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2213-1, L. 2213-2 et L. 2512-14 ;

Vu le Code de la route et notamment les articles R. 110-2, R. 411-25, R. 411-8, R. 417-10 et R. 417-11 ;

Vu l'arrêté n° 2017 P 12620 du 15 décembre 2017 réglant le stationnement payant de surface et déterminant les modalités de stationnement payant de surface sur les voies publiques parisiennes ;

Considérant que, dans le cadre des travaux de voirie, il est nécessaire de modifier, à titre provisoire, les règles de stationnement avenue Armand Rousseau, avenue du Général Messimy et rue Ernest Lefébure, à Paris 12<sup>e</sup> ;

Considérant dès lors, qu'il convient d'assurer la sécurité des usagers de l'espace public pendant toute la durée des travaux (dates prévisionnelles : du 13 septembre 2018 au 14 septembre 2018 inclus) ;

Arrête :

Article premier. — A titre provisoire, le stationnement est interdit :

— AVENUE ARMAND ROUSSEAU, 12<sup>e</sup> arrondissement, à l'intersection avec la RUE ERNEST LEFÉBURE, sur 4 places ;

— AVENUE ARMAND ROUSSEAU, 12<sup>e</sup> arrondissement, à l'intersection avec l'AVENUE DU GÉNÉRAL MESSIMY, sur 7 places ;

— AVENUE DU GÉNÉRAL MESSIMY, 12<sup>e</sup> arrondissement, à l'intersection avec la RUE ERNEST LEFÉBURE, sur 2 places.

Tout stationnement d'un véhicule en infraction avec cette interdiction est considéré comme gênant.

Art. 2. — Les dispositions de l'arrêté n° 2017 P 12620 susvisé sont suspendues pendant la durée des travaux en ce qui concerne les emplacements de stationnement payant mentionnés au présent arrêté.

Art. 3. — Pendant la durée des travaux, les dispositions définies par le présent arrêté annulent et remplacent toutes les dispositions contraires antérieures.

Art. 4. — La mesure édictée par le présent arrêté est applicable jusqu'à la fin des travaux et la dépose de la signalisation.

Art. 5. — La Directrice de la Voirie et des Déplacements, le Directeur de la Prévention, de la Sécurité et de la Protection de la Mairie de Paris, le Directeur de l'Ordre Public et de la Circulation et le Directeur de la Sécurité de Proximité de l'Agglomération Parisienne de la Préfecture de Police sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au « Bulletin Municipal Officiel de la Ville de Paris ».

Fait à Paris, le 14 août 2018

Pour la Maire de Paris  
et par délégation,

*L'Adjoint au Chef de la Section  
Territoriale de Voirie Sud-Est*

Jérôme GUILLARD

**Arrêté n° 2018 T 12788 modifiant, à titre provisoire, les règles de la circulation générale et du stationnement rue Stephenson, rue Saint-Bruno et rue Saint-Mathieu, à Paris 18<sup>e</sup>.**

La Maire de Paris,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2213-1, L. 2213-2 et L. 2512-14 ;

Vu le Code de la route et notamment les articles R. 110-2, R. 411-25, R. 411-8, R. 417-10 et R. 417-11 ;

Vu l'arrêté n° 2017 P 12620 du 15 décembre 2017 réglementant le stationnement payant de surface et déterminant les modalités de stationnement payant de surface sur les voies publiques parisiennes ;

Considérant que des travaux de voirie (réfection de chaussée) nécessitent de réglementer, à titre provisoire, la circulation générale et le stationnement rue Stephenson, rue Saint-Bruno et rue Saint-Mathieu, à Paris 18<sup>e</sup> ;

Considérant dès lors, qu'il convient d'assurer la sécurité des usagers de l'espace public pendant toute la durée des travaux (dates prévisionnelles : du 10 au 20 septembre 2018 inclus) ;

Arrête :

Article premier. — A titre provisoire, le stationnement est interdit à tous les véhicules :

— RUE STEPHENSON, 18<sup>e</sup> arrondissement, côté pair, entre le n° 2 et le n° 12 ;

— RUE STEPHENSON, 18<sup>e</sup> arrondissement, côté impair, entre le n° 1 et le n° 13.

Tout stationnement d'un véhicule en infraction avec cette interdiction est considéré comme gênant.

Ces dispositions sont applicables aux détenteurs de la carte mobilité inclusion ou de la carte européenne de stationnement.

Art. 2. — A titre provisoire, la circulation est interdite à tous les véhicules :

— RUE SAINT-BRUNO, 18<sup>e</sup> arrondissement, entre la RUE AFFRE et la RUE STEPHENSON ;

— RUE SAINT-MATHIEU, 18<sup>e</sup> arrondissement, entre la RUE STEPHENSON et la RUE AFFRE ;

— RUE STEPHENSON, 18<sup>e</sup> arrondissement, entre la RUE DE JESSAINT et la RUE SAINT-MATHIEU.

Toutefois ces dispositions ne sont pas applicables aux véhicules de secours ni aux véhicules des riverains.

Art. 3. — Les dispositions de l'arrêté n° 2017 P 12620 susvisé sont suspendues pendant la durée des travaux en ce qui concerne les emplacements de stationnement payant mentionnés au présent arrêté.

Art. 4. — Pendant la durée des travaux, les dispositions définies par le présent arrêté annulent et remplacent toutes les dispositions contraires antérieures.

Art. 5. — Les mesures édictées par le présent arrêté sont applicables jusqu'à la fin des travaux et la dépose de la signalisation.

Art. 6. — La Directrice de la Voirie et des Déplacements, le Directeur de la Prévention, de la Sécurité et de la Protection de la Mairie de Paris, le Directeur de l'Ordre Public et de la Circulation et le Directeur de la Sécurité de Proximité de l'Agglomération Parisienne de la Préfecture de Police sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au « Bulletin Municipal Officiel de la Ville de Paris ».

Fait à Paris, le 20 août 2018

Pour la Maire de Paris  
et par délégation,

*L'Adjoint au Chef de la Section  
Territoriale de Voirie Nord-Ouest*

Farid RABIA

**Arrêté n° 2018 T 12789 modifiant, à titre provisoire, les règles de la circulation générale et du stationnement rue Myrha, à Paris 18<sup>e</sup>.**

La Maire de Paris,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2213-1 et L. 2512-14 ;

Vu le Code de la route et notamment les articles R. 411-25 et R. 411-8 ;

Vu l'arrêté n° 2017 P 12620 du 15 décembre 2017 réglementant le stationnement payant de surface et déterminant les modalités de stationnement payant de surface sur les voies publiques parisiennes ;

Vu l'arrêté n° 2015 P 0060 du 26 avril 2016 désignant les emplacements réservés aux opérations de livraisons (aires périodiques) sur les voies de compétence municipale, à Paris 18<sup>e</sup> ;

Considérant que des travaux de voirie (réfection de chaussée) nécessitent de réglementer, à titre provisoire, la circulation générale et le stationnement rue Myrha, à Paris 18<sup>e</sup> ;

Considérant dès lors, qu'il convient d'assurer la sécurité des usagers de l'espace public pendant toute la durée des travaux (dates prévisionnelles : du 11 au 21 septembre 2018 inclus) ;

Arrête :

Article premier. — A titre provisoire, la circulation est interdite à tous les véhicules RUE MYRHA, 18<sup>e</sup> arrondissement, entre le BOULEVARD BARBÈS et l'intersection RUE POULET/ RUE CHRISTIANI.

Toutefois ces dispositions ne sont pas applicables aux véhicules de secours ni aux véhicules des riverains.

Art. 2. — A titre provisoire, le stationnement est interdit à tous les véhicules :

— RUE MYRHA, 18<sup>e</sup> arrondissement, côté pair, entre le n° 82 et le n° 100, sur 15 places de stationnement payant, un emplacement réservé aux transports de fonds (au droit du n° 82), et deux emplacements réservés aux livraisons (au droit des n°s 82 et 88) ;

— RUE MYRHA, 18<sup>e</sup> arrondissement, côté impair, entre le n° 77 et le n° 89, sur 16 places de stationnement payant et un emplacement réservé aux livraisons (au droit du n° 83).

Tout stationnement d'un véhicule en infraction avec cette interdiction est considéré comme gênant.

Ces dispositions sont applicables aux détenteurs de la carte mobilité inclusion ou de la carte européenne de stationnement.

Art. 3. — Les dispositions de l'arrêté n° 2017 P 12620 susvisé sont suspendues pendant la durée des travaux en ce qui concerne les emplacements de stationnement payant mentionnés au présent arrêté.

Art. 4. — Les dispositions de l'arrêté n° 2015 P 0060 susvisé sont suspendues pendant la durée des travaux en ce qui concerne les emplacements réservés aux livraisons, mentionnés au présent arrêté.

Art. 5. — Pendant la durée des travaux, les dispositions définies par le présent arrêté annulent et remplacent toutes les dispositions contraires antérieures.

Art. 6. — Les mesures édictées par le présent arrêté sont applicables jusqu'à la fin des travaux et la dépose de la signalisation.

Art. 7. — La Directrice de la Voirie et des Déplacements, le Directeur de la Prévention, de la Sécurité et de la Protection de la Mairie de Paris, le Directeur de l'Ordre Public et de la Circulation et le Directeur de la Sécurité de Proximité de l'Agglomération Parisienne de la Préfecture de Police sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au « Bulletin Municipal Officiel de la Ville de Paris ».

Fait à Paris, le 20 août 2018

Pour la Maire de Paris  
et par délégation,

*L'Adjoint au Chef de la Section  
Territoriale de Voirie Nord-Ouest*

Farid RABIA

## **Arrêté n° 2018 T 12790 modifiant, à titre provisoire, la règle du stationnement gênant la circulation générale rue Robert Blache, à Paris 10<sup>e</sup>.**

La Maire de Paris,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2213-1, L. 2213-2 et L. 2512-14 ;

Vu le Code de la route et notamment les articles R. 110-2, R. 411-25, R. 411-8, R. 417-10 et R. 417-11 ;

Vu l'arrêté n° 2017 P 12620 du 15 décembre 2017 réglementant le stationnement payant de surface et déterminant les modalités de stationnement payant de surface sur les voies publiques parisiennes ;

Vu l'arrêté n° 2014 P 0291 du 15 juillet 2014 désignant les emplacements réservés aux opérations de livraisons périodiques sur les voies de compétence municipale, à Paris 10<sup>e</sup> ;

Considérant que des travaux privés nécessitent de modifier, à titre provisoire, la règle du stationnement gênant la circulation générale rue Robert Blache, à Paris 10<sup>e</sup> ;

Considérant dès lors, qu'il convient d'assurer la sécurité des usagers de l'espace public pendant toute la durée des travaux (dates prévisionnelles : du 10 septembre 2018 au 11 janvier 2019 inclus) ;

Arrête :

Article premier. — A titre provisoire, le stationnement est interdit à tous les véhicules :

— RUE ROBERT BLACHE, 10<sup>e</sup> arrondissement, côté impair, au droit du n° 7 (3 places sur le payant).

Cette disposition est applicable du 10 septembre au 5 octobre 2018 inclus.

— RUE ROBERT BLACHE, 10<sup>e</sup> arrondissement, côté impair, au droit du n° 9 (sur la zone de livraisons).

Cette disposition est applicable du 10 septembre 2018 au 11 janvier 2019 inclus.

Tout stationnement d'un véhicule en infraction avec cette interdiction est considéré comme gênant.

Art. 2. — Pendant la durée des travaux, les dispositions définies par le présent arrêté annulent et remplacent toutes les dispositions contraires antérieures.

Art. 3. — Les mesures édictées par le présent arrêté sont applicables jusqu'à la fin des travaux et la dépose de la signalisation.

Art. 4. — La Directrice de la Voirie et des Déplacements, le Directeur de la Prévention, de la Sécurité et de la Protection de la Mairie de Paris, le Directeur de l'Ordre Public et de la Circulation et le Directeur de la Sécurité de Proximité de l'Agglomération Parisienne de la Préfecture de Police sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au « Bulletin Municipal Officiel de la Ville de Paris ».

Fait à Paris, le 20 août 2018

Pour la Maire de Paris  
et par délégation,

*Le Chef de la Section Territoriale  
de Voirie Centre*

Vincent GUILLOU

**Arrêté n° 2018 T 12806 modifiant, à titre provisoire, les règles de stationnement avenue Denfert-Rochereau et rue Cassini, à Paris 14<sup>e</sup>.**

La Maire de Paris,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2213-1, L. 2213-2 et L. 2512-14 ;

Vu le Code de la route et notamment les articles R. 110-2, R. 411-25, R. 411-8, R. 417-10 et R. 417-11 ;

Vu l'arrêté n° 2017 P 12620 du 15 décembre 2017 réglementant le stationnement payant de surface et déterminant les modalités de stationnement payant de surface sur les voies publiques parisiennes ;

Vu le décret n° 2017-1175 du 18 juillet 2017 fixant les axes mentionnés au III de l'article L. 2512-14 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu le procès-verbal de chantier du 17 août 2018 cosigné par le représentant du Préfet de Police et le représentant de la Maire de Paris ;

Considérant que des travaux de la Compagnie Parisienne de Chauffage Urbain nécessitent de modifier, à titre provisoire, les règles de stationnement avenue Denfert-Rochereau et rue Cassini, à Paris 14<sup>e</sup> ;

Considérant dès lors, qu'il est nécessaire d'assurer la sécurité des usagers de l'espace public pendant la durée des travaux (dates prévisionnelles : du 27 août au 30 novembre 2018 inclus) ;

Arrête :

Article premier. — A titre provisoire, le stationnement est interdit à tous les véhicules :

— AVENUE DENFERT-ROCHEREAU, 14<sup>e</sup> arrondissement, côté impair, entre le n° 67 et le n° 71, sur 9 places ;

— RUE CASSINI, 14<sup>e</sup> arrondissement, côté impair, en vis-à-vis du n° 18, sur 6 places.

Tout stationnement d'un véhicule en infraction avec cette interdiction est considéré comme gênant.

Les dispositions de l'arrêté n° 2017 P 12620 susvisé sont suspendues pendant la durée des travaux en ce qui concerne les emplacements de stationnement payant mentionnés au présent article.

Art. 2. — La mesure édictée par le présent arrêté est applicable jusqu'à la fin des travaux et la dépose de la signalisation.

Art. 3. — Pendant la durée des travaux, les dispositions définies par le présent arrêté annulent et remplacent toutes les dispositions contraires antérieures.

Art. 4. — La Directrice de la Voirie et des Déplacements, le Directeur de la Prévention, de la Sécurité et de la Protection de la Mairie de Paris, le Directeur de l'Ordre Public et de la Circulation et le Directeur de la Sécurité de Proximité de l'Agglomération Parisienne de la Préfecture de Police sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au « Bulletin Municipal Officiel de la Ville de Paris ».

Fait à Paris, le 21 août 2018

Pour la Maire de Paris  
et par délégation,  
L'Adjoint au Chef de la Section  
Territoriale de Voirie Sud

Alain BOULANGER

**Arrêté n° 2018 T 12808 modifiant, à titre provisoire, les règles de stationnement rue du Niger, à Paris 12<sup>e</sup>.**

La Maire de Paris,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2213-1, L. 2213-2 et L. 2512-14 ;

Vu le Code de la route et notamment les articles R. 110-2, R. 411-25, R. 411-8, R. 417-10 et R. 417-11 ;

Vu l'arrêté n° 2017 P 12620 du 15 décembre 2017 réglementant le stationnement payant de surface et déterminant les modalités de stationnement payant de surface sur les voies publiques parisiennes ;

Considérant que, dans le cadre des travaux réalisés pour le compte de GRDF, il est nécessaire de modifier, à titre provisoire, les règles de stationnement rue du Niger, à Paris 12<sup>e</sup> ;

Considérant dès lors, qu'il convient d'assurer la sécurité des usagers de l'espace public pendant toute la durée des travaux (dates prévisionnelles : du 10 septembre 2018 au 21 septembre 2018 inclus) ;

Arrête :

Article premier. — A titre provisoire, le stationnement est interdit RUE DU NIGER, 12<sup>e</sup> arrondissement, côté pair, en vis-à-vis des n°s 25 à 35, sur 13 places.

Tout stationnement d'un véhicule en infraction avec cette interdiction est considéré comme gênant.

Art. 2. — Les dispositions de l'arrêté n° 2017 P 12620 susvisé sont suspendues pendant la durée des travaux en ce qui concerne les emplacements de stationnement payant mentionnés au présent arrêté.

Art. 3. — Pendant la durée des travaux, les dispositions définies par le présent arrêté annulent et remplacent toutes les dispositions contraires antérieures.

Art. 4. — La mesure édictée par le présent arrêté est applicable jusqu'à la fin des travaux et la dépose de la signalisation.

Art. 5. — La Directrice de la Voirie et des Déplacements, le Directeur de la Prévention, de la Sécurité et de la Protection de la Mairie de Paris, le Directeur de l'Ordre Public et de la Circulation et le Directeur de la Sécurité de Proximité de l'Agglomération Parisienne de la Préfecture de Police sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au « Bulletin Municipal Officiel de la Ville de Paris ».

Fait à Paris, le 22 août 2018

Pour la Maire de Paris  
et par délégation,  
L'Adjoint au Chef de la Section  
Territoriale de Voirie Sud-Est  
Jérôme GUILLARD

**Arrêté n° 2018 T 12812 modifiant, à titre provisoire, la règle du stationnement gênant la circulation générale rue de la Victoire, à Paris 9<sup>e</sup>.**

La Maire de Paris,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2213-1, L. 2213-2 et L. 2512-14 ;

Vu le Code de la route et notamment les articles R. 110-2, R. 411-25, R. 411-8, R. 417-10 et R. 417-11 ;

Vu l'arrêté n° 2017 P 12620 du 15 décembre 2017 réglementant le stationnement payant de surface et déterminant les modalités de stationnement payant de surface sur les voies publiques parisiennes ;

Considérant que, dans le cadre des travaux de curage, réalisés par la société SNC Pierre et Victoire, il est nécessaire de modifier, à titre provisoire, la règle du stationnement gênant la circulation générale rue de la Victoire, à Paris 9<sup>e</sup> ;

Considérant dès lors, qu'il convient d'assurer la sécurité des usagers de l'espace public pendant toute la durée des travaux (date prévisionnelle de fin de travaux le 31 octobre 2018 inclus) ;

Arrête :

Article premier. — A titre provisoire, le stationnement est interdit à tous les véhicules RUE DE LA VICTOIRE, 9<sup>e</sup> arrondissement, côté pair, au droit du n° 10 (sur 2 emplacements payants).

Tout stationnement d'un véhicule en infraction avec cette interdiction est considéré comme gênant.

Art. 2. — Pendant la durée des travaux, les dispositions définies par le présent arrêté annulent et remplacent toutes les dispositions contraires antérieures.

Art. 3. — La mesure édictée par le présent arrêté est applicable jusqu'à la fin des travaux et la dépose de la signalisation.

Art. 4. — Les dispositions de l'arrêté n° 2017 P 12620 susvisé sont suspendues pendant la durée des travaux en ce qui concerne les emplacements de stationnement payant mentionnés au présent arrêté.

Art. 5. — La Directrice de la Voirie et des Déplacements, le Directeur de la Prévention, de la Sécurité et de la Protection de la Mairie de Paris, le Directeur de l'Ordre Public et de la Circulation et le Directeur de la Sécurité de Proximité de l'Agglomération Parisienne de la Préfecture de Police sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au « Bulletin Municipal Officiel de la Ville de Paris ».

Fait à Paris, le 21 août 2018

Pour la Maire de Paris  
et par délégation,  
*Le Chef de la Section Territoriale  
de Voirie Centre*  
Vincent GUILLOU

**Arrêté n° 2018 T 12815 modifiant, à titre provisoire, la règle du stationnement gênant la circulation générale rue Sainte-Croix de la Bretonnerie, à Paris 4<sup>e</sup>.**

La Maire de Paris,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2213-1, L. 2213-2 et L. 2512-14 ;

Vu le Code de la route et notamment les articles R. 110-2, R. 411-25, R. 411-8, R. 417-10 et R. 417-11 ;

Vu l'arrêté n° 2017 P 12620 du 15 décembre 2017 réglementant le stationnement payant de surface et déterminant les modalités de stationnement payant de surface sur les voies publiques parisiennes ;

Considérant que, dans le cadre des travaux d'alimentation à l'égout, réalisés par la CPCU, il est nécessaire de modifier, à titre provisoire, la règle du stationnement gênant la circulation générale rue Sainte-Croix de la Bretonnerie, à Paris 4<sup>e</sup> ;

Considérant dès lors, qu'il convient d'assurer la sécurité des usagers de l'espace public pendant toute la durée des travaux (dates prévisionnelles : du 3 septembre 2018 au 30 novembre 2018 inclus) ;

Arrête :

Article premier. — A titre provisoire, le stationnement est interdit à tous les véhicules :

— RUE SAINTE-CROIX DE LA BRETONNERIE, 4<sup>e</sup> arrondissement, côté impair, entre le n° 33 et le n° 39 ;

— RUE SAINTE-CROIX DE LA BRETONNERIE, 4<sup>e</sup> arrondissement, côté pair, entre le n° 34 et le n° 48.

Tout stationnement d'un véhicule en infraction avec cette interdiction est considéré comme gênant.

Art. 2. — Pendant la durée des travaux, les dispositions définies par le présent arrêté annulent et remplacent toutes les dispositions contraires antérieures.

Art. 3. — La mesure édictée par le présent arrêté est applicable jusqu'à la fin des travaux et la dépose de la signalisation.

Art. 4. — Les dispositions de l'arrêté n° 2017 P 12620 susvisé sont suspendues pendant la durée des travaux en ce qui concerne les emplacements de stationnement payant mentionnés au présent arrêté.

Art. 5. — La Directrice de la Voirie et des Déplacements, le Directeur de la Prévention, de la Sécurité et de la Protection de la Mairie de Paris, le Directeur de l'Ordre Public et de la Circulation et le Directeur de la Sécurité de Proximité de l'Agglomération Parisienne de la Préfecture de Police sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au « Bulletin Municipal Officiel de la Ville de Paris ».

Fait à Paris, le 22 août 2018

Pour la Maire de Paris  
et par délégation,  
*Le Chef de la Section Territoriale  
de Voirie Centre*  
Vincent GUILLOU

**Arrêté n° 2018 T 12816 modifiant, à titre provisoire, la règle du stationnement gênant la circulation générale place Saint-Gervais, à Paris 4<sup>e</sup>.**

La Maire de Paris,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2213-1, L. 2213-2 et L. 2512-14 ;

Vu le Code de la route et notamment les articles R. 110-2, R. 411-25, R. 411-8, R. 417-10 et R. 417-11 ;

Vu l'arrêté 2014 P 0293, du 15 juillet 2017, désignant les emplacements réservés au stationnement des véhicules utilisés par les personnes handicapées titulaires du macaron GIG-GIC ou de la carte de stationnement européenne dans les voies du 4<sup>e</sup> arrondissement, de Paris, de compétence municipale ;

Considérant que, dans le cadre des travaux de renouvellement du réseau d'eau potable et non potable, réalisés par Eau de Paris, il est nécessaire de modifier, à titre provisoire, la règle du stationnement gênant la circulation générale place Saint-Gervais, à Paris 4<sup>e</sup> ;

Considérant dès lors, qu'il convient d'assurer la sécurité des usagers de l'espace public pendant toute la durée des travaux (dates prévisionnelles : du 10 septembre 2018 au 7 décembre 2018 inclus) ;

Arrête :

Article premier. — A titre provisoire, le stationnement est interdit à tous les véhicules PLACE SAINT-GERVAIS, 4<sup>e</sup> arrondissement, côté impair, (sur l'emplacement réservé aux personnes à mobilité réduite qui est déplacé sur la place Autolib' n° 5).



Tout stationnement d'un véhicule en infraction avec cette interdiction est considéré comme gênant.

Art. 2. — Pendant la durée des travaux, les dispositions définies par le présent arrêté annulent et remplacent toutes les dispositions contraires antérieures.

Art. 3. — La mesure édictée par le présent arrêté est applicable jusqu'à la fin des travaux et la dépose de la signalisation.

Art. 4. — La Directrice de la Voirie et des Déplacements, le Directeur de la Prévention, de la Sécurité et de la Protection de la Mairie de Paris, le Directeur de l'Ordre Public et de la Circulation et le Directeur de la Sécurité de Proximité de l'Agglomération Parisienne de la Préfecture de Police sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au « Bulletin Municipal Officiel de la Ville de Paris ».

Fait à Paris, le 22 août 2018

Pour la Maire de Paris  
et par délégation,  
*Le Chef de la Section Territoriale  
de Voirie Centre*  
Vincent GUILLOU

#### **Arrêté n° 2018 T 12819 modifiant, à titre provisoire, les règles de stationnement rue du Niger, à Paris 12<sup>e</sup>.**

La Maire de Paris,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2213-1, L. 2213-2 et L. 2512-14 ;

Vu le Code de la route et notamment les articles R. 110-2, R. 411-25, R. 411-8, R. 417-10 et R. 417-11 ;

Vu l'arrêté municipal n° 2018 T 12486 du 24 juillet 2018 modifiant, à titre provisoire, les règles de stationnement rue du Niger, à Paris 12<sup>e</sup> ;

Vu l'arrêté n° 2017 P 12620 du 15 décembre 2017 réglant le stationnement payant de surface et déterminant les modalités de stationnement payant de surface sur les voies publiques parisiennes ;

Considérant que, dans le cadre des travaux de ravalement, il est nécessaire de modifier, à titre provisoire, les règles de stationnement rue du Niger, à Paris 12<sup>e</sup> ;

Considérant dès lors, qu'il convient d'assurer la sécurité des usagers de l'espace public pendant toute la durée des travaux (dates prévisionnelles : du 27 août 2018 au 28 décembre 2018 inclus) ;

Arrête :

Article premier. — L'arrêté n° 2018 T 12486 du 24 juillet 2018 modifiant, à titre provisoire, les règles de stationnement RUE DU NIGER, à Paris 12<sup>e</sup>, est abrogé.

Art. 2. — A titre provisoire, le stationnement est interdit :  
— RUE DU NIGER, 12<sup>e</sup> arrondissement, côté pair, entre le n° 16 et le n° 18, sur 6 places.

Cette disposition est applicable du 27 août 2018 au 7 septembre 2018.

— RUE DU NIGER, 12<sup>e</sup> arrondissement, côté pair, au droit du n° 16, sur 2 places.

Cette disposition est applicable du 8 septembre 2018 au 28 décembre 2018.

Tout stationnement d'un véhicule en infraction avec cette interdiction est considéré comme gênant.

Art. 3. — Les dispositions de l'arrêté n° 2017 P 12620 susvisé sont suspendues pendant la durée des travaux en ce qui concerne les emplacements de stationnement payant mentionnés au présent arrêté.

Art. 4. — Pendant la durée des travaux, les dispositions définies par le présent arrêté annulent et remplacent toutes les dispositions contraires antérieures.

Art. 5. — La mesure édictée par le présent arrêté est applicable jusqu'à la fin des travaux et la dépose de la signalisation.

Art. 6. — La Directrice de la Voirie et des Déplacements, le Directeur de la Prévention, de la Sécurité et de la Protection de la Mairie de Paris, le Directeur de l'Ordre Public et de la Circulation et le Directeur de la Sécurité de Proximité de l'Agglomération Parisienne de la Préfecture de Police sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au « Bulletin Municipal Officiel de la Ville de Paris ».

Fait à Paris, le 22 août 2018

Pour la Maire de Paris  
et par délégation,  
*L'Adjoint au Chef de la Section  
Territoriale de Voirie Sud-Est*  
Jérôme GUILARD

#### **Arrêté n° 2018 T 12823 modifiant, à titre provisoire, les règles de circulation rue Friant, à Paris 14<sup>e</sup>.**

La Maire de Paris,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2213-1, L. 2213-2 et L. 2512-14 ;

Vu le Code de la route et notamment les articles R. 411-25 et R. 411-8 ;

Considérant que des travaux de levage nécessitent de modifier, à titre provisoire, les règles de circulation rue Friant, à Paris 14<sup>e</sup> ;

Considérant dès lors, qu'il est nécessaire d'assurer la sécurité des usagers de l'espace public pendant la durée des travaux (date prévisionnelle : le 31 août 2018) ;

Arrête :

Article premier. — A titre provisoire, la circulation est interdite à tous les véhicules RUE FRIANT, 14<sup>e</sup> arrondissement, entre la RUE DE COULMIERS et l'AVENUE JEAN MOULIN.

Toutefois ces dispositions ne sont pas applicables aux véhicules de secours.

Art. 2. — Pendant la durée des travaux, les dispositions définies par le présent arrêté annulent et remplacent toutes les dispositions contraires antérieures.

Art. 3. — Les mesures édictées par le présent arrêté sont applicables jusqu'à la fin des travaux et la dépose de la signalisation.

Art. 4. — La Directrice de la Voirie et des Déplacements, le Directeur de la Prévention, de la Sécurité et de la Protection de la Mairie de Paris, le Directeur de l'Ordre Public et de la Circulation et le Directeur de la Sécurité de Proximité de l'Agglomération Parisienne de la Préfecture de Police sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au « Bulletin Municipal Officiel de la Ville de Paris ».

Fait à Paris, le 22 août 2018

Pour la Maire de Paris  
et par délégation,  
*L'Adjoint au Chef de la Section  
Territoriale de Voirie Sud*  
Alain BOULANGER

**Arrêté n° 2018 T 12833 interdisant, à titre provisoire, la circulation sur des tronçons du boulevard périphérique, des voies sur berges et des tunnels parisiens pour des travaux d'entretien pendant le mois de septembre 2018.**

La Maire de Paris,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2213-1 et L. 2512-14 ;

Vu le Code de la route et notamment les articles R. 411-8, R. 411-25, R. 413-1 et R. 413-14 ;

Vu le décret n° 2017-1175 du 18 juillet 2017 fixant les axes mentionnés au III de l'article L. 2512-14 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'avis du Préfet de Police de Paris ;

Considérant les travaux d'entretien et de maintenance de l'espace public sur le boulevard périphérique, les voies sur berges et les tunnels de Paris ;

Considérant qu'il convient d'assurer la sécurité des usagers de l'espace public pendant la durée des travaux ;

Arrête :

Article premier. — La circulation est interdite dans la nuit du lundi 3 septembre 2018 au mardi 4 décembre 2018 sur les axes suivants :

- bretelle d'accès à l'autoroute A6b depuis le boulevard périphérique intérieur de 21 h à 5 h ;
- souterrain Maillot de 22 h à 6 h ;
- souterrain Dauphine de 22 h à 6 h ;
- souterrain Champperret de 22 h à 6 h.

Art. 2. — La circulation est interdite dans la nuit du mardi 4 septembre 2018 au mercredi 5 décembre 2018 sur les axes suivants :

- voie Georges Pompidou du pont du Garigliano au pont de Bir Hakeim de 22 h à 6 h ainsi que toutes les bretelles desservant cet axe ;
- souterrain New York de 22 h à 6 h ;
- souterrain Alma de 22 h à 6 h ;
- souterrain Cours-la-Reine de 22 h à 6 h ;
- souterrain Concorde de 22 h à 6 h ;
- bretelle d'accès à l'autoroute A6b depuis le boulevard périphérique intérieur de 21 h à 5 h ;
- souterrain Forum (Voirie Souterraines des Halles) de 23 h à 6 h.

Art. 3. — La circulation est interdite dans la nuit du mercredi 5 septembre 2018 au jeudi 6 décembre 2018 sur les axes suivants :

- boulevard périphérique extérieur entre la bretelle de sortie Maillot et la bretelle d'accès Chatillon de 21 h 30 à 6 h ainsi que toutes les bretelles desservant cet axe ;
- bretelle d'accès à l'autoroute A6b depuis le boulevard périphérique intérieur de 21 h à 5 h.

Art. 4. — La circulation est interdite dans la nuit du jeudi 6 septembre 2018 au vendredi 7 décembre 2018 sur les axes suivants :

- bretelle d'accès à l'autoroute A6b depuis le boulevard périphérique intérieur de 21 h à 5 h ;
- souterrains de la Porte de Pantin de 22 h à 6 h ;
- souterrain Villette de 22 h à 6 h ;
- souterrain Gare de Lyon (Van Gogh) de 22 h 30 à 5 h ;
- bretelles de sortie du boulevard périphérique intérieur vers l'A1 et vers Chapelle de 21 h à 5 h.

Art. 5. — La circulation est interdite dans la nuit du lundi 10 septembre 2018 au mardi 11 décembre 2018 sur les axes suivants :

- bretelle d'accès à l'autoroute A6b depuis le boulevard périphérique intérieur de 21 h à 5 h ;
- bretelles d'accès à l'autoroute A13 depuis le boulevard périphérique et la voirie locale parisienne de 21 h à 5 h ;
- échangeur Bercy vers A4 de 00 h à 2 h ;
- boulevard périphérique extérieur entre la bretelle de sortie Brancion et la bretelle d'accès Bagnolet de 21 h 30 à 6 h ainsi que toutes les bretelles desservant cet axe.

Art. 6. — La circulation est interdite dans la nuit du mardi 11 septembre 2018 au mercredi 12 décembre 2018 sur les axes suivants :

- boulevard périphérique intérieur entre la bretelle de sortie Lilas et la bretelle d'accès Brancion de 21 h 30 à 6 h ainsi que toutes les bretelles desservant cet axe ;
- bretelle d'accès à l'autoroute A6b depuis le boulevard périphérique intérieur de 21 h à 5 h ;
- bretelles d'accès à l'autoroute A13 depuis le boulevard périphérique et la voirie locale parisienne de 21 h à 5 h.

Art. 7. — La circulation est interdite dans la nuit du mercredi 12 septembre 2018 au jeudi 13 décembre 2018 sur les axes suivants :

- bretelles d'accès à l'autoroute A13 depuis le boulevard périphérique et la voirie locale parisienne de 21 h à 5 h ;
- boulevard périphérique intérieur entre la bretelle de sortie Gentilly et la bretelle d'accès Dauphine de 21 h 30 à 6 h ainsi que toutes les bretelles desservant cet axe ;
- bretelles d'accès à l'autoroute A1 depuis le boulevard périphérique et la voirie locale parisienne de 21 h à 5 h.

Art. 8. — La circulation est interdite dans la nuit du jeudi 13 septembre 2018 au vendredi 14 décembre 2018 sur les axes suivants :

- bretelles d'accès à l'autoroute A13 depuis le boulevard périphérique et la voirie locale parisienne de 21 h à 5 h ;
- souterrain Valhubert de 22 h à 6 h ;
- souterrain Branly de 22 h à 6 h ;
- souterrain Citroën-Cévennes de 22 h à 6 h ;
- souterrain Garigliano Rive Gauche de 22 h à 6 h ;
- bretelles d'accès à l'autoroute A1 depuis le boulevard périphérique et la voirie locale parisienne de 21 h 30 à 5 h ;
- boulevard périphérique extérieur entre la bretelle de sortie Brancion et la bretelle d'accès Bercy de 21 h 30 à 6 h ainsi que toutes les bretelles desservant cet axe.

Art. 9. — La circulation est interdite dans la nuit du lundi 17 septembre 2018 au mardi 18 décembre 2018 sur les axes suivants :

- boulevard périphérique intérieur entre la bretelle de sortie Dauphine et la bretelle d'accès Asnières de 21 h 30 à 6 h ainsi que toutes les bretelles desservant cet axe ;
- la bretelle d'accès à l'autoroute A13 depuis la voirie locale parisienne de 22 h à 6 h ;
- souterrain Maine Montparnasse de 22 h à 6 h ;
- souterrain Exelmans de 22 h à 6 h ;
- bretelles d'accès à l'autoroute A3 depuis le boulevard périphérique et la voirie locale parisienne de 21 h à 5 h ;
- bretelle d'accès à l'autoroute A6b depuis le boulevard périphérique intérieur de 21 h à 5 h ;
- bretelle de sortie du boulevard périphérique intérieur quai d'Ivry ;
- voie 4 et voie 5 (voies de droite) du périphérique intérieur entre l'accès au périphérique intérieur Bercy et l'accès intérieur quai d'Ivry de 21 h à 5 h.

Art. 10. — La circulation est interdite dans la nuit du mardi 18 septembre 2018 au mercredi 19 décembre 2018 sur les axes suivants :

– boulevard périphérique extérieur entre la bretelle de sortie Bagnolet et la bretelle d'accès maillot de 21 h 30 à 6 h ainsi que toutes les bretelles desservant cet axe ;

– bretelle d'accès à l'autoroute A6b depuis le boulevard périphérique intérieur de 21 h à 5 h.

Art. 11. — La circulation est interdite dans la nuit du mercredi 19 septembre 2018 au jeudi 20 décembre 2018 sur les axes suivants :

– boulevard périphérique extérieur entre la bretelle de sortie Asnières et la bretelle d'accès Champerret de 21 h 30 à 6 h ainsi que toutes les bretelles desservant cet axe ;

– souterrain Concorde de 22 h à 5 h 30 ;

– souterrain Lemonnier de 2 h à 6 h ;

– souterrain Forum (Voirie Souterraines des Halles) de 00 h à 6 h ;

– bretelles d'accès à l'autoroute A3 depuis le boulevard périphérique et la voirie locale parisienne de 21 h à 5 h ;

– bretelle d'accès à l'autoroute A6b depuis le boulevard périphérique intérieur de 21 h à 5 h ;

– voie Mazas de 22 h à 5 h.

Art. 12. — La circulation est interdite dans la nuit du lundi 24 septembre 2018 au mardi 25 décembre 2018 sur les axes suivants :

– boulevard périphérique intérieur entre la bretelle de sortie Dauphine et la bretelle d'accès Bagnolet de 21 h 30 à 6 h ainsi que toutes les bretelles desservant cet axe ;

– voie Mazas de 22 h à 6 h ;

– bretelles d'accès à l'autoroute A3 depuis le boulevard périphérique et la voirie locale parisienne de 21 h à 5 h.

Art. 13. — La circulation est interdite dans la nuit du mardi 25 septembre 2018 au mercredi 26 décembre 2018 sur les axes suivants :

– boulevard périphérique extérieur entre la bretelle de sortie Asnières et la bretelle d'accès Champerret de 21 h 30 à 6 h ainsi que toutes les bretelles desservant cet axe ;

– voie Georges Pompidou entre Mazas et A4 dans le sens Paris Province de 22 h à 6 h ainsi que toutes les bretelles desservant cet axe ;

– bretelles d'accès à l'autoroute A3 depuis le boulevard périphérique et la voirie locale parisienne de 21 h à 5 h.

Art. 14. — La circulation est interdite dans la nuit du mercredi 26 septembre 2018 au jeudi 27 décembre 2018 sur les axes suivants :

– boulevard périphérique intérieur entre la bretelle de sortie Dauphine et la bretelle d'accès Asnières de 21 h 30 à 6 h ainsi que toutes les bretelles desservant cet axe ;

– voie Georges Pompidou entre A4 et Institut Médico-Légal dans le sens Province Paris de 22 h 30 à 6 h ainsi que toutes les bretelles desservant cet axe ;

– souterrain Gare de Lyon (Chalon) de 00 h à 6 h ;

– bretelles d'accès à l'autoroute A3 depuis le boulevard périphérique et la voirie locale parisienne de 21 h à 5 h.

Art. 15. — Pendant la durée des travaux, les dispositions définies par le présent arrêté annulent et remplacent toutes les dispositions contraires antérieures.

Art. 16. — Les mesures édictées par le présent arrêté sont applicables jusqu'à la fin des travaux et la dépose de la signalisation.

Art. 17. — Le Directeur Général de la Voirie et des Déplacements de la Mairie de Paris, le Directeur de l'Ordre Public et de la Circulation et le Directeur de la Sécurité de Proximité et de l'Agglomération Parisienne de la Préfecture de Police sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du pré-

sent arrêté qui sera publié au « Bulletin Municipal Officiel de la Ville de Paris ».

Fait à Paris, le 23 août 2018

Pour la Maire de Paris  
et par délégation,

*Le Chef de la Section des Tunnels,  
des Berges et du Périphérique*

Didier LANDREVIE

**Arrêté n° 2018 P 11964 modifiant l'arrêté n° 2014 P 0334 du 15 juillet 2014 désignant les emplacements réservés au stationnement des véhicules utilisés par les personnes handicapées titulaires de la carte de stationnement communautaire dans les voies de compétence municipale, à Paris 19<sup>e</sup>.**

La Maire de Paris,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2213-1, L. 2213-2, L. 2213-3 et L. 2512-14 ;

Vu le Code de la route et notamment les articles R. 110-2, R. 411-25, R. 411-8, R. 417-10 et R. 417-11 ;

Vu l'arrêté municipal n° 2014 P 0334 du 15 juillet 2014 désignant les emplacements réservés au stationnement des véhicules utilisés par les personnes handicapées titulaires de la carte de stationnement communautaire dans les voies de compétence municipale, à Paris 19<sup>e</sup> ;

Vu l'avis favorable du Maire d'arrondissement ;

Considérant que le réaménagement de la rue Lounès Matoub, à Paris 19<sup>e</sup> et notamment la création d'une zone de rencontre conduit à y redéfinir le stationnement ;

Arrête :

Article premier. — Les emplacements réservés au stationnement et à l'arrêt des véhicules utilisés par les personnes handicapées titulaires de la carte de stationnement ou de la carte « mobilité inclusion » portant la mention « stationnement » sont supprimés RUE LOUNÈS MATOUB, 19<sup>e</sup> arrondissement, à l'ANGLE DU BOULEVARD MACDONALD, côté SQUARE CLAUDE BERNARD, (2 places).

Art. 2. — Les dispositions prévues par le présent arrêté abrogent et remplacent les dispositions contraires antérieures.

Les dispositions de l'arrêté municipal n° 2014 P 0334 du 15 juillet 2014 susvisé sont abrogées en ce qui concerne les emplacements mentionnés à l'Article premier du présent arrêté.

Art. 3. — La Directrice de la Voirie et des Déplacements, le Directeur de la Prévention, de la Sécurité et de la Protection de la Mairie de Paris, le Directeur de l'Ordre Public et de la Circulation et le Directeur de la Sécurité de Proximité de l'Agglomération Parisienne de la Préfecture de Police sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au « Bulletin Municipal Officiel de la Ville de Paris ».

Fait à Paris, le 22 août 2018

Pour la Maire de Paris  
et par délégation,

*La Directrice de la Voirie et des Déplacements*

Caroline GRANDJEAN

**Arrêté n° 2018 P 12373 portant création d'une zone 30 dénommée « Evangile », à Paris 18<sup>e</sup>.**

La Maire de Paris,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2213-1 et L. 2512-14 ;

Vu le Code de la route et notamment les articles R. 110-2, R. 411-25, R. 411-4, R. 411-8, R. 413-1 et R. 413-14 ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 89-10393 du 5 mai 1989 instituant les sens uniques à Paris ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 91-11151 du 27 août 1991 instaurant des sens de circulation, à Paris ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 95-11310 du 21 août 1995 limitant la vitesse à 30 Km/h sur les sites ayant fait l'objet d'aménagements spécifiques ;

Vu l'arrêté municipal n° 2013 P 0866 du 30 août 2013 limitant la vitesse de circulation des véhicules à 30 Km/h aux abords des établissements scolaires, à Paris 18<sup>e</sup> ;

Considérant la présence de nombreux établissements scolaires dans le secteur de la place Hébert, à Paris 18<sup>e</sup> ;

Considérant que l'institution d'une zone 30 participe à l'objectif d'un meilleur partage de l'espace public, profitant notamment aux piétons ainsi qu'aux cycles autorisés à circuler à double sens sur l'ensemble des voies dans lesquelles un sens unique de circulation générale est établi ;

Considérant que ces mesures ne s'appliquent pas à la rue de la Croix Moreau, à la rue Tchaïkovski dans sa partie comprise entre les rues Tristan Tzara et Moussorgski, à la rue Maurice Genevoix, à l'allée Rimski-Korsakov, et à la rue de Torcy dans sa partie comprise entre la rue de la Chapelle et la place de Torcy, ces voies ayant le statut d'aire piétonne ;

Arrête :

Article premier. — Il est institué une zone 30 dénommée « Evangile » dont le périmètre est constitué par les voies suivantes :

- RUE DE LA CHAPELLE, 18<sup>e</sup> arrondissement, entre la RUE DE TORCY et la RUE RAYMOND QUENEAU ;
- RUE RAYMOND QUENEAU, 18<sup>e</sup> arrondissement ;
- PLACE PIERRE MAC ORLAN, 18<sup>e</sup> arrondissement ;
- RUE DE LA CROIX MOREAU, 18<sup>e</sup> arrondissement ;
- RUE TCHAIKOVSKI, 18<sup>e</sup> arrondissement, entre la RUE DE LA CROIX MOREAU et la RUE MOUSSORGSKI ;
- RUE MOUSSORGSKI, 18<sup>e</sup> arrondissement ;
- RUE DE L'EVANGILE, 18<sup>e</sup> arrondissement ;
- PLACE HÉBERT, 18<sup>e</sup> arrondissement ;
- RUE DE TORCY, 18<sup>e</sup> arrondissement, entre la PLACE DE TORCY et la RUE DE LA CHAPELLE.

A l'exception de la RUE DE LA CHAPELLE, de la RUE DE LA CROIX MOREAU, de la RUE TCHAIKOVSKI, de la PLACE et de la RUE DE TORCY, les voies précitées sont incluses dans la zone 30.

Art. 2. — Les voies constituant la zone 30 « Evangile » sont :

- PLACE HÉBERT, 18<sup>e</sup> arrondissement ;
- PLACE PIERRE MAC ORLAN, 18<sup>e</sup> arrondissement ;
- RUE BOUCRY, 18<sup>e</sup> arrondissement ;
- RUE DE LA MADONE, 18<sup>e</sup> arrondissement ;
- RUE DE L'EVANGILE, 18<sup>e</sup> arrondissement ;
- RUE DES FILLETTES, 18<sup>e</sup> arrondissement ;
- RUE DES ROSES, 18<sup>e</sup> arrondissement ;
- RUE JEAN COTTIN, 18<sup>e</sup> arrondissement ;
- RUE MARC SÉGUIN, 18<sup>e</sup> arrondissement, entre la RUE DE LA CHAPELLE et la RUE DE L'EVANGILE ;
- RUE MOUSSORGSKI, 18<sup>e</sup> arrondissement ;
- RUE RAYMOND QUENEAU, 18<sup>e</sup> arrondissement ;
- RUE TCHAIKOVSKI, 18<sup>e</sup> arrondissement, entre la RUE TRISTAN TZARA et la RUE DE L'EVANGILE ;
- RUE TRISTAN TZARA, 18<sup>e</sup> arrondissement.

Dans les voies situées à l'intérieur du périmètre, les cycles sont autorisés à circuler dans le sens inverse de la circulation générale.

Art. 3. — Les dispositions du présent arrêté abrogent et remplacent toutes les dispositions contraires antérieures.

L'arrêté municipal n° 2006-085 du 22 juin 2006 limitant la vitesse à 30 Km/h dans la RUE DES FILLETTES, à Paris 18<sup>e</sup> est abrogé.

Les dispositions de l'arrêté municipal n° 2013 P 0866 du 30 août 2013 concernant la RUE DE L'EVANGILE, PLACE HÉBERT, RUE JEAN COTTIN, RUE DE LA MADONE et la RUE TRISTAN TZARA sont abrogées.

L'arrêté municipal n° 2017 T 12686 du 28 novembre 2017 modifiant, à titre provisoire, les règles de circulation RUE DE LA MADONE, à Paris 18<sup>e</sup> est abrogé.

Art. 4. — La Directrice de la Voirie et des Déplacements, le Directeur de la Prévention, de la Sécurité et de la Protection de la Mairie de Paris, le Directeur de l'Ordre Public et de la Circulation et le Directeur de la Sécurité de Proximité de l'Agglomération Parisienne de la Préfecture de Police sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au « Bulletin Municipal Officiel de la Ville de Paris ».

Fait à Paris, le 22 août 2018

Pour la Maire de Paris  
et par délégation,

*La Directrice de la Voirie et des Déplacements*

Caroline GRANDJEAN

**Arrêté n° 2018 P 12471 portant création d'une zone de rencontre dans la Cité des Trois Bornes, à Paris 11<sup>e</sup>.**

La Maire de Paris,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2213-1 et L. 2512-14 ;

Vu le Code de la route et notamment les articles R. 110-2, R. 411-25, R. 411-3-1, R. 411-8, R. 412-35, R. 413-1, R. 413-14, R. 415-11 et R. 417-10 ;

Vu l'arrêté n° 2017 P 10767 de la Maire de Paris et du Préfet de Police en date du 12 juillet 2018 portant création d'une zone 30 dénommée « Parmentier », à Paris 11<sup>e</sup> ;

Considérant que la Cité des Trois Bornes est située à l'intérieur du périmètre de la zone 30 dénommée « Parmentier », à Paris 11<sup>e</sup> et qu'il apparaît nécessaire d'y opérer un partage différent de l'espace public en donnant aux piétons la priorité sur les autres véhicules sans restreindre les conditions d'accès ;

Considérant qu'il y a lieu d'instituer une zone de rencontre Cité des Trois Bornes, à Paris 11<sup>e</sup>, afin de permettre une progression sécurisée des piétons ainsi que des cycles ;

Arrête :

Article premier. — Il est institué une zone de rencontre dans la CITÉ DES TROIS BORNES, à Paris 11<sup>e</sup> arrondissement.

Art. 2. — Les dispositions du présent arrêté abrogent et remplacent toutes les dispositions contraires antérieures.

Art. 3. — La Directrice de la Voirie et des Déplacements, le Directeur de la Prévention, de la Sécurité et de la Protection de la Mairie de Paris, le Directeur de l'Ordre Public et de la Circulation et le Directeur de la Sécurité de Proximité de l'Agglomération Parisienne de la Préfecture de Police sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au « Bulletin Municipal Officiel de la Ville de Paris ».

Fait à Paris, le 22 août 2018

Pour la Maire de Paris  
et par délégation,

*La Directrice de la Voirie et des Déplacements*

Caroline GRANDJEAN

## DÉPARTEMENT DE PARIS

### TARIFS - PRIX DE JOURNÉE - AUTORISATIONS

#### **Fixation du montant des frais de siège et approbation de la répartition des quotes-parts dans les budgets de l'ensemble des établissements et services sociaux et médico-sociaux gérés par l'Association THELEMYTHE.**

La Maire de Paris,  
Présidente du Conseil de Paris  
siégeant en formation de Conseil Départemental,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 3221-9, L. 3411-1 et suivants ;

Vu le Code de l'action sociale et des familles et notamment les articles L. 225-5, L. 312-1, L. 314-1 et suivants, R. 221-1 et suivants, R. 321-1 et suivants et R. 351-1 et suivants ;

Vu le règlement départemental d'aide sociale de Paris ;

Vu l'arrêté d'autorisation de frais de siège de l'Association THELEMYTHE du 1<sup>er</sup> janvier 2016 ;

Vu les propositions budgétaires du siège social SIEGE THELEMYTHE pour l'exercice 2018 ;

Sur proposition du Directeur de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Santé ;

Arrête :

Article premier. — Le département de Paris fixe annuellement le montant des frais de siège et approuve la répartition des quotes-parts dans les budgets de l'ensemble des établissements et services sociaux et médico-sociaux gérés par l'association.

Art. 2. — Pour l'exercice 2018, le montant des frais de siège du siège social THELEMYTHE est arrêté à 539 247,14 €.

Le montant tient compte d'une reprise partielle de résultat excédentaire 2016 à hauteur de 15 752,86 €.

Art. 3. — En application de l'article R. 314-92 du Code de l'action sociale et des familles, la répartition, entre les établissements et services, de la quote-part de frais de siège de l'Association « THELEMYTHE » prise en charge dans chacun de leur budget, s'effectue au prorata des charges brutes de leurs Sections d'exploitation, calculées pour le dernier exercice clos hors frais de siège et charges non pérennes.

Pour les établissements et services nouvellement créés, il est tenu compte des charges de l'exercice en cours ou, à défaut, de celles des propositions budgétaires.

Art. 4. — Le Directeur de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Santé, est chargé, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au « Bulletin Départemental Officiel du Département de Paris ».

Fait à Paris, le 20 août 2018

Pour la Maire de Paris,  
Présidente du Conseil de Paris  
siégeant en formation de Conseil Départemental  
et par délégation,  
La Sous-Directrice des Affaires Familiales  
et Educatives

Jeanne SEBAN

*NB : Le présent arrêté est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Interrégional de la Tarification Sanitaire et Sociale de Paris dans le délai franc d'un mois à compter de sa notification ou de sa publication.*

#### **Fixation du montant des frais de siège et approbation de la répartition des quotes-parts dans les budgets de l'ensemble des établissements et services sociaux et médico-sociaux gérés par l'Association « Olga Spitzer » située 9, cour des Petites Ecuries, à Paris 10<sup>e</sup>.**

La Maire de Paris,  
Présidente du Conseil de Paris  
siégeant en formation de Conseil Départemental,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 3221-9, L. 3411-1 et suivants ;

Vu le Code de l'action sociale et des familles et notamment les articles L. 312-1, L. 314-1 et suivants, R. 314-1 et suivants et R. 351-1 et suivants ;

Vu la demande d'autorisation de prélèvement de frais de siège transmise le 12 février 2013 par l'Association « Olga Spitzer » ;

Vu le rapport d'instruction établi par la Direction de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Santé ;

Vu l'autorisation à percevoir des frais de siège délivrée le 19 décembre 2013 par la Maire de Paris, Présidente du Conseil de Paris siégeant en formation de Conseil Départemental ;

Vu les propositions budgétaires transmises le 26 octobre 2016 par l'Association « Olga Spitzer » ;

Sur proposition du Directeur de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Santé ;

Arrête :

Article premier. — Le Département de Paris fixe annuellement le montant des frais de siège et approuve la répartition des quotes-parts dans les budgets de l'ensemble des établissements et services sociaux et médico-sociaux gérés par l'Association « Olga Spitzer » (n° FINESS 750 72 03 77) dont le siège est situé 9, cour des Petites Ecuries, 75010 Paris. Le montant des frais de siège pour l'année 2018 est fixé à 1 486 471,07 €.

Art. 2. — Le Directeur de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Santé est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au « Bulletin Départemental Officiel du Département de Paris ».

Fait à Paris, le 20 août 2018

Pour la Maire de Paris,  
Présidente du Conseil de Paris  
siégeant en formation de Conseil Départemental  
et par délégation,  
La Sous-Directrice des Actions Familiales  
et Educatives

Jeanne SEBAN

*NB : Le présent arrêté est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Paris dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.*

#### **Fixation, à compter du 1<sup>er</sup> août 2018, du tarif journalier applicable à la maison d'enfants à caractère social « l'Envolée » du COMITE PARISIEN gérée par l'organisme gestionnaire LE COMITE PARISIEN DE L'ACSJF situé 63, rue Monsieur le Prince, à Paris 6<sup>e</sup>.**

La Maire de Paris,  
Présidente du Conseil de Paris  
siégeant en formation de Conseil Départemental,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 3221-9, L. 3411-1 et suivants ;

Vu le Code de l'action sociale et des familles et notamment les articles L. 225-5, L. 312-1, L. 314-1 et suivants, R. 221-1 et suivants, R. 321-1 et suivants et R. 351-1 et suivants ;

Vu le règlement départemental d'aide sociale de Paris ;

Vu les propositions budgétaires de la maison d'enfants à caractère social « l'Envolée » du COMITE PARISIEN pour l'exercice 2018 ;

Sur proposition du Directeur de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Santé ;

Arrête :

Article premier. — Pour l'exercice 2018, les dépenses et les recettes prévisionnelles de la maison d'enfants à caractère social « l'Envolée » du COMITE PARISIEN, gérée par l'organisme gestionnaire LE COMITE PARISIEN DE L'ACSJF situé 63, rue Monsieur le Prince, 75006 Paris, sont autorisées comme suit :

*Dépenses prévisionnelles :*

— Groupe I : dépenses afférentes à l'exploitation courante : 698 600,00 € ;

— Groupe II : dépenses afférentes au personnel : 2 025 148,00 € ;

— Groupe III : dépenses afférentes à la structure : 696 351,00 €.

*Recettes prévisionnelles :*

— Groupe I : produits de la tarification et assimilés : 3 367 101,23 € ;

— Groupe II : autres produits relatifs à l'exploitation : 0,00 € ;

— Groupe III : produits financiers et produits non encaissables : 2 240,00 €.

Art. 2. — A compter du 1<sup>er</sup> août 2018, le tarif journalier applicable de la maison d'enfants à caractère social « l'Envolée » du COMITE PARISIEN est fixé à 155,54 € T.T.C.

Ce tarif journalier tient compte d'une reprise de résultat excédentaire 2016 d'un montant de 50 757,77 €.

Art. 3. — En l'absence de nouvelle tarification au 1<sup>er</sup> janvier 2019 et dans l'attente d'une nouvelle décision, le prix de journée applicable à compter de cette date est de 165,14 €.

Art. 4. — Le Directeur de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Santé est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au « Bulletin Départemental Officiel du Département de Paris ».

Fait à Paris, le 21 août 2018

Pour la Maire de Paris,  
Présidente du Conseil de Paris  
siégeant en formation de Conseil Départemental  
et par délégation,

*La Sous-Directrice des Actions Familiales  
et Educatives*

Jeanne SEBAN

*NB : Le présent arrêté est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Interrégional de la Tarification Sanitaire et Sociale de Paris dans le délai franc d'un mois à compter de sa notification ou de sa publication.*

**Fixation, à compter du 1<sup>er</sup> août 2018, du tarif journalier applicable au service « Arc-en-Ciel » du COMITE PARISIEN géré par l'organisme gestionnaire LE COMITE PARISIEN DE L'ACSJF situé 63, rue Monsieur le Prince, à Paris 6<sup>e</sup>.**

La Maire de Paris,  
Présidente du Conseil de Paris  
siégeant en formation de Conseil Départemental,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 3221-9, L. 3411-1 et suivants ;

Vu le Code de l'action sociale et des familles et notamment les articles L. 225-5, L. 312-1, L. 314-1 et suivants, R. 221-1 et suivants, R. 321-1 et suivants et R. 351-1 et suivants ;

Vu le règlement départemental d'aide sociale de Paris ;

Vu les propositions budgétaires du service « Arc-en-Ciel » du COMITE PARISIEN pour l'exercice 2018 ;

Sur proposition du Directeur de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Santé ;

Arrête :

Article premier. — Pour l'exercice 2018, les dépenses et les recettes prévisionnelles du service « Arc-en-Ciel » du COMITE PARISIEN, géré par l'organisme gestionnaire LE COMITE PARISIEN DE L'ACSJF situé 63, rue Monsieur le Prince, 75006 Paris, sont autorisées comme suit :

*Dépenses prévisionnelles :*

— Groupe I : dépenses afférentes à l'exploitation courante : 187 607,00 € ;

— Groupe II : dépenses afférentes au personnel : 850 665,00 € ;

— Groupe III : dépenses afférentes à la structure : 73 745,00 €.

*Recettes prévisionnelles :*

— Groupe I : produits de la tarification et assimilés : 1 074 729,66 € ;

— Groupe II : autres produits relatifs à l'exploitation : 0,00 € ;

— Groupe III : produits financiers et produits non encaissables : 640,00 €.

Art. 2. — A compter du 1<sup>er</sup> août 2018, le tarif journalier applicable du service « Arc-en-Ciel » du COMITE PARISIEN est fixé à 277,72 € T.T.C.

Ce tarif journalier tient compte d'une reprise de résultat excédentaire 2016 d'un montant de 36 647,34 €.

Art. 3. — En l'absence de nouvelle tarification au 1<sup>er</sup> janvier 2019 et dans l'attente d'une nouvelle décision, le prix de journée applicable à compter de cette date est de 343,25 €.

Art. 4. — Le Directeur de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Santé est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au « Bulletin Départemental Officiel du Département de Paris ».

Fait à Paris, le 21 août 2018

Pour la Maire de Paris,  
Présidente du Conseil de Paris  
siégeant en formation de Conseil Départemental  
et par délégation,

*La Sous-Directrice des Actions Familiales  
et Educatives*

Jeanne SEBAN

*NB : Le présent arrêté est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Interrégional de la Tarification Sanitaire et Sociale de Paris dans le délai franc d'un mois à compter de sa notification ou de sa publication.*

**Fixation, à compter du 1<sup>er</sup> août 2018, du tarif journalier applicable au Service de suite « En chemin » du COMITE PARISIEN géré par l'organisme gestionnaire LE COMITÉ PARISIEN DE L'ACSJF situé 63, rue Monsieur le Prince, à Paris 6<sup>e</sup>.**

La Maire de Paris,  
Présidente du Conseil de Paris  
siégeant en formation de Conseil Départemental,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 3221-9, L. 3411-1 et suivants ;

Vu le Code de l'action sociale et des familles et notamment les articles L. 225-5, L. 312-1, L. 314-1 et suivants, R. 221-1 et suivants, R. 321-1 et suivants et R. 351-1 et suivants ;

Vu le règlement départemental d'aide sociale de Paris ;

Vu les propositions budgétaires du Service de suite « En chemin » du COMITE PARISIEN pour l'exercice 2018 ;

Sur proposition du Directeur de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Santé ;

Arrête :

Article premier. — Pour l'exercice 2018, les dépenses et les recettes prévisionnelles du service de suite « En chemin » du COMITE PARISIEN, géré par l'organisme gestionnaire LE COMITE PARISIEN DE L'ACSJF situé 63, rue Monsieur le Prince, 75006 Paris, sont autorisées comme suit :

*Dépenses prévisionnelles :*

— Groupe I : dépenses afférentes à l'exploitation courante : 137 545,00 € ;

— Groupe II : dépenses afférentes au personnel : 318 164,00 € ;

— Groupe III : dépenses afférentes à la structure : 170 040,00 €.

*Recettes prévisionnelles :*

— Groupe I : produits de la tarification et assimilés : 663 314,18 € ;

— Groupe II : autres produits relatifs à l'exploitation : 0,00 € ;

— Groupe III : produits financiers et produits non encaissables : 320,00 €.

Art. 2. — A compter du 1<sup>er</sup> août 2018, le tarif journalier applicable du service de suite « En chemin » du COMITE PARISIEN est fixé à 105,70 € T.T.C. Ce tarif journalier tient compte d'une reprise de résultat déficitaire 2016 d'un montant de - 37 885,18 €.

Art. 3. — En l'absence de nouvelle tarification au 1<sup>er</sup> janvier 2019 et dans l'attente d'une nouvelle décision, le prix de journée applicable à compter de cette date est de 80,63 €.

Art. 4. — Le Directeur de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Santé est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au « Bulletin Départemental Officiel du Département de Paris ».

Fait à Paris, le 21 août 2018

Pour la Maire de Paris,  
Présidente du Conseil de Paris  
siégeant en formation de Conseil Départemental  
et par délégation,

*La Sous-Directrice des Actions Familiales  
et Educatives*

Jeanne SEBAN

*NB : Le présent arrêté est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Interrégional de la Tarification Sanitaire et Sociale de Paris dans le délai franc d'un mois à compter de sa notification ou de sa publication.*

**Fixation, à compter du 1<sup>er</sup> août 2018, du tarif journalier applicable au service d'accueil de jour SAJE JENNER géré par l'organisme gestionnaire JEAN COTXET situé 37, rue Jenner, à Paris 13<sup>e</sup>.**

La Maire de Paris,  
Présidente du Conseil de Paris  
siégeant en formation de Conseil Départemental,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 3221-9, L. 3411-1 et suivants ;

Vu le Code de l'action sociale et des familles et notamment les articles L. 225-5, L. 312-1, L. 314-1 et suivants, R. 221-1 et suivants, R. 321-1 et suivants et R. 351-1 et suivants ;

Vu le règlement départemental d'aide sociale de Paris ;

Vu les propositions budgétaires du service d'accueil de jour SAJE JENNER pour l'exercice 2018 ;

Sur proposition du Directeur de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Santé ;

Arrête :

Article premier. — Pour l'exercice 2018, les dépenses et les recettes prévisionnelles du service d'accueil de jour SAJE JENNER (n° FINESS 750770220), géré par l'organisme gestionnaire JEAN COTXET situé 37, rue Jenner, 75013 Paris, sont autorisées comme suit :

*Dépenses prévisionnelles :*

— Groupe I : dépenses afférentes à l'exploitation courante : 75 000,00 € ;

— Groupe II : dépenses afférentes au personnel : 598 797,00 € ;

— Groupe III : dépenses afférentes à la structure : 140 500,00 €.

*Recettes prévisionnelles :*

— Groupe I : produits de la tarification et assimilés : 860 112,11 € ;

— Groupe II : autres produits relatifs à l'exploitation : 8 314,00 € ;

— Groupe III : produits financiers et produits non encaissables : 0,00 €.

Art. 2. — A compter du 1<sup>er</sup> août 2018, le tarif journalier applicable du service d'accueil de jour SAJE JENNER est fixé à 99,64 € T.T.C. Ce tarif journalier tient compte d'une reprise de résultat déficitaire 2016 d'un montant de - 54 129,11 €.

Art. 3. — En l'absence de nouvelle tarification au 1<sup>er</sup> janvier 2019 et dans l'attente d'une nouvelle décision, le prix de journée applicable à compter de cette date est de 86,88 €.

Art. 4. — Le Directeur de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Santé est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au « Bulletin Départemental Officiel du Département de Paris ».

Fait à Paris, le 21 août 2018

Pour la Maire de Paris,  
Présidente du Conseil de Paris  
siégeant en formation de Conseil Départemental  
et par délégation,

*La Sous-Directrice des Actions Familiales  
et Educatives*

Jeanne SEBAN

*NB : Le présent arrêté est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Interrégional de la Tarification Sanitaire et Sociale de Paris dans le délai franc d'un mois à compter de sa notification ou de sa publication.*

**Fixation, à compter du 1<sup>er</sup> août 2018, du tarif journalier applicable au service adolescents PF JONAS ECOUTE géré par l'organisme gestionnaire FONDATION GRANCHER situé 6, boulevard Jourdan, à Paris 14<sup>e</sup>.**

La Maire de Paris,  
Présidente du Conseil de Paris  
siégeant en formation de Conseil Départemental,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 3221-9, L. 3411-1 et suivants ;

Vu le Code de l'action sociale et des familles et notamment les articles L. 225-5, L. 312-1, L. 314-1 et suivants, R. 221-1 et suivants, R. 321-1 et suivants et R. 351-1 et suivants ;

Vu le règlement départemental d'aide sociale de Paris ;

Vu les propositions budgétaires du service adolescents PF JONAS ECOUTE pour l'exercice 2018 ;

Sur proposition du Directeur de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Santé ;

Arrête :

Article premier. — Pour l'exercice 2018, les dépenses et les recettes prévisionnelles du service adolescents PF JONAS ECOUTE, géré par l'organisme gestionnaire FONDATION GRANCHER (n° FINESS 750710105) situé 6, boulevard Jourdan, 75014 Paris, sont autorisées comme suit :

*Dépenses prévisionnelles :*

— Groupe I : dépenses afférentes à l'exploitation courante : 479 451,66 € ;

— Groupe II : dépenses afférentes au personnel : 1 940 242,26 € ;

— Groupe III : dépenses afférentes à la structure : 271 796,03 €.

*Recettes prévisionnelles :*

— Groupe I : produits de la tarification et assimilés : 2 721 719,19 € ;

— Groupe II : autres produits relatifs à l'exploitation : 1 142,40 € ;

— Groupe III : produits financiers et produits non encaissables : 0,00 €.

Art. 2. — A compter du 1<sup>er</sup> août 2018, le tarif journalier applicable du service adolescents PF JONAS ECOUTE est fixé à 101,51 € T.T.C. Ce tarif journalier tient compte d'une reprise de résultat déficitaire partiel 2015 d'un montant de - 30 973,56 € et 2016 d'un montant de - 398,08 €.

Art. 3. — En l'absence de nouvelle tarification au 1<sup>er</sup> janvier 2019 et dans l'attente d'une nouvelle décision, le prix de journée applicable à compter de cette date est de 133,39 €.

Art. 4. — Le Directeur de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Santé est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au « Bulletin Départemental Officiel du Département de Paris ».

Fait à Paris, le 21 août 2018

Pour la Maire de Paris,  
Présidente du Conseil de Paris  
siégeant en formation de Conseil Départemental  
et par délégation,

*La Sous-Directrice des Actions Familiales  
et Educatives*

Jeanne SEBAN

*NB : Le présent arrêté est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Interrégional de la Tarification Sanitaire et Sociale de Paris dans le délai franc d'un mois à compter de sa notification ou de sa publication.*

**Fixation, à compter du 1<sup>er</sup> août 2018, du tarif journalier applicable au saufah PF JONAS ECOUTE géré par l'organisme gestionnaire FONDATION GRANCHER situé 6, boulevard Jourdan, à Paris 14<sup>e</sup>.**

La Maire de Paris,  
Présidente du Conseil de Paris  
siégeant en formation de Conseil Départemental,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 3221-9, L. 3411-1 et suivants ;

Vu le Code de l'action sociale et des familles et notamment les articles L. 225-5, L. 312-1, L. 314-1 et suivants, R. 221-1 et suivants, R. 321-1 et suivants et R. 351-1 et suivants ;

Vu le règlement départemental d'aide sociale de Paris ;

Vu les propositions budgétaires du saufah PF JONAS ECOUTE pour l'exercice 2018 ;

Sur proposition du Directeur de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Santé ;

Arrête :

Article premier. — Pour l'exercice 2018, les dépenses et les recettes prévisionnelles du saufah PF JONAS ECOUTE, géré par l'organisme gestionnaire FONDATION GRANCHER (n° FINESS 750710105) situé 6, boulevard Jourdan, 75014 Paris, sont autorisées comme suit :

*Dépenses prévisionnelles :*

— Groupe I : dépenses afférentes à l'exploitation courante : 129 121,45 € ;

— Groupe II : dépenses afférentes au personnel : 728 143,21 € ;

— Groupe III : dépenses afférentes à la structure : 116 697,33 €.

*Recettes prévisionnelles :*

— Groupe I : produits de la tarification et assimilés : 1 054 664,53 € ;

— Groupe II : autres produits relatifs à l'exploitation : 319,20 € ;

— Groupe III : produits financiers et produits non encaissables : 0,00 €.

Art. 2. — A compter du 1<sup>er</sup> août 2018, le tarif journalier applicable du saufah PF JONAS ECOUTE est fixé à 243,00 € T.T.C. Ce tarif journalier tient compte d'une reprise de résultat déficitaire partiel 2015 d'un montant de - 37 072,72 € et 2016 d'un montant de - 43 949,02 €.

Art. 3. — En l'absence de nouvelle tarification au 1<sup>er</sup> janvier 2019 et dans l'attente d'une nouvelle décision, le prix de journée applicable à compter de cette date est de 210,51 €.

Art. 4. — Le Directeur de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Santé est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au « Bulletin Départemental Officiel du Département de Paris ».

Fait à Paris, le 21 août 2018

Pour la Maire de Paris,  
Présidente du Conseil de Paris  
siégeant en formation de Conseil Départemental  
et par délégation,

*La Sous-Directrice des Actions Familiales  
et Educatives*

Jeanne SEBAN

*NB : Le présent arrêté est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Interrégional de la Tarification Sanitaire et Sociale de Paris dans le délai franc d'un mois à compter de sa notification ou de sa publication.*



**Fixation, à compter du 1<sup>er</sup> août 2018, du tarif journalier applicable au service mère-enfants PF JONAS ECOUTE géré par l'organisme gestionnaire FONDATION GRANCHER situé 6, boulevard Jourdan, à Paris 14<sup>e</sup>.**

La Maire de Paris,  
Présidente du Conseil de Paris  
siégeant en formation de Conseil Départemental,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 3221-9, L. 3411-1 et suivants ;

Vu le Code de l'action sociale et des familles et notamment les articles L. 225-5, L. 312-1, L. 314-1 et suivants, R. 221-1 et suivants, R. 321-1 et suivants et R. 351-1 et suivants ;

Vu le règlement départemental d'aide sociale de Paris ;

Vu les propositions budgétaires du service mère-enfants PF JONAS ECOUTE pour l'exercice 2018 ;

Sur proposition du Directeur de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Santé ;

Arrête :

Article premier. — Pour l'exercice 2018, les dépenses et les recettes prévisionnelles du service mère-enfants PF JONAS ECOUTE, géré par l'organisme gestionnaire FONDATION GRANCHER (n° FINESS 750710105), situé 6, boulevard Jourdan, 75014 Paris, sont autorisées comme suit :

*Dépenses prévisionnelles :*

— Groupe I : dépenses afférentes à l'exploitation courante : 83 099,37 € ;

— Groupe II : dépenses afférentes au personnel : 390 411,70 € ;

— Groupe III : dépenses afférentes à la structure : 52 386,99 €.

*Recettes prévisionnelles :*

— Groupe I : produits de la tarification et assimilés : 542 314,48 € ;

— Groupe II : autres produits relatifs à l'exploitation : 218,40 € ;

— Groupe III : produits financiers et produits non encaissables : 0,00 €.

Art. 2. — A compter du 1<sup>er</sup> août 2018, le tarif journalier applicable du service mère-enfants PF JONAS ECOUTE est fixé à 195,23 € T.T.C. Ce tarif journalier tient compte d'une reprise de résultat déficitaire partiel 2015 d'un montant de - 15 554,93 € et 2016 d'un montant - 1 079,89 €.

Art. 3. — En l'absence de nouvelle tarification au 1<sup>er</sup> janvier 2019 et dans l'attente d'une nouvelle décision, le prix de journée applicable à compter de cette date est de 126,12 €.

Art. 4. — Le Directeur de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Santé est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au « Bulletin Départemental Officiel du Département de Paris ».

Fait à Paris, le 21 août 2018

Pour la Maire de Paris,  
Présidente du Conseil de Paris  
siégeant en formation de Conseil Départemental  
et par délégation,

*La Sous-Directrice des Actions Familiales  
et Educatives*

Jeanne SEBAN

*NB : Le présent arrêté est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Interrégional de la Tarification Sanitaire et Sociale de Paris dans le délai franc d'un mois à compter de sa notification ou de sa publication.*

**Fixation, à compter du 1<sup>er</sup> août 2018, du tarif journalier applicable à la maison d'enfants à caractère social SAINTE-THERESE gérée par l'organisme gestionnaire APPRENTIS D'AUTEUIL situé 40, rue Jean de La Fontaine, à Paris 16<sup>e</sup>.**

La Maire de Paris,  
Présidente du Conseil de Paris  
siégeant en formation de Conseil Départemental,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 3221-9, L. 3411-1 et suivants ;

Vu le Code de l'action sociale et des familles et notamment les articles L. 225-5, L. 312-1, L. 314-1 et suivants, R. 221-1 et suivants, R. 321-1 et suivants et R. 351-1 et suivants ;

Vu le règlement départemental d'aide sociale de Paris ;

Vu les propositions budgétaires de la maison d'enfants à caractère social SAINTE-THERESE pour l'exercice 2018 ;

Sur proposition du Directeur de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Santé ;

Arrête :

Article premier. — Pour l'exercice 2018, les dépenses et les recettes prévisionnelles de la maison d'enfants à caractère social SAINTE-THERESE, gérée par l'organisme gestionnaire APPRENTIS D'AUTEUIL situé au 40, rue Jean de La Fontaine, 75016 Paris, sont autorisées comme suit :

*Dépenses prévisionnelles :*

— Groupe I : dépenses afférentes à l'exploitation courante : 530 000,00 € ;

— Groupe II : dépenses afférentes au personnel : 1 865 000,00 € ;

— Groupe III : dépenses afférentes à la structure : 613 000,00 €.

*Recettes prévisionnelles :*

— Groupe I : produits de la tarification et assimilés : 3 003 640,00 € ;

— Groupe II : autres produits relatifs à l'exploitation : 0,00 € ;

— Groupe III : produits financiers et produits non encaissables : 4 360,00 €.

Art. 2. — A compter du 1<sup>er</sup> août 2018, le tarif journalier applicable de la maison d'enfants à caractère social SAINTE-THERESE est fixé à 153,69 € T.T.C.

Art. 3. — En l'absence de nouvelle tarification au 1<sup>er</sup> janvier 2019 et dans l'attente d'une nouvelle décision, le prix de journée applicable à compter de cette date est de 151,97 €.

Art. 4. — Le Directeur de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Santé est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au « Bulletin Départemental Officiel du Département de Paris ».

Fait à Paris, le 21 août 2018

Pour la Maire de Paris,  
Présidente du Conseil de Paris  
siégeant en formation de Conseil Départemental  
et par délégation,

*La Sous-Directrice des Actions Familiales  
et Educatives*

Jeanne SEBAN

*NB : Le présent arrêté est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Interrégional de la Tarification Sanitaire et Sociale de Paris dans le délai franc d'un mois à compter de sa notification ou de sa publication.*

**Fixation, à compter du 1<sup>er</sup> août 2018, du tarif journalier applicable au FORFAIT ACCUEIL du CENTRE D'INITIATIVES POUR L'EMPLOI DES JEUNES géré par l'organisme gestionnaire SAUVEGARDE DE L'ADOLESCENCE DE PARIS situé 3, rue André Danjon, à Paris 19<sup>e</sup>.**

La Maire de Paris,  
Présidente du Conseil de Paris  
siégeant en formation de Conseil Départemental,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 3221-9, L. 3411-1 et suivants ;

Vu le Code de l'action sociale et des familles et notamment les articles L. 225-5, L. 312-1, L. 314-1 et suivants, R. 221-1 et suivants, R. 321-1 et suivants et R. 351-1 et suivants ;

Vu le règlement départemental d'aide sociale de Paris ;

Vu les propositions budgétaires du service d'accueil et d'orientation CENTRE D'INITIATIVES POUR L'EMPLOI DES JEUNES pour l'exercice 2018 ;

Sur proposition du Directeur de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Santé ;

Arrête :

Article premier. — Pour l'exercice 2018, les dépenses et les recettes prévisionnelles du service d'accueil et d'orientation CENTRE D'INITIATIVES POUR L'EMPLOI DES JEUNES, géré par l'organisme gestionnaire SAUVEGARDE DE L'ADOLESCENCE DE PARIS situé 3, rue André Danjon, 75019 Paris, sont autorisées comme suit :

*Dépenses prévisionnelles :*

— Groupe I : dépenses afférentes à l'exploitation courante : 81 900,00 € ;

— Groupe II : dépenses afférentes au personnel : 1 132 894,93 € ;

— Groupe III : dépenses afférentes à la structure : 474 611,94 €.

*Recettes prévisionnelles :*

— Groupe I : produits de la tarification et assimilés : 1 675 803,31 € ;

— Groupe II : autres produits relatifs à l'exploitation : 0,00 € ;

— Groupe III : produits financiers et produits non encaissables : 3 000,00 €.

Art. 2. — A compter du 1<sup>er</sup> août 2018, le tarif journalier applicable au FORFAIT ACCUEIL du CENTRE D'INITIATIVES POUR L'EMPLOI DES JEUNES est fixé à 186,66 € T.T.C.

A compter du 1<sup>er</sup> août 2018, le tarif journalier applicable au FORFAIT REENTRAINEMENT du service d'accueil et d'orientation CENTRE D'INITIATIVES POUR L'EMPLOI DES JEUNES est fixé à 976,62 € T.T.C.

Ces tarifs journaliers tiennent compte d'une reprise de résultat excédentaire 2016 d'un montant de 10 603,56 €.

Art. 3. — En l'absence de nouvelle tarification au 1<sup>er</sup> janvier 2019 et dans l'attente d'une nouvelle décision, le prix de journée applicable au FORFAIT ACCUEIL à compter de cette date est de 156,05 €.

En l'absence de nouvelle tarification au 1<sup>er</sup> janvier 2019 et dans l'attente d'une nouvelle décision, le prix de journée applicable au FORFAIT REENTRAINEMENT à compter de cette date est de 816,48 €.

Art. 4. — Le Directeur de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Santé est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera

publié au « Bulletin Départemental Officiel du Département de Paris ».

Fait à Paris, le 21 août 2018

Pour la Maire de Paris,  
Présidente du Conseil de Paris  
siégeant en formation de Conseil Départemental  
et par délégation,  
*La Sous-Directrice des Actions Familiales  
et Educatives*  
Jeanne SEBAN

*NB : Le présent arrêté est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Interrégional de la Tarification Sanitaire et Sociale de Paris dans le délai franc d'un mois à compter de sa notification ou de sa publication.*

**Fixation, à compter du 1<sup>er</sup> août 2018, du tarif journalier applicable au centre maternel SESAME géré par l'organisme gestionnaire L'ESSOR situé 61, rue Armand Carrel, à Paris 19<sup>e</sup>.**

La Maire de Paris,  
Présidente du Conseil de Paris  
siégeant en formation de Conseil Départemental,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 3221-9, L. 3411-1 et suivants ;

Vu le Code de l'action sociale et des familles et notamment les articles L. 225-5, L. 312-1, L. 314-1 et suivants, R. 221-1 et suivants, R. 321-1 et suivants et R. 351-1 et suivants ;

Vu le règlement départemental d'aide sociale de Paris ;

Vu les propositions budgétaires du centre maternel SESAME pour l'exercice 2018 ;

Sur proposition du Directeur de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Santé ;

Arrête :

Article premier. — Pour l'exercice 2018, les dépenses et les recettes prévisionnelles du centre maternel SESAME (n° FINNESS 750710055), géré par l'organisme gestionnaire L'ESSOR situé 61, rue Armand Carrel 75019 Paris, sont autorisées comme suit :

*Dépenses prévisionnelles :*

— Groupe I : dépenses afférentes à l'exploitation courante : 34 200,00 € ;

— Groupe II : dépenses afférentes au personnel : 580 000,00 € ;

— Groupe III : dépenses afférentes à la structure : 425 000,00 €.

*Recettes prévisionnelles :*

— Groupe I : produits de la tarification et assimilés : 889 263,52 € ;

— Groupe II : autres produits relatifs à l'exploitation : 120 000,00 € ;

— Groupe III : produits financiers et produits non encaissables : 9 126,00 €.

Art. 2. — A compter du 1<sup>er</sup> août 2018, le tarif journalier applicable au centre maternel SESAME est fixé à 48,67 € T.T.C.

Ce tarif journalier tient compte d'une reprise de résultat excédentaire partiel 2016 d'un montant de 20 810,48 €, le solde de 24 000 € étant affecté au financement de mesures d'exploitation n'accroissant pas les charges d'exploitation.

Art. 3. — En l'absence de nouvelle tarification au 1<sup>er</sup> janvier 2019 et dans l'attente d'une nouvelle décision, le prix de journée applicable à compter de cette date sera de 43,76 €.

Art. 4. — Le Directeur de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Santé est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera

publié au « Bulletin départemental officiel du Département de Paris ».

Fait à Paris, le 6 août 2018

Pour la Maire de Paris  
Présidente du Conseil de Paris  
siégeant en formation de Conseil Général  
et par délégation,  
*La Sous-Directrice aux Actions Familiales  
et Educatives*  
Jeanne SEBAN

*NB* : Le présent arrêté est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Interrégional de la Tarification Sanitaire et Sociale de Paris dans le délai franc d'un mois à compter de sa notification ou de sa publication.

**Fixation, à compter du 1<sup>er</sup> août 2018, du tarif journalier applicable à la maison d'enfants à caractère social OURCQ gérée par l'organisme gestionnaire JEAN COTXET situé 38, rue de l'Ourcq, à Paris 19<sup>e</sup>.**

La Maire de Paris,  
Présidente du Conseil de Paris  
siégeant en formation de Conseil Départemental,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 3221-9, L. 3411-1 et suivants ;

Vu le Code de l'action sociale et des familles et notamment les articles L. 225-5, L. 312-1, L. 314-1 et suivants, R. 221-1 et suivants, R. 321-1 et suivants et R. 351-1 et suivants ;

Vu le règlement départemental d'aide sociale de Paris ;

Vu les propositions budgétaires de la maison d'enfants à caractère social OURCQ pour l'exercice 2018 ;

Sur proposition du Directeur de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Santé ;

Arrête :

Article premier. — Pour l'exercice 2018, les dépenses et les recettes prévisionnelles de la maison d'enfants à caractère social OURCQ, gérée par l'organisme gestionnaire JEAN COTXET situé 38, rue de l'Ourcq, 75019 Paris, sont autorisées comme suit :

*Dépenses prévisionnelles :*

— Groupe I : dépenses afférentes à l'exploitation courante : 148 000,00 € ;

— Groupe II : dépenses afférentes au personnel : 828 000,00 € ;

— Groupe III : dépenses afférentes à la structure : 194 000,00 €.

*Recettes prévisionnelles :*

— Groupe I : produits de la tarification et assimilés : 1 113 122,51 € ;

— Groupe II : autres produits relatifs à l'exploitation : 993,00 € ;

— Groupe III : produits financiers et produits non encaissables : 703,00 €.

Art. 2. — A compter du 1<sup>er</sup> août 2018, le tarif journalier applicable de la maison d'enfants à caractère social OURCQ est fixé à 145,05 € T.T.C.

Ce tarif journalier tient compte d'une reprise de résultat excédentaire 2016 d'un montant de 55 181,49 €.

Art. 3. — En l'absence de nouvelle tarification au 1<sup>er</sup> janvier 2019 et dans l'attente d'une nouvelle décision, le prix de journée applicable à compter de cette date est de 154,60 €.

Art. 4. — Le Directeur de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Santé est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au « Bulletin Départemental Officiel du Département de Paris ».

Fait à Paris, le 21 août 2018

Pour la Maire de Paris,  
Présidente du Conseil de Paris  
siégeant en formation de Conseil Départemental  
et par délégation,  
*La Sous-Directrice des Actions Familiales  
et Educatives*  
Jeanne SEBAN

*NB* : Le présent arrêté est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Interrégional de la Tarification Sanitaire et Sociale de Paris dans le délai franc d'un mois à compter de sa notification ou de sa publication.

PRÉFECTURE DE LA RÉGION  
D'ILE-DE-FRANCE,  
PRÉFECTURE DE PARIS –  
DÉPARTEMENT DE PARIS

TARIFS - PRIX DE JOURNÉE - AUTORISATIONS

**Fixation, à compter du 1<sup>er</sup> août 2018, du tarif journalier applicable au service d'actions éducatives en milieu ouvert AEMO OLGA SPITZER géré par l'organisme gestionnaire OLGA SPITZER situé au 9 cour des Petites Ecuries, à Paris 10<sup>e</sup>.**

Le Préfet de la Région  
d'Ile-de-France,  
Préfet de Paris,  
Officier de la Légion  
d'Honneur,  
Commandeur de l'Ordre  
National du Mérite,

La Maire de Paris,  
Présidente du Conseil de Paris  
siégeant en formation  
de Conseil Départemental,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 3221-9, L. 3411-1 et suivants ;

Vu le Code de l'action sociale et des familles et notamment les articles L. 225-5, L. 312-1, L. 314-1 et suivants, R. 221-1 et suivants, R. 321-1 et suivants et R. 351-1 et suivants ;

Vu le Code civil et notamment les articles 375 à 375-8 ;

Vu l'ordonnance n° 45-174 du 2 février 1945 modifiée, relative à l'enfance délinquante ;

Vu le décret n° 88-949 du 6 octobre 1988 modifié, relatif à l'habilitation des personnes physiques, établissements, services ou organismes publics ou privés auxquels l'autorité judiciaire confie habituellement des mineurs ou l'exécution de mesures les concernant ;

Vu le règlement départemental d'aide sociale de Paris ;

Vu les propositions budgétaires du service d'actions éducatives en milieu ouvert AEMO OLGA SPITZER pour l'exercice 2018 ;

Sur proposition conjointe du Directeur Interrégional de la Protection Judiciaire de la Jeunesse d'Ile-de-France et Outremer et du Directeur de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Santé ;

Arrêtent :

Article premier. — Pour l'exercice 2018, les dépenses et les recettes prévisionnelles du service d'actions éducatives en milieu ouvert AEMO OLGA SPITZER (n° FINESS 750800195), géré par l'organisme gestionnaire OLGA SPITZER (n° FINESS 750720377) situé 9, cour des Petites Ecuries, 75010 Paris, sont autorisées comme suit :

*Dépenses prévisionnelles :*

— Groupe I : dépenses afférentes à l'exploitation courante : 370 000,00 € ;

— Groupe II : dépenses afférentes au personnel : 6 450 000,00 € ;

— Groupe III : dépenses afférentes à la structure : 1 385 000,00 €.

*Recettes prévisionnelles :*

— Groupe I : produits de la tarification et assimilés : 7 399 266,91 € ;

— Groupe II : autres produits relatifs à l'exploitation : 369 080,76 € ;

— Groupe III : produits financiers et produits non encaissables : 0,00 €.

Art. 2. — A compter du 1<sup>er</sup> août 2018, le tarif journalier applicable du service d'actions éducatives en milieu ouvert AEMO OLGA SPITZER est fixé à 12,69 € T.T.C.

Ce tarif journalier tient compte d'une reprise de résultat excédentaire partiel 2016 d'un montant de 436 652,33 €.

Art. 3. — En l'absence de nouvelle tarification au 1<sup>er</sup> janvier 2019 et dans l'attente d'une nouvelle décision, le prix de journée applicable à compter de cette date est de 14,51 €.

Art. 4. — Le Préfet, Secrétaire Générale de la Préfecture de la Région d'Ile-de-France, le Directeur Interrégional de la Direction de la Protection Judiciaire de la Jeunesse d'Ile-de-France et Outre-mer et le Directeur de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Santé sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au « Bulletin Départemental Officiel du Département de Paris » et au « Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de Paris et de la Préfecture de Police » accessible sur le site internet de la Préfecture de Paris : [www.paris.pref.gouv.fr](http://www.paris.pref.gouv.fr).

Fait à Paris, le 20 août 2018

Pour le Préfet de la Région  
d'Ile-de-France,  
Préfet de Paris  
et par délégation,

*Le Préfet, Secrétaire Général  
pour les Affaires Régionales  
d'Ile-de-France*

Yannick IMBERT

Pour la Maire de Paris  
Présidente du Conseil de Paris  
siégeant en formation  
de Conseil Général  
et par délégation,

*La Directrice des Actions  
Familiales et Educatives*

Jeanne SEBAN

*NB : Le présent arrêté est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Interrégional de la Tarification Sanitaire et Sociale de Paris dans le délai franc d'un mois à compter de sa notification ou de sa publication.*

**PRÉFECTURE DE LA RÉGION  
D'ILE-DE-FRANCE,  
PRÉFECTURE DE PARIS –  
PRÉFECTURE DE POLICE**

ZONE DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ DE PARIS

**Arrêté inter-préfectoral n° 2018-00586 portant nomination au sein du Conseil Départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques de Paris.**

Le Préfet de la Région d'Ile-de-France,  
Préfet de Paris et  
le Préfet de Police,  
Préfet de la Zone de Défense  
et de Sécurité de Paris,

Vu le décret n° 2006-665 du 7 juin 2006 relatif à la réduction du nombre et à la simplification de la composition de diverses Commissions Administratives, notamment son article 9 alinéa 1, concernant la durée de nomination des membres ;

Vu l'arrêté inter-préfectoral n° 2012 257-0004 du 13 septembre 2012 relatif à la composition du Conseil Départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques de Paris, notamment son article 3 ;

Sur proposition du Préfet, Secrétaire Général de la Préfecture de la Région d'Ile-de-France, Préfecture de Paris et du Préfet, Directeur du Cabinet du Préfet de Police, Préfet de la Zone de Défense et de Sécurité de Paris ;

Arrêtent :

Article premier. — Sont nommés au sein du Conseil Départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques de Paris en qualité de membres ne siégeant pas en tant que représentant des services de l'Etat :

1° Désignés par le Conseil de Paris :

— M. Mao PENINO, membre titulaire et M. François VAUGLIN, membre suppléant ;

— Mme Pénélope KOMITES, membre titulaire et M. Jean-Noël AQUA, membre suppléant ;

— Mme Anne SOUYRIS, membre titulaire et Mme Sandrine MEES, membre suppléant ;

— Mme Dominique STOPPA-LYONNET, membre titulaire et M. Frédéric PECHENARD, membre suppléant ;

— Mme Ann-Katrin JEGO, membre titulaire et M. François HAAB, membre suppléant.

2° Désignés par les Associations agréées de consommateurs, de pêche et de protection de l'environnement :

— représentant l'Union Fédérale des Consommateurs « UFC-QUE CHOISIR IDF », M. Henri COING, membre titulaire et Mme Françoise BENOIST-LISON, membre suppléant ;

— représentant l'Union des pêcheurs de Paris et de la Seine, M. Christian CHOLLET, membre titulaire et M. Louis POTTIER, membre suppléant ;

— représentant la Plateforme des Associations parisiennes d'habitants, M. Claude BIRENBAUM, membre titulaire et Mme Françoise DOUADY, membre suppléant.

3° Désignés par les professions ayant leur activité dans les domaines de compétence du conseil :

— sur proposition de la Fédération Française du Bâtiment, M. Alexandre ROUFFIGNAC, membre titulaire et M. Jean-Lou PRAUD, membre suppléant ;

— sur proposition de la Fédération Professionnelle des Entreprises de l'Eau, M. Eric ISSANCHOU, membre titulaire et Mme Diane DESCOMBES, membre suppléant ;

— sur proposition de la Chambre de Commerce et d'Industrie départementale de Paris, M. Olivier BIDOU, membre titulaire et M. Jean-Daniel MONDIN, membre suppléant.

4° A titre d'experts :

— sur proposition du Lieutenant-Colonel, chef du Bureau de prévention de la Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris, le Capitaine Jean-Luc BARNAY, membre titulaire et l'Adjudant-Chef Eric DELRIEU, membre suppléant ;

— sur proposition de la Caisse Régionale d'Assurance Maladie d'Ile-de-France, M. Jean-Philippe CLEMENT, membre titulaire et Mme Alice WION, membre suppléant ;

— sur proposition du Service Parisien de Santé Environnementale, Mme Estelle TRENDEL, membre titulaire et Mme Marie-Aude KERAUTRET, membre suppléant.

5° Au titre de personnalités qualifiées :

— sur proposition de l'Agence Régionale de Santé d'Ile-de-France, Docteur Pierre-André CABANES, membre titulaire et Docteur Pascal EMPEREUR-BISSONNET, membre suppléant ;

— sur proposition du Directeur Régional et Interdépartemental de l'Environnement et de l'Energie d'Ile-de-France, M. Jean-Marie CHAUMEL, Directeur Régional Adjoint de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise d'Energie (ADEME), membre titulaire et Mme Valérie JOUVIN, Responsable du Pôle Ville et territoire durable, membre suppléant ;

— sur proposition du Service Parisien de Santé Environnementale, Docteur Georges SALINES, Directeur, membre titulaire et M. Damien CARLIER, membre suppléant ;

— sur proposition de l'Association de surveillance de la qualité de l'air en Ile-de-France « Airparif », Mme Anne KAUFFMANN, membre titulaire et M. Pierre PERNOT, membre suppléant.

Art. 2. — Sont nommés au sein de la formation spécialisée du Conseil Départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques de Paris en qualité de membres ne siégeant pas en raison des fonctions qu'ils occupent :

1° Désignés par le Conseil de Paris :

— Mme Pénélope KOMITES, membre titulaire et M. Jean-Noël AQUA, membre suppléant ;

— Mme Anne SOUYRIS, membre titulaire et Mme Sandrine MEES, membre suppléant.

2° Désignés par les Associations et organismes intervenant dans le domaine de compétence de la formation spécialisée du conseil :

— représentant l'Union Fédérale des Consommateurs « QUE CHOISIR IDF », M. Henri COING, membre titulaire et Mme Françoise BENOIST-LISON, membre suppléant ;

— représentant la Fédération Française du Bâtiment, M. Alexandre ROUFFIGNAC, membre titulaire et M. Sébastien BARGINE, membre suppléant ;

— représentant l'Agence départementale d'information sur le logement, M. Dominique GADEIX, membre titulaire et Mme Hélène LE GALL, membre suppléant.

3° Au titre de personnalités qualifiées :

— sur proposition de l'Agence Régionale de Santé d'Ile-de-France, Docteur Corinne CHOURAQUI, membre titulaire et Mme Yvelise ARSAUT, membre suppléant ;

— M. Hervé BIONDA, membre titulaire et M. Thierry DONNADIEU, membre suppléant.

Art. 3. — Cet arrêté remplace et abroge les arrêtés inter-préfectoraux n° 2015-00738 du 1<sup>er</sup> septembre 2015, n° 2016-84-0001 du 24 mars 2016, 2016-04-21-001 du 21 avril 2016, 2016-00345 du 17 mai 2016, 2017-00054 du 18 janvier 2017, 75-2017-07-21-009 du 21 juillet 2017, 2018-00341 du 7 mai 2018.

Art. 4. — Le Préfet, Secrétaire Général de la Préfecture de la Région d'Ile-de-France, Préfecture de Paris et le Préfet, Directeur du Cabinet du Préfet de Police, Préfet de la Zone de Défense et de Sécurité de Paris, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié

au « Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de la Région d'Ile-de-France, Préfecture de Paris et de la Préfecture de Police », ainsi qu'au « Bulletin Municipal Officiel de la Ville de Paris », et consultable sur le site de la Préfecture de la Région d'Ile-de-France [www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france/](http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france/).

Fait à Paris, le 23 août 2018

Pour le Préfet de la Région  
d'Ile-de-France,  
Préfet de Paris  
et par délégation,

*Le Préfet, Secrétaire Général  
de la Préfecture de la Région  
d'Ile-de-France,  
Préfecture de Paris*

François RAVIER

Pour le Préfet de Police  
Préfet de la Zone de Défense  
et de Sécurité de Paris  
et par délégation,

*Le Préfet,  
Directeur du Cabinet*

Pierre GAUDIN

## PRÉFECTURE DE POLICE

TRANSPORT - PROTECTION DU PUBLIC

### Arrêté n° 2018 P 12754 modifiant l'arrêté n° 2000-10357 du 13 mars 2000 interdisant l'arrêt des véhicules devant certains établissements.

Le Préfet de Police,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2213-1 et L. 2512-14 ;

Vu le Code de la route et notamment les articles R. 110-2, R. 411-25 et R. 411-10 ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2000-10357 du 13 mars 2000 interdisant l'arrêt des véhicules devant certains établissements ;

Considérant que l'établissement scolaire situé au droit du n° 1, rue Cernuschi à Paris, dans le 17<sup>e</sup> arrondissement, a cessé son activité ;

Considérant, dans ces conditions, que l'interdiction de s'arrêter et de stationner à cette adresse, instaurée dans le cadre du dispositif vigipirate, n'est plus justifiée ;

Sur proposition du Directeur des Transports et de la Protection du Public ;

Arrête :

Article premier. — L'annexe de l'arrêté préfectoral n° 2000-10357 du 13 mars 2000 susvisé est modifiée comme suit :

L'adresse suivante est supprimée dans le 17<sup>e</sup> arrondissement :

— rue Cernuschi, au droit du n° 1.

Art. 2. — Le Directeur des Transports et de la Protection du Public, le Directeur de l'Ordre Public et de la Circulation, le Directeur de la Sécurité de Proximité de l'Agglomération Parisienne de la Préfecture de Police, la Directrice de la Voirie et des Déplacements et le Directeur de la Prévention, de la Sécurité et de la Protection de la Mairie de Paris sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au « Bulletin Municipal Officiel de la Ville de Paris ».

Fait à Paris, le 17 août 2018

Pour le Préfet de Police  
et par délégation,  
*Le Directeur des Transports  
et de la Protection du Public*

Antoine GUERIN

## SECRETARIAT GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION

**Arrêté n° 2018-00584 modifiant l'arrêté n° 2009-00853 du 3 novembre 2009 fixant les conditions d'attribution de la nouvelle bonification indiciaire aux fonctionnaires de catégories B et C de la Préfecture de Police relevant du statut des administrations parisiennes.**

Le Préfet de Police,

Vu la délibération du Conseil de Paris n° D. 1272 du 18 septembre 1995 fixant l'attribution d'une nouvelle bonification indiciaire aux personnels de statut communal en fonction à la Préfecture de Police ;

Vu l'arrêté n° 2009-00853 du 3 novembre 2009 modifié fixant les conditions d'attribution de la nouvelle bonification indiciaire aux fonctionnaires de catégories B et C de la Préfecture de Police relevant du statut des administrations parisiennes ;

Vu l'avis émis par le Comité Technique des administrations parisiennes du 4 juillet 2018 ;

Sur proposition du Directeur des Ressources Humaines ;

Arrête :

Article premier. — L'arrêté du 3 novembre 2009 susvisé est ainsi modifié :

1° A l'article 2 *les mots* : « 2. accueil physique et vérification de pièces administratives dans les fourrières et les pré-fourrières : 10 points » *sont remplacés par les mots* : « 2. Fonctions d'encadrement : 20 points ».

2° L'annexe n° 1 mentionnée à l'article 2 est remplacée par le tableau annexé au présent arrêté.

Art. 2. — Le Préfet, Secrétaire Général pour l'administration et le Directeur des Ressources Humaines sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au « Bulletin Municipal Officiel de la Ville de Paris » et entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> novembre 2018.

Fait à Paris, le 21 août 2018

Pour le Préfet de Police  
et par délégation,  
Le Préfet, Directeur du Cabinet  
Pierre GAUDIN

**Annexe n° 1 : tableau**

Direction de la Police Générale (12 points)			
Sous-direction	Bureau	Nombres d'emplois	Fonctions exercées
Sous-direction de la citoyenneté et des libertés publiques	1 <sup>er</sup> bureau	39	* Instructeurs * Agents chargés de l'accueil du public et agents de guichet
	2 <sup>e</sup> bureau	4	* Chefs ou adjoints de chef de salle de réception du public * Agents chargés de l'accueil du public et agents de guichet
	3 <sup>e</sup> bureau	4	* Missions d'Accompagnement des Usagers (MAU)
	5 <sup>e</sup> bureau	21	* Missions d'Accompagnement des Usagers (MAU) * Agents chargés de l'accueil du public dans les services chargés des visites médicales et des suspensions de permis de conduire

Sous-direction de l'administration des étrangers	6 <sup>e</sup> bureau	49	* Agents vérificateurs * Agents chargés de l'accueil du public et agents de guichet * Agents volants
	7 <sup>e</sup> bureau	76	* Agents vérificateurs * Agents chargés de l'accueil du public et agents de guichet * agents volants
	8 <sup>e</sup> bureau	10	* Agents chargés de l'accueil du public et agents de guichet
	9 <sup>e</sup> bureau	35	* Agents vérificateurs * Agents chargés de l'accueil du public et agents de guichet
	10 <sup>e</sup> bureau	28	* Agents vérificateurs * Agents chargés de l'accueil du public et agents de guichet
	12 <sup>e</sup> bureau	46	* Agents vérificateurs * Agents chargés de l'accueil du public et agents de guichet
Département des ressources et de la modernisation	BAFIL	3	* Sous-régisseur * Agents de caisse et de régie
Cabinet de la Direction de la Police Générale	4 <sup>e</sup> bureau	8	* Chefs ou adjoints de chef de salle de réception du public * Agents chargés de l'accueil du public et agents de guichet
	SAG	2	* Agents chargés de l'accueil du public et agents de guichet
<b>Total</b>		<b>325</b>	

Direction de la Police Générale (20 points)			
Sous-direction	Bureau	Nombres d'emplois	Fonctions exercées
Sous-direction de la citoyenneté et des libertés publiques	1 <sup>er</sup> bureau	7	* Agents de catégorie B ou C exerçant des fonctions d'encadrement
	6 <sup>e</sup> bureau	14	
Sous-direction de l'administration des étrangers	7 <sup>e</sup> bureau	21	
	8 <sup>e</sup> bureau	10	
	9 <sup>e</sup> bureau	8	
	10 <sup>e</sup> bureau	9	
	11 <sup>e</sup> bureau	1	
	12 <sup>e</sup> bureau	15	
Cabinet de la Direction de la Police Générale	SAG	1	
<b>Total</b>		<b>86</b>	

Nombres d'emplois	Fonctions exercées
<b>Direction des Transports et de la Protection du Public (12 points)</b>	
73	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Agents affectés aux guichets d'accueil du public du bureau des taxis et transports publics</li> <li>* Agents accueillant les candidats au certificat de capacité professionnelle de conducteur de taxi et faisant passer l'examen correspondant</li> <li>* Chefs de section et adjoints au chef de section du bureau des taxis et transports publics</li> <li>* Responsable de la section objets trouvés et son adjoint</li> <li>* Agents affectés aux guichets de restitution des objets trouvés et de perception des frais</li> <li>* Agents chargés de l'accueil au guichet des exploitants de débits de boissons (agents polyvalents)</li> <li>* Agents chargés de l'accueil des opérateurs funéraires et des familles (agents polyvalents)</li> <li>* Agent chargé de l'accueil des propriétaires de chiens et de l'instruction des dossiers</li> <li>* Agents chargés de l'accueil des familles des patients BASM/IPPP (polyvalents)</li> <li>* Agents chargés de l'accueil et du renseignement du public BASM/IPP (polyvalents)</li> <li>* Régisseur et régisseur adjoint BASM/IPPP</li> <li>* Agents chargés de l'accueil du public (Institut médico-légal)</li> </ul>
<b>Direction Opérationnelle des Services Techniques et Logistiques (12 points)</b>	
7	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Agents accueillant les conducteurs de taxis et procédant au contrôle technique des véhicules avec délivrance du certificat autorisant le véhicule à circuler</li> </ul>

## COMMUNICATIONS DIVERSES

### URBANISME

#### Avis aux constructeurs

L'attention des constructeurs est appelée sur la nécessité d'attendre l'issue du délai d'instruction de leur demande d'autorisation d'urbanisme avant d'entreprendre les travaux soumis à autorisation ou à déclaration préalable. En effet, d'une part leur demande peut être rejetée dans ce délai et d'autre part l'absence de réponse au terme de ce délai vaut parfois rejet implicite.

Passer outre à cette obligation constitue une infraction passible de sanctions pénales.

#### Lexique

Arrondissement – Références et numéro du dossier – Lieu des travaux – Nom du pétitionnaire – Nom et adresse de l'architecte – Objet de la pétition.

Surface créée : surface de plancher créée.

Surface supprimée : surface de plancher supprimée.

S.T.: Surface du Terrain.

I.S.M.H.: Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques.

M1: 1<sup>er</sup> permis modificatif.

M2: 2<sup>e</sup> permis modificatif (etc.).

#### Liste des demandes de permis d'aménager déposées entre le 1<sup>er</sup> août et le 15 août 2018.

19<sup>e</sup> arr. (PA-075-119-18-V0006). — Place des Fêtes. — Pét. : Mme GRANDJEAN Caroline, VILLE DE PARIS. — Réaménagement de la place des Fêtes. — Date d'enregistrement : 13-08-2018.

20<sup>e</sup> arr. (PA-075-120-18-V0003). — 6 B, rue des Lyanes, 151, rue de Bagnolet. — Pét. : Mme TOPART-COSTEMALLE Virginie. — Division de la parcelle en 2 lots. — Date d'enregistrement : 03-08-2018.

#### Liste des demandes de permis de construire déposées entre le 1<sup>er</sup> août et le 15 août 2018.

1<sup>er</sup> arr. (PC-075-101-18-P0026). — 5, rue des Lavandières Sainte-Opportune. — Pét. : M. CLAUSTRÉ Benjamin, REGIE AUTONOME DES TRANSPORTS PARISIENS. — Arch. : Mme LE GAUDU Marion, 50, rue Roger Salengro, 94724 FONTENAY-SOUS-BOIS. — Dépose et repose de la devanture d'un commerce afin d'aménager un cul de sac pour des travaux d'aménagement souterrains effectués par la RATP. Monument inscrit le 12-04-1974. — Date d'enregistrement : 10-08-2018.

1<sup>er</sup> arr. (PC-075-101-18-P0027). — 3, rue La Vrillière. — Pét. : M. SCHULZ Pierre-Yves, BANQUE DE FRANCE. — Arch. : M. BARTHELEMY Philippe, 68, rue de la Folie Méricourt, 75011 PARIS. — Installation de bungalows provisoires sur deux niveaux dans la cour des voitures. — Date d'enregistrement : 13-08-2018.

1<sup>er</sup> arr. (PC-075-101-18-V0024). — 134, rue Saint-Honoré, 5, rue du Louvre. — Pét. : S.C.I. 3LF LOUVRE – M. MARY Lionel. — Arch. : EN TOUS LIEUX SOCIÉTÉ D'ARCHITECTURE, M. Jean-Luc TERRIER, 16, rue du Saint-Gothard, 75014 PARIS. — Suppression d'un escalier de service, création de deux trémies d'escaliers pour relier le R + 6 au R + 7, remplacement des portes-fenêtres au R + 6, remplacement des fenêtres de toit, création de quatre verrières et installation d'un dispositif de désenfumage en toiture. — Date d'enregistrement : 03-08-2018.

1<sup>er</sup> arr. (PC-075-101-18-V0025). — 14, rue Bertin Poirée, 19, rue Jean Lantier. — Pét. : M. SAINTANGE Christophe. — Arch. : LEMOAL&LEMOAL ARCHITECTES, 47, boulevard de la Liberté, 35000 RENNES. — Modification de la devanture d'un restaurant avec pose de store et aménagement intérieur. — Date d'enregistrement : 07-08-2018.

1<sup>er</sup> arr. (PC-075-101-18-V0028). — 10 au 12, place Vendôme. — Pét. : M. MANSVELT Jean-Marc, S.A. CHAUMET INTERNATIONAL. — Arch. : M. BARTHELEMY Philippe, 68, rue de la Folie Méricourt, 75011 PARIS. — Réaménagement d'un commerce avec suppression des planchers intermédiaires, modification de la façade, changement de destination de bureau à l'entresol en commerce et modification de la volumétrie du R – 1 au R + 1. Surface démolie : 68 m<sup>2</sup>. Surface créée : 111 m<sup>2</sup>. S.T. : 3 502 m<sup>2</sup>. Monument Historique inscrit le 06-05-1927. — Date d'enregistrement : 13-08-2018.

2<sup>e</sup> arr. (PC-075-102-18-V0021). — 6, rue Daunou. — Pét. : M. SCHOR Michaël Marc, S.A.S.U. VENDOME CROSS. — Arch. : M. DAVERSIN Denis – Architecte, 16, boulevard Pereire, 75017 PARIS. — Changement de destination d'un restaurant en salle de sport avec modification de l'aspect extérieur. — Date d'enregistrement : 01-08-2018.

3<sup>e</sup> arr. (PC-075-103-18-V0001-M01). — 1, rue Dupetit-Thouars, 27, rue de Picardie. — Pét. : M. MAALOUF Ibrahim, S.A.S.U. MISTER IBE. — Arch. : M. LEGARET Philippe, 61, rue de Dunkerque, 75009 PARIS. — Modification du seuil de la boutique. Modificatif au PC n° 075-103-18-V-0001 autorisé le 28-05-2018. Monument Historique inscrit le 14-01-1982. — Date d'enregistrement : 06-08-2018.

3<sup>e</sup> arr. (PC-075-103-18-V0014). — 50, rue des Tournelles, 37, boulevard Beaumarchais. — Pét. : M. GASPARIAN Stéphane, S.A. ELOGIE S.I.E.M.P. — Arch. : M. ANGELI Romain, 57, rue Benoît Malon, 94250 GENTILLY. — Création d'un châssis de désenfumage en toiture. Monument Historique inscrit le 13-06-1961. — Date d'enregistrement : 02-08-2018.

3<sup>e</sup> arr. (PC-075-103-18-V0015). — 5 au 5 B, rue Froissart. — Pét. : M. PARIENTE Gérard, S.A.S. FIGP. — Arch. : M. KARBAS David, 15, rue Dussoubs, 75002 PARIS. — Réhabilitation d'un bâtiment à usage de commerce avec modification des liaisons verticales, ravalement de la façade sur rue, modification de la toiture et création d'un patio. Surface démolie : 91,66 m<sup>2</sup>. Surface créée : 75,56 m<sup>2</sup>. S.T. : 218 m<sup>2</sup>. — Date d'enregistrement : 02-08-2018.

4<sup>e</sup> arr. (PC-075-104-18-P0017). — 2, place Louis Lépine, 2, rue de Lutèce, 25 au 29, quai de la Corse. — Pét. : M. BATISTA Emmanuel, MINISTERE DE LA JUSTICE. — Arch. : M. PERROT Alain-Charles, 60, rue Saint-André des Arts, 75006 PARIS. — Restauration du dôme du Tribunal de Commerce (intérieur, extérieur) et de l'escalier d'honneur. — Date d'enregistrement : 01-08-2018.

4<sup>e</sup> arr. (PC-075-104-18-V0018). — 6 au 8, rue Quincampoix. — Pét. : M. ZINAI TARIQ Henri, S.A.R.L. CASA ARCHITECTURE. — Arch. : M. ZINAI TARIQ Henri, 37, rue des Archives, 75004 PARIS. — Ravalement de la façade sur rue. — Date d'enregistrement : 03-08-2018.

4<sup>e</sup> arr. (PC-075-104-18-V0019). — 28, rue de Venise. — Pét. : Mme CAILLAUD Evelyne. — Arch. : M. CAILLAUD Serge, 125, rue Saint-Martin, 75004 PARIS. — Restructuration d'un bâtiment à usage d'habitation et de commerce sur un niveau de sous-sol avec transformation du garage en commerce au rez-de-chaussée sur rue, suppression du commerce au sous-sol en cave d'habitation, modification de la façade, suppression de la loggia au R + 1, création d'une mezzanine au R + 4 et modification des liaisons verticales. Surface démolie : 31,15 m<sup>2</sup>. Surface créée : 57,61 m<sup>2</sup>. S.T. : 83 m<sup>2</sup>. — Date d'enregistrement : 06-08-2018.

4<sup>e</sup> arr. (PC-075-104-18-V0020). — 15 au 17, rue des Lombards. — Pét. : M. LIN Zhengmiao, S.A.S. HEYTEA. — Arch. : M. MARTINS Michel, 127 C, boulevard Auguste Blanqui, 75013 PARIS. — Modification de la devanture d'un commerce avec pose de store. Monument Historique inscrit le 12-04-1974. — Date d'enregistrement : 07-08-2018.

5<sup>e</sup> arr. (PC-075-105-18-V0022). — 91, rue Monge. — Pét. : Mme DUHAUTOIS Sarah. — Arch. : Mme MARGAIRAZ Anne, 77, rue de Javel, 75015 PARIS. — Surélévation d'un niveau d'un bâtiment de logements de R + 5, pour l'extension d'un logement existant (création d'un duplex et d'une toiture-terrasse). — Date d'enregistrement : 01-08-2018.

5<sup>e</sup> arr. (PC-075-105-18-V0023). — 80, rue Mouffetard. — Pét. : M. CHICHEPORTICHE Philippe, S.A.R.L. YOUNG AND HAPPY. — Arch. : M. MAIDENBERG Philippe, 39, rue du Sentier, 75002 PARIS. — Transformation d'un hôtel de R + 4 sur un niveau de sous-sol en résidence de tourisme avec changement de destination partiel du R - 1 et du rez-de-chaussée en commerce, modification et ravalement des façades sur rue et cour, modification des liaisons verticales, suppression de la verrière au rez-de-chaussée. et création d'un local technique dans la cour. Surface démolie : 35,80 m<sup>2</sup>. Surface créée : 6,60 m<sup>2</sup>. S.T. : 142 m<sup>2</sup>. — Date d'enregistrement : 14-08-2018.

6<sup>e</sup> arr. (PC-075-106-18-V0022). — 2, rue de Bérite, 71, rue du Cherche-Midi. — Pét. : M. DUCHAMP David, S.N.C. MER ET SOLEIL. — Arch. : M. SIBAUD Guillaume, 38, rue de Rochechouart, 75009 PARIS. — Construction de 2 bâtiments accolés d'habitation (2 logements) de 2 et 3 étages sur sous-sol partiel après démolition d'un bâtiment à rez-de-chaussée de bureaux avec conservation de la façade sur rue, remplacement des menuiseries extérieures, changement de destination de bureaux en habitation à rez-de-chaussée sur cour d'un bâtiment existant et élargissement d'une porte à rez-de-chaussée sur rue. Surface à supprimer : 404 m<sup>2</sup>. Surface créée : 618 m<sup>2</sup>. — Date d'enregistrement : 02-08-2018.

6<sup>e</sup> arr. (PC-075-106-18-V0023). — Rue Bonaparte. — Pét. : M. CAUVIN Philippe, MAIRIE DE PARIS - DCPA. —

Arch. : M. LAGNEAU Xavier, 132, boulevard Saint-Germain, 75006 PARIS. — Restauration de la fontaine avec création d'un réservoir enterré. Monument Historique inscrit le 06-02-1926. — Date d'enregistrement : 02-08-2018.

6<sup>e</sup> arr. (PC-075-106-18-V0024). — 58, rue Monsieur le Prince. — Pét. : M. MORISSET Frédéric, FODEGI FONCIERE D EXPERTISE GESTION. — Arch. : M. NEBOUT Saint-Ephan, 47, rue de Charenton, 75012 PARIS. — Ravalement de la façade et réfection partielle de la couverture de l'immeuble sur cour (immeuble I.S.M.H.). — Date d'enregistrement : 07-08-2018.

6<sup>e</sup> arr. (PC-075-106-18-V0025). — 3, rue du Vieux Colombier. — Pét. : M. ANDREOLA François Xavier, S.A.S. COLOMBIER PARK. — Arch. : M. MANIGLIER Sébastien, 2, rue Paul Delmet, 75015 PARIS. — Changement de destination d'un garage et d'un bureau du R - 2 au rez-de-chaussée en commerce avec création d'un sas d'entrée sur la façade sur rue et modification des pavés de verre sur le sol de la cour. Surface démolie : 6,81 m<sup>2</sup>. Surface créée : 144,79 m<sup>2</sup>. S.T. : 690 m<sup>2</sup>. — Date d'enregistrement : 10-08-2018.

7<sup>e</sup> arr. (PC-075-107-18-V0037). — 2, avenue Franco-Russe, 191 au 195, rue de l'Université. — Pét. : M. OBADIA Laurent, POINCARE 16. — Arch. : M. FIGIEL Bernard, 12, rue Aristide Briand, 10000 TROYES. — Changement de destination de locaux de bureau en habitation avec ouvertures supplémentaires en toiture (2 logements créés). — Date d'enregistrement : 09-08-2018.

8<sup>e</sup> arr. (PC-075-108-16-V0042-M01). — 4, rue Cambacérés, 6, place des Saussaies. — Pét. : SOCIETE CIVILE CENTRALE MONCEAU représentée par AXIM. — Arch. : PALISSAD ARCHITECTURES représentée par M. Hervé CORNOU, 10, rue de la Fontaine à Mulard, 75013 PARIS. — Restructuration avec redistribution intérieure et mises aux normes d'un bâtiment de bureaux de 5 étages sur 1 niveau de sous-sol, sur rue, place, cour et courette, avec décaissement du sous-sol et démolition du plancher du rez-de-chaussée pour remise à niveau, démolition de 2 appentis sur cour pour construction d'extensions à rez-de-chaussée avec aménagement paysager, végétalisation de 2 toitures-terrasses, modification des liaisons verticales, déplacement d'une des façades de la courette pour implantation d'un escalier intérieur, réfection de la couverture avec remplacement des châssis par des lucarnes versants rue et cour, ravalement des façades avec remplacement de l'ensemble des menuiseries extérieures et création d'une porte à rez-de-chaussée côté rue. Surface supprimée : 954 m<sup>2</sup>. Surface créée : 788 m<sup>2</sup>. S.T. : 601 m<sup>2</sup>. — Date d'enregistrement : 01-08-2018.

8<sup>e</sup> arr. (PC-075-108-17-V0023-M01). — 50, avenue des Champs-Élysées, 1 au 5, rue du Colisée. — Pét. : M. BATIEAU Fabrice, S.A. GAUMONT S.A. — Arch. : LOCI ANIMA, Mme Françoise RAYNAUD, 140, boulevard de Clichy, 75018 PARIS. — Restructuration partielle de 2 bâtiments de 7 et 10 étages sur 2 niveaux de sous-sols partiels, sur rues, à usage de cinéma et de bureau transformés en commerce, locaux communs et salle d'exposition, extension du 2<sup>e</sup> sous-sol pour création de locaux techniques, agrandissement des baies de liaisons entre les 2 bâtiments, construction d'une extension sur la terrasse du R + 3 après démolition du volume existant, démolitions et reconstruction de planchers, modification des liaisons verticales, dépose de la façade côté rue du Colisée et du rez-de-chaussée et entresol côté avenue des Champs-Élysées pour création de nouvelles façades avec réhabilitation de la marquise, réfection de la toiture du 7<sup>e</sup> étage et de l'étanchéité avec végétalisation partielle des toitures-terrasses. Surface supprimée : 1 086 m<sup>2</sup>. Surface créée : 760 m<sup>2</sup>. — Date d'enregistrement : 09-08-2018.

8<sup>e</sup> arr. (PC-075-108-18-V0037). — 85 au 85 B, rue du Faubourg Saint-Honoré. — Pét. : M. LARPIN GESCOR Christian. — Arch. : S.A.R.L. ATELIER 11 M. PETIT Frédéric, 102-104, avenue Edouard Vaillant, 92100 BOULOGNE BILLANCOURT. — Création d'une véranda sur une terrasse



existante au 1<sup>er</sup> étage sur cour. Surface créée : 27,92 m<sup>2</sup>. — Date d'enregistrement : 07-08-2018.

8<sup>e</sup> arr. (PC-075-108-18-V0038). — 26 au 28, rue Clément Marot, 48 au 50, rue Pierre Charron, 1 au 3, rue de Cérisoles. — Pét. : M. CRIVELLI Francesco, S.A.S. RED BLUE. — Arch. : M. TORRES Stéphane, 86, rue Louis Rouquier, 92300 LEVALLOIS PERRET. — Changement de destination d'habitation en commerce au rez-de-chaussée avec modification partielle de la façade sur rue, modification des liaisons verticales du rez-de-chaussée au sous-sol, décaissement du sol. Surface démolie : 131 m<sup>2</sup>. Surface créée : 642 m<sup>2</sup>. S.T. : 778 m<sup>2</sup>. — Date d'enregistrement : 08-08-2018.

8<sup>e</sup> arr. (PC-075-108-18-V0039). — 24 au 26, rue de la Trémolle, 12, rue Clément Marot. — Pét. : M. CRIVELLI Francesco, S.A.S. RED BLUE. — Arch. : M. TORRES Stéphane, 86, rue Louis Rouquier, 92300 LEVALLOIS PERRET. — Changement de destination d'habitation en commerce au rez-de-chaussée et sous-sol, de bureau au 2<sup>e</sup> étage en habitation, extension du commerce, modification de la façade sur rue et cour, modification des liaisons verticales, fermeture de courtes, remplacement et création de châssis de toit. Surface démolie : 339,90 m<sup>2</sup>. Surface créée : 752 m<sup>2</sup>. S.T. : 490 m<sup>2</sup>. — Date d'enregistrement : 08-08-2018.

8<sup>e</sup> arr. (PC-075-108-18-V0040). — 128, rue du Faubourg Saint-Honoré. — Pét. : M. FAIVRE Jérôme, S.A.S. DOMUS SAINT-HONORE. — Arch. : M. MARTINEAU Yrieix, 40, rue de Washington, 75008 PARIS. — Réhabilitation d'un bâtiment de R + 9 sur deux niveaux de sous-sol à usage de commerce, d'habitation et de bureau, modification de la façade sur rue avec pose de stores et de la façade sur cour, création d'une verrière au rez-de-chaussée, réaménagement du parking au R - 2, création d'une terrasse en toiture avec modification de l'édicule de l'ascenseur, modification des liaisons verticales, surélévation d'un niveau au R + 6 ainsi que le transfert de surface de commerce, d'habitation et de bureau. Surface démolie : 844 m<sup>2</sup>. Surface créée : 1 098 m<sup>2</sup>. S.T. : 897 m<sup>2</sup>. — Date d'enregistrement : 14-08-2018.

9<sup>e</sup> arr. (PC-075-109-16-V0048-M01). — 30 au 34, rue Laffitte, 27 au 29, rue Le Peletier. — Pét. : STÉ IMEFA 121 GROUPE CREDIT AGRICOLE. — Arch. : M. DU RIVAU Alexis, 29, avenue Franklin D Roosevelt, 75008 PARIS. — Modification des façades sur rue et courtes et de la toiture. Modificatif au PC n° 075-109-16-V-0048 délivré le 13-07-2017. — Date d'enregistrement : 01-08-2018.

9<sup>e</sup> arr. (PC-075-109-18-V0033). — 6, rue de Clichy. — Pét. : Mme MONNE Caroline, S.C.I. RCS TOULOUSE. — Arch. : M. AWAZU Kozo, 21, avenue du Maine, 75015 PARIS. — Changement de destination d'habitations en bureaux (surface créée 36 m<sup>2</sup>), surélévation de l'édicule, remplacement des menuiseries extérieures et des châssis en façade sur rue, création de châssis de toit en brisis. Monument Historique inscrit le 30-12-1977. — Date d'enregistrement : 03-08-2018.

10<sup>e</sup> arr. (PC-075-110-18-V0026). — 20, rue Philippe de Girard. — Pét. : M. SCHNEIDER Daniel, SEML R.I.V.P. — Arch. : M. RAYNAUD Thomas, 60, rue des Saints Pères, 75007 PARIS. — Construction d'un bâtiment R + 7 sur un niveau de sous-sol à destination de commerce du R - 1 au R + 1 et d'habitation (11 logements sociaux). Surface créée : 1 261 m<sup>2</sup>. Surface démolie : 370 m<sup>2</sup>. — Date d'enregistrement : 01-08-2018.

10<sup>e</sup> arr. (PC-075-110-18-V0027). — 10, rue Chaudron. — Pét. : M. DUMBRAVEANU Dumitrita. — Changement de destination de bureau en hébergement hôtelier avec modification de la façade du local donnant sur rue. — Date d'enregistrement : 03-08-2018.

10<sup>e</sup> arr. (PC-075-110-18-V0028). — 2 au 12, passage Hébrard. — Pét. : M. PAYET Nicolas, S.A. IMMOBILIERE 3 F. — Arch. : ITHAQUES - ARCHITECTES, 30, allée Vivaldi,

75012 PARIS. — Réhabilitation de 99 logements comprenant ravalement avec isolation thermique par l'extérieur, rénovation et extension des halls d'entrée, agrandissement de la loge du gardien et pose de panneaux photo-voltaïques en toiture. Surface créée 6 m<sup>2</sup>. — Date d'enregistrement : 06-08-2018.

11<sup>e</sup> arr. (PC-075-111-15-V0049-M01). — 16, boulevard Beaumarchais, 7, rue Amelot. — Pét. : Mme MOLLO Alma. — Arch. : M. EURIEULT Stanislas Joseph, 7, rue Berryer, 75008 PARIS. — Permis modificatif portant sur modification des ouvertures et des volets en façade sur rue suite au PC n° 075-111-15-V-0049 délivré le 19-10-2015. — Date d'enregistrement : 14-08-2018.

11<sup>e</sup> arr. (PC-075-111-18-V0037). — 7, villa du Clos de Malevart. — Pét. : M. ERRERA Brice, S.A.R.L. BE MALEVART. — Arch. : M. SANTIARD, 10, cité d'Angoulême, 75011 PARIS. — Réhabilitation d'un bâtiment de 4 étages sur un niveau de sous-sol partiel à usage de concession automobile et d'habitation avec changement de destination en locaux de bureau et espace de logistique urbain, démolitions du dernier étage, d'un volume à rez-de-chaussée sur villa et à tous les niveaux pour création de patios, extension du 1<sup>er</sup> niveau de sous-sol et création d'un 2<sup>e</sup> niveau de sous-sol, végétalisation et construction d'un volume en toiture et modification des façades. Surface créée : 1 715 m<sup>2</sup>. Surface démolie : 1 309 m<sup>2</sup>. — Date d'enregistrement : 02-08-2018.

11<sup>e</sup> arr. (PC-075-111-18-V0038). — 64, rue de la Folie-Méricourt. — Pét. : Mme PANYGERES Lisa, S.A.R.L. TACO. — Arch. : M. ESCHALIER Vincent, 16, rue Martel, 75010 PARIS. — Surélévation de 3 niveaux d'une construction R + 2 sur un niveau de sous-sol à usage d'habitation, de commerce au rez-de-chaussée et de bureau aux R + 1 et R + 2, création d'un ascenseur, ravalement de la façade sur rue avec pose d'une isolation thermique par l'extérieur, prolongement d'un escalier, changement de destination de bureau en hébergement hôtelier et création de 8 logements. Surface démolie : 26,30 m<sup>2</sup>. Surface créée : 522,60 m<sup>2</sup>. S.T. : 626 m<sup>2</sup>. — Date d'enregistrement : 02-08-2018.

11<sup>e</sup> arr. (PC-075-111-18-V0039). — 28 au 30, rue Edouard Lockroy, 62, rue Jean-Pierre Timbaud. — Pét. : M. MADAR Alain, S.C.I. FORPAR TIMBAUD. — Arch. : M. GALLIZA Alain-Dominique, 70, rue de la Belle Feuille, 92100 BOULOGNE BILLANCOURT. — Construction d'un immeuble R + 5 de bureau et d'artisanat et démolition d'un R + 1. Surface créée : 710,50 m<sup>2</sup>. — Date d'enregistrement : 03-08-2018.

12<sup>e</sup> arr. (PC-075-112-15-V0026-M02). — 16, avenue Courteline, 31 au 43, boulevard Carnot. — Pét. : Mme POUY Gwenaëlle, FONCIERE DES MURS. — Arch. : M. VANICHE Daniel, 12, rue des Frigos, 75013 PARIS. — Construction d'un hôtel de tourisme de 249 chambres, de 6 étages sur 1 niveau de sous-sol semi-enterré, avec édicule en toiture-terrasse végétalisée, sur rue, avenue et boulevard périphérique. Surface créée : 7 956 m<sup>2</sup>. S.T. : 1 779 m<sup>2</sup>. — Date d'enregistrement : 01-08-2018.

12<sup>e</sup> arr. (PC-075-112-18-P0035). — 8 au 14, rue de Charenton, 2 au 2 B, place de la Bastille, 98 au 164, rue de Lyon. — Pét. : M. LISSNER Stéphane, OPERA BASTILLE DE PARIS. — Installation d'une œuvre éphémère représentant un diadème sur la toiture. — Date d'enregistrement : 13-08-2018.

12<sup>e</sup> arr. (PC-075-112-18-V0034). — Quai de Bercy. — Pét. : M. HUVELIN Bruno, S.A.S. CEMEX GRANULATS. — Arch. : M. BELLOTTI Marc, 8 bis, villa de l'Ermitage, 75020 PARIS. — Construction d'un bâtiment R + 1 à usage de bureau, déplacement de places de stationnement, réaménagement de la plate-forme de transit de matériaux, installation et modification de grilles de protection et de garde-corps et création de murs casiers. Surface démolie : 35,80 m<sup>2</sup>. Surface créée : 35,65 m<sup>2</sup>. — Date d'enregistrement : 13-08-2018.

13<sup>e</sup> arr. (PC-075-113-14-V0027-M01). — 13 au 15, rue Simonet, 53, rue Gérard. — Pét. : Mme MARRY-CASSAIGNE Virginie. — Arch. : EQUATEUR S.A.S. D'ARCHITECTURE, 8, rue de Valois, 75001 PARIS. — Déplacement du désenfumage du R + 4 au R + 3, modification et ajout de baie sur le pan coupé et installation d'un pare-vue sur la terrasse. — Date d'enregistrement : 03-08-2018.

13<sup>e</sup> arr. (PC-075-113-18-V0047). — 11, passage Trubert-Bellier. — Pét. : M. CANCELLERI David. — Arch. : M. CHAZEUX Marc, 14, rue Raspail, 92300 LEVALLOIS PERRET. — Changement de destination de locaux artisanaux à rez-de-chaussée et sous-sol en habitation en extension d'un logement existant avec transformation d'une porte de garage en fenêtre et remplacement d'une verrière sur cour. — Date d'enregistrement : 01-08-2018.

14<sup>e</sup> arr. (PC-075-114-18-V0038). — 3, rue du Commandeur. — Pét. : M. NOEL Jérémy. — Changement de destination d'un local de commerce à rez-de-chaussée sur rue en hébergement hôtelier avec modification de la façade. — Date d'enregistrement : 03-08-2018.

14<sup>e</sup> arr. (PC-075-114-18-V0039). — 26 au 30, rue de la Tombe Issoire, 15 au 17, villa Saint-Jacques. — Pét. : M. CAUVIN Philippe, VILLE DE PARIS. — Arch. : Mme SIMAY Clara, 85, avenue Jean Jaurès, 75019 PARIS. — Restauration d'un bâtiment R + 1 sur un niveau de sous-sol partiel à usage de centre d'intérêt collectif avec création de châssis de toit, ravalement des façades et démolition totale d'un bâtiment R + 1. Surface démolie : 325 m<sup>2</sup>. S.T. : 1 895 m<sup>2</sup>. — Date d'enregistrement : 10-08-2018.

15<sup>e</sup> arr. (PC-075-115-17-V0006-M01). — 2 au 4 B, villa du Mont Tonnerre. — Pét. : M. TRAN Quoc Giao, S.A.R.L. 4VMT. — Arch. : S.A.S. DDB ARCHITECTURE, 193, avenue Achille Peretti, 92200 NEUILLY-SUR-SEINE. — Modification ponctuelle de portes et ouvertures en façade à rez-de-chaussée, du traitement des habillages à rez-de-chaussée et 1<sup>er</sup> étage sur rue, déplacement des châssis de désenfumage et d'accès en toiture et modification des fenêtres de toit sur cour. Surface créée : 27 m<sup>2</sup>. Modificatif au PC n° 075-115-17-V-0006 délivré le 17-05-2017. — Date d'enregistrement : 03-08-2018.

15<sup>e</sup> arr. (PC-075-115-18-V0043). — 10 au 20, rue Robert de Flers, 2 au 10, rue du Théâtre, 1 au 9, rue Gaston de Caillavet. — Pét. : M. POMEL Arnaud, S.A.S. OPCI RAISE IMMOBILIER 1. — Arch. : M. LICHNEROWICZ Rémi, 16, rue des Haies, 75020 PARIS. — Restructuration d'un bâtiment à usage de bureau avec dépose totale de la façade en superstructure, modification des liaisons verticales, couverture de terrasses aux R + 3 et R + 4 et changement de destination de locaux de commerce en bureau au rez-de-chaussée. Surface démolie : 648 m<sup>2</sup>. Surface créée : 896 m<sup>2</sup>. — Date d'enregistrement : 02-08-2018.

15<sup>e</sup> arr. (PC-075-115-18-V0044). — 126 au 128, avenue de Suffren, 2 au 4, rue Chasseloup-Laubat. — Pét. : M. ASSOULINE Michaël. — Arch. : M. KLING Delphine, 13, rue Chapon, 75003 PARIS. — Fermeture de balcons aux 1<sup>er</sup> et 5<sup>e</sup> étages en façade sur rue de l'immeuble et sur façade côté cour au 1<sup>er</sup> étage, transformation d'une fenêtre en porte-fenêtre avec création d'une deuxième porte-fenêtre. Surface créée : 33,20 m<sup>2</sup>. — Date d'enregistrement : 03-08-2018.

15<sup>e</sup> arr. (PC-075-115-18-V0045). — 10 au 12, rue Péclét, 20, rue Léon Lhermitte, 2 au 2 B, rue Pétel. — Pét. : S.A. ELOGIE-SIEMP. — Arch. : M. RENAUD Dominique, 9, rue Romain Rolland, 93260 LES LILAS. — Réhabilitation d'un ensemble de bâtiments de 7 et 8 étages sur 1 niveau de sous-sol à destination de commerce et d'habitation avec ravalement des façades, remplacement des menuiseries extérieures, installation de VMC et de châssis de désenfumage en toiture, construction de 2 locaux de tri sélectif et abri vélos sur cour et redistribution intérieure. — Date d'enregistrement : 03-08-2018.

15<sup>e</sup> arr. (PC-075-115-18-V0046). — 2, passage de Dantzig. — Pét. : M. FREUDIGER Michel, FONDATION LA RUCHE – SEYDOUX. — Arch. : M. FREUDIGER Michel – ARCHITECTE, 6, rue Jules Chaplain, 75006 PARIS. — Rénovation du bâtiment sur rue comprenant le ravalement des façades, réfection de la couverture, création d'un ascenseur, d'un accès P.M.R. d'un escalier de secours sur le pignon Ouest, d'une coursive, remplacement des menuiseries extérieures et encloisonnement des escaliers. — Date d'enregistrement : 06-08-2018.

15<sup>e</sup> arr. (PC-075-115-18-V0047). — Avenue de la Porte Brancion. — Pét. : M. PEMEZEC Julien, S.C.C.V. PORTE DE BRANCION PARIS. — Arch. : HARDEL LE BIHAN ARCHITECTES, 40, rue de Paradis, 75010 PARIS. — Construction d'un bâtiment R + 7 sur la dalle de couverture du périphérique à destination de commerce à rez-de-chaussée et d'habitation. — Date d'enregistrement : 07-08-2018.

16<sup>e</sup> arr. (PC-075-116-13-V1038-M02). — 4, villa Victorien Sardou. — Pét. : Mme AUTHIE Zaïg. — Arch. : M. DE OLIVEIRA Bruno, 11, cité de l'Ameublement, 75011 PARIS. — Conservation des garde-corps existants de la façade principale, des statues de sphinx d'origine, suppression d'une cour anglaise et d'une fenêtre de toit, modification des garde-corps en toiture et des 2 fenêtres sur patio, pose d'un appareil de climatisation et modification du niveau R + 3 et du niveau faîtage de la véranda. Modificatif au PC n° 075-116-13-V1038 autorisé le 09-05-2014. — Date d'enregistrement : 01-08-2018.

16<sup>e</sup> arr. (PC-075-116-18-P0051). — 15 au 25, rue Wilhem, 9 au 17, rue Chardon-Lagache, 23 au 57, rue Mirabeau. — Pét. : M. BENMANSOUR El Hadi, ASSISTANCE PUBLIQUE HOPITAUX DE PARIS. — Arch. : M. MURE Edouard, 21, rue du Faubourg Saint-Antoine, 75011 PARIS. — Construction d'un hôpital R + 4 sur un niveau de sous-sol (260 lits). Surface créée : 17 114 m<sup>2</sup>. — Date d'enregistrement : 10-08-2018.

16<sup>e</sup> arr. (PC-075-116-18-V0006-M01). — 48, rue de l'Assomption, 39, rue Davioud. — Pét. : M. BISMUTH Bernard, FONCIERE JOUFFROY. — Arch. : MAG ARCHITECTS, 11, rue Severo, 75014 PARIS. — Changement des plans du rez-de-chaussée, changement de l'ascenseur, mise en place d'un ascenseur double face et placement du local poubelle au sous-sol. — Date d'enregistrement : 03-08-2018.

16<sup>e</sup> arr. (PC-075-116-18-V0050). — 74 au 80, rue des Belles Feuilles, 5, place du Chancelier Adenauer, 41 au 47, avenue Bugeaud. — Pét. : M. BERTRAND Olivier, RESIDENCE CLUB TIERS. — Arch. : M. BILLIOTTE Olivier, 13, rue Jacques Louvel-Tessier, 75010 PARIS. — Création de 2 terrasses avec tonnelles à rez-de-chaussée sur jardin en surplomb de cours anglaises avec transformation des fenêtres en portes-fenêtres, installation d'un élévateur PMR et modification des espaces verts. Monument Historique inscrit le 15-12-1980. — Date d'enregistrement : 01-08-2018.

16<sup>e</sup> arr. (PC-075-116-18-V0052). — 19, Grande Avenue de la Villa de la Réunion. — Pét. : M. DUBOURDIEU Cédric. — Arch. : M. LECUYER Maxime – Architecte, 11, rue Jean Beausire, 75004 PARIS. — Extension d'une maison, remplacement des menuiseries extérieures et création de deux cours anglaises. — Date d'enregistrement : 14-08-2018.

16<sup>e</sup> arr. (PC-075-116-98-V1412-M03). — 35 au 37, rue Paul Valéry. — Pét. : M. ROTH Lior, S.A.S. VALERY. — Arch. : M. BONAMOUR Pierre-Antoine, 4 ter, passage de la Main d'Or, 75011 PARIS. — Régularisation de l'aire de livraison au 1<sup>er</sup> sous-sol. Modificatif aux PC n°s 075-016-98-V1412, 075-016-98-V1412-M1 et 075-016-98-V1412-M02 délivrés les 11-08-1998, 13-03-2000 et 10-04-2001. — Date d'enregistrement : 02-08-2018.

17<sup>e</sup> arr. (PC-075-117-18-V0045). — 63, avenue de Saint-Ouen. — Pét. : M. ASTY Laurent, S.N.C. PARIS LEGENDRE. — Arch. : ACP ARCHITECTURE, 85, rue Mouffetard,

75005 PARIS. — Construction d'un bâtiment de commerce et d'habitation (30 logements) de 7 étages et sous-sol (9 places de stationnement) après démolition d'un bâtiment de 2 étages et sous-sol d'habitation. Surface à démolir : 628 m<sup>2</sup>. Surface créée : 1 786 m<sup>2</sup>. Hauteur du projet : 24 m. S.T. : 274 m<sup>2</sup>. — Date d'enregistrement : 02-08-2018.

17<sup>e</sup> arr. (PC-075-117-18-V0048). — 181, avenue de Clichy. — Pét. : M. AUBRIOT Christophe, S.A. HABITAT LA SABLIERE. — Arch. : ITHAQUES ARCHITECTES, 30, allée Vivaldi, 75012 PARIS. — Réhabilitation de 101 logements et ravalement avec ITE. — Date d'enregistrement : 07-08-2018.

18<sup>e</sup> arr. (PC-075-118-15-V0029-M02). — 100 au 104, boulevard de Clichy. — Pét. : M. LE MINTIER Arnaud, S.A.S. SOCIETE FONCIERE DE LA COLLINE. — Arch. : ATELIER PATRICK CORDA, 60, rue de Wattignies, 75012 PARIS. — Changement de nom de la cité, modification de la plateforme métallique et suppression de l'échelle d'accès du bâtiment 4, modification de la façade du bâtiment 5 et 6, de la toiture du bâtiment 7 et du bâtiment 9, suppression des menuiseries extérieures du bâtiment 10. Modificatif au PC n° 075-118-15-V-0029 délivré le 20-10-2015 et au PC n° 075-118-15-V-0029-M01 autorisé le 28-12-2017. — Date d'enregistrement : 07-08-2018.

18<sup>e</sup> arr. (PC-075-118-18-P0044). — 32, rue Moussorgsky. — Pét. : M. RIDOUARD Cyril, SNCF RESEAU. — Arch. : M. SEVADJIAN Edward, 16, avenue d'Ivry, 75013 PARIS. — Construction d'un bâtiment de 2 étages, sur rue et voies ferrées, à usage de bureau et de reprographie industrielle, avec rampe extérieure d'accès à la terrasse pour les véhicules au 1<sup>er</sup> étage et végétalisation de la toiture-terrasse inaccessible. Surface créée : 2 163 m<sup>2</sup>. S.T. : 35 586 m<sup>2</sup>. — Date d'enregistrement : 09-08-2018.

18<sup>e</sup> arr. (PC-075-118-18-V0040). — 94 au 108, rue des Poissonniers. — Pét. : BOTBOL Gad, S.A. ICADE. — Arch. : M. CHARTIER Frédéric, 27, rue Popincourt, 75011 PARIS. — Construction d'un immeuble de bureaux, d'une résidence étudiante et d'un espace de fitness, avec maintien du programme existant de location de box de stockage aux particuliers et d'un parc de stationnement d'habitation, et déplacement des locaux Ville de Paris (restaurant administratif et bureaux). — Date d'enregistrement : 02-08-2018.

18<sup>e</sup> arr. (PC-075-118-18-V0041). — 1 B, cité Germain Pilon. — Pét. : Mme LAUN-GARAULT Emmanuelle. — Arch. : Mme LEONARD Marie, 12, avenue du Général Leclerc, 92250 LA GARENNE COLOMBES. — Extension d'un maison R + 2, régularisation du PC n° 075-118-11-V-0073 du 24-02-2012. Surface créée : 114,99 m<sup>2</sup>. — Date d'enregistrement : 07-08-2018.

18<sup>e</sup> arr. (PC-075-118-18-V0042). — 11, rue du Pré. — Pét. : M. ROBINNE Eric, ASSOCIATION ASPP. — Arch. : M. VILLETTE Olivier, 244, Cours Aquitaine, 92100 BOULOGNE BILLANCOURT. — Création d'un plancher intermédiaire au sein d'un restaurant inter-entreprises. Surface créée : 156,70 m<sup>2</sup>. S.T. : 8 896,20 m<sup>2</sup>. — Date d'enregistrement : 08-08-2018.

18<sup>e</sup> arr. (PC-075-118-18-V0043). — 108, rue Dammont. — Pét. : Mme MEY Pauline, S.N.C. ORGANISATION DE MOYENS ET DE LOGISTIQUES. — Arch. : Mme MEY Bérengère, 8, rue Jean Ferrandi, 75006 PARIS. — Transformation d'un immeuble de bureau en auberge de jeunesse avec mise aux normes PMR, modification des façades et des menuiseries actuelles, remplacement de la dalle située au rez-de-chaussée par une verrière avec création d'un jardin d'hiver, démolition partielle des planchers haut du rez-de-chaussée au R + 3. Surface créée : 297,24 m<sup>2</sup>. Surface démolie : 366,25 m<sup>2</sup>. — Date d'enregistrement : 09-08-2018.

18<sup>e</sup> arr. (PC-075-118-18-V0045). — 24 au 28, rue Raymond Queneau, 72 au 76 P3, rue de la Chapelle. — Pét. : M. GERTZ Jean-Noël, S.A.S. CYCLOPONICS. — Arch. : FORALL SAINT-UDIO, 105, rue du Faubourg du Temple, 75010 PARIS. — Aménagement d'un parking de stationnement aux R - 1 et

R - 2 en ferme urbaine. Surface créée : 4 390 m<sup>2</sup>. — Date d'enregistrement : 10-08-2018.

19<sup>e</sup> arr. (PC-075-119-18-V0037). — 110 au 112, avenue de Flandre, 12 au 14, rue de Joinville, 55, rue de l'Ourcq. — Pét. : CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE VIEILLESSE. — Arch. : M. PERUSAT Laurent, 23, rue de Cronstadt, 75015 PARIS. — Réhabilitation d'un ensemble de bâtiments de bureau avec remplacement des menuiseries extérieures, surélévation du niveau des cours avec aménagement paysager, démolition de 3 bâtiments annexes à rez-de-chaussée et sur pilotis dans les cours, création au rez-de-chaussée d'un auvent et d'une marquise sur cour. Surface à démolir : 792 m<sup>2</sup>. — Date d'enregistrement : 06-08-2018.

20<sup>e</sup> arr. (PC-075-120-10-V0030-M04). — 73, rue de la Mare. — Pét. : M. JOLY Pascal, OGEC SAINTE-LOUISE. — Arch. : CABINET ROUGE BASILIC, M. Grégoire CLAUDEL, 17 bis, rue Froment, 75011 PARIS. — Création d'un préau clos et couvert, modification de la façade sur cour et des percements de la façade sur l'escalier extérieur. Surface créée : 86 m<sup>2</sup>. Surface créée : 316 m<sup>2</sup>. Modificatif aux PC n°s 075-120-10-V-0030, 075-120-10-V-0030-M01 et 075-120-10-V-0030-M02 délivrés les 25-02-2011, 27-07-2015 et 01-09-2017, PC n°s 075-120-10-V-0030-M03 autorisé le 21-07-2018. — Date d'enregistrement : 07-08-2018.

20<sup>e</sup> arr. (PC-075-120-14-V0021-M01). — 32, rue de la Mare. — Pét. : M. LAFON Chris. — Modification de la façade cour avec remplacement d'une double porte-fenêtre par une fenêtre et d'une fenêtre par une porte. Modificatif au PC n° 075-120-14-V-0021 autorisé le 24-06-2015. — Date d'enregistrement : 03-08-2018.

20<sup>e</sup> arr. (PC-075-120-15-V0014-M03). — 190, boulevard de Charonne. — Pét. : Mme BOURILLON Olivia, S.N.C. PARIS CHARONNE. — Arch. : M. MALAPERT Olivier, 91, rue Lecourbe, 75015 PARIS. — Modification de la typologie des logements, des gaines techniques, du traitement de sol et de l'aménagement de la cour, d'une partie des façades, remplacement du portail, changement d'altimétrie du 1<sup>er</sup> étage du bâtiment B, aménagement paysager et création de 2 lanterneaux et d'un édicule d'escalier d'accès en toiture-terrasse du bâtiment A. Surface créée : 544 m<sup>2</sup>. Modificatif aux PC n°s 075-120-15-V-0014 et 075-120-15-V-0014 T 01 délivré le 18-12-2015 et 10-03-2016. — Date d'enregistrement : 02-08-2018.

20<sup>e</sup> arr. (PC-075-120-17-V0018-M02). — 18, rue Vitruve. — Pét. : M. BISMUTH Steve, S.C.I. FONCIERE INVESTIV. — Arch. : BESSON CARRIER ARCHITECTURE, 7, rue Marius Minnard, 78640 NEAUPHLE LE CHATEAU. — Création d'une toiture-terrasse au R + 5, modification de l'extension côté cour, déplacement du local vélos, modification du nombre de logements créés (7 au lieu de 5) et création d'un jardin. Modificatif au PC n° 075-120-17-V-0018 autorisé le 13-11-2017. — Date d'enregistrement : 01-08-2018.

20<sup>e</sup> arr. (PC-075-120-18-V0031). — 67 au 69, rue de Ménilmontant, 1, place de Ménilmontant. — Pét. : M. LELEU Benoît. — Arch. : M. LELEU Benoît, 167, avenue Jean Jaurès, 75019 PARIS. — Changement de destination d'une remise d'entrepôt en fond de parcelle en habitation avec création d'une menuiserie extérieure et ravalement de la façade sur cour. — Date d'enregistrement : 07-08-2018.

20<sup>e</sup> arr. (PC-075-120-18-V0032). — 104, rue des Haies, 111, rue des Pyrénées. — Pét. : M. LEON Alain, S.A.S. FLORENT. — Arch. : S.A.S. ZEBRANDCO GAUER, 10, avenue de la Sœur Rosalie, 75013 PARIS. — Changement de destination d'un garage automobile du R - 1 au R + 1 en école de théâtre (Cours Florent) avec modification des façades sur rue, de la toiture, des liaisons verticales et mise aux normes PMR. Surface créée : 34 m<sup>2</sup>. S.T. : 862 m<sup>2</sup>. — Date d'enregistrement : 13-08-2018.

### Liste des demandes de permis de démolir déposées entre le 1<sup>er</sup> août et le 15 août 2018.

3<sup>e</sup> arr. (PD-075-103-18-V0004). — 86, rue Notre-Dame de Nazareth. — Pét. : M. BENFREDJ Mickaël, S.A.S. PATCHWORK. — Agrandissement d'une trémie d'escalier du R - 1 au R + 6. — Date d'enregistrement : 13-08-2018.

9<sup>e</sup> arr. (PD-075-109-18-V0010). — 51, rue de Douai. — Pét. : M. MAS Patrick, CABINET MAS-ROCHER. — Ouverture d'une trémie de 1,15 m<sup>2</sup> au plancher bas pour la mise en place d'un ascenseur à l'intérieur d'une cage d'escalier dans un immeuble. — Date d'enregistrement : 09-08-2018.

15<sup>e</sup> arr. (PD-075-115-18-V0010). — 4, rue Frédéric Mistral, 11 au 13, rue Félix Faure. — Pét. : M. VANDAMME Laurent. — Dépose partielle de la toiture avec ouverture dans un mur porteur au R + 5. — Date d'enregistrement : 03-08-2018.

15<sup>e</sup> arr. (PD-075-115-18-V0011). — 2 au 12, impasse de Presles, 26, cité Morieux, 60 au 76, rue de la Fédération. — Pét. : Mme QUERUB Elisa. — Démolition totale d'une véranda sur jardin. — Date d'enregistrement : 09-08-2018.

17<sup>e</sup> arr. (PD-075-117-18-V0023). — 8 au 10, avenue de Verzy. — Pét. : M. SCHULTZ Régis. — Démolition d'une véranda à rez-de-chaussée. — Date d'enregistrement : 13-08-2018.

19<sup>e</sup> arr. (PD-075-119-18-V0005). — 28 au 32, rue de Lorraine. — Pét. : M. KAMEL Toufik. — Création d'une trémie d'escalier du rez-de-chaussée au R - 1. — Date d'enregistrement : 07-08-2018.

### Liste des demandes de déclarations préalables déposées entre le 1<sup>er</sup> août et le 15 août 2018.

1<sup>er</sup> arr. (DP-075-101-18-V0201). — 216, rue de Rivoli, 1, rue d'Alger. — Pét. : S.A.S. HÔTEL DE LA TAMISE. — Pose d'un dispositif d'éclairage sur toute la façade sur rue d'un hôtel. — Date d'enregistrement : 01-08-2018.

1<sup>er</sup> arr. (DP-075-101-18-V0202). — 2 au 8, rue du Plat d'Étain, 6, rue des Déchargeurs, 27, rue des Lavandières Sainte-Opportune. — Pét. : M. BOUCAUX Loïc, LA POSTE DOI. — Modification de la devanture d'un bureau de poste. — Date d'enregistrement : 01-08-2018.

1<sup>er</sup> arr. (DP-075-101-18-V0203). — 16, rue des Pyramides. — Pét. : M. DESPREZ Erik, S.A.S. S.A.S. IDF COMPAGNONS. — Demande de ravalement sur cour. — Date d'enregistrement : 03-08-2018.

1<sup>er</sup> arr. (DP-075-101-18-V0204). — 17, place du Marché Saint-Honoré. — Pét. : M. SCHMIDT Sergej, ALTA CAPITAL AG c/o AUDINA TREUHAN AKTIENGESELLSCHAFT. — Modification de la devanture d'un commerce en vue d'aménagement d'une boutique de chaussures en remplacement d'une boutique de prêt-à-porter. — Date d'enregistrement : 03-08-2018.

1<sup>er</sup> arr. (DP-075-101-18-V0205). — 20, place du Marché Saint-Honoré, 8 au 8 B, rue Saint-Hyacinthe. — Pét. : M. NEMER Stéphane, LEGER PAGNY. — Réfection couverture. — Date d'enregistrement : 03-08-2018.

1<sup>er</sup> arr. (DP-075-101-18-V0207). — 5, rue Etienne Marcel. — Pét. : M. DONG Chenglei. — Rentoilage du store d'un store. — Date d'enregistrement : 06-08-2018.

1<sup>er</sup> arr. (DP-075-101-18-V0208). — 14, avenue Victoria. — Pét. : M. AUSSOUR Damien. — Ravalement de 3 façades sur cour. — Date d'enregistrement : 07-08-2018.

1<sup>er</sup> arr. (DP-075-101-18-V0209). — 29, avenue de l'Opéra. — Pét. : M. SERGE Bernard. — Enlèvement des distributeurs d'une agence bancaire avec remise en état de la façade. — Date d'enregistrement : 07-08-2018.

1<sup>er</sup> arr. (DP-075-101-18-V0210). — 32, rue Montmartre, 39, rue Etienne Marcel. — Pét. : Mme DOUKHAN Myriam. — Modification de la devanture d'une boutique de prêt-à-porter. — Date d'enregistrement : 07-08-2018.

1<sup>er</sup> arr. (DP-075-101-18-V0211). — 16, rue Vauvilliers, 37, rue Berger. — Pét. : M. JOOMUN Carim, S.A.S. PASTORE. — Modification de la devanture d'un restaurant avec changement de la toile du store. — Date d'enregistrement : 08-08-2018.

1<sup>er</sup> arr. (DP-075-101-18-V0212). — 7 au 7 B, rue du Louvre. — Pét. : M. BECHET Hugues, S.A.S. BECHET. — Ravalement des façades des courettes. — Date d'enregistrement : 08-08-2018.

1<sup>er</sup> arr. (DP-075-101-18-V0213). — 204, rue de Rivoli. — Pét. : M. FARGEON Léon, S.A.S. RECUPOR. — Modification de la devanture d'une bijouterie. — Date d'enregistrement : 08-08-2018.

1<sup>er</sup> arr. (DP-075-101-18-V0214). — 17, place du Marché Saint-Honoré. — Pét. : M. SCHMIDT Sergej, ALTA CAPITAL AG c/o AUDINA TREUHAN AKTIENGESELLSCHAFT. — Modification de la devanture d'un commerce en vue d'aménagement d'une boutique de chaussures en remplacement d'une boutique de prêt-à-porter. — Date d'enregistrement : 09-08-2018.

1<sup>er</sup> arr. (DP-075-101-18-V0215). — 7, rue Coq Héron. — Pét. : M. FEUILLIE, CAISSE IMMOBILIERE DE GERANCE. — Ravalement sur façade côté rue. — Date d'enregistrement : 10-08-2018.

1<sup>er</sup> arr. (DP-075-101-18-V0216). — Place du Marché Saint-Honoré. — Pét. : Mme PETITALO Céline, VILLE DE PARIS - D.E.V.E. — Abattage de 7 arbres. — Date d'enregistrement : 13-08-2018.

2<sup>e</sup> arr. (DP-075-102-18-V0266). — 19, rue d'Aboukir. — Pét. : M. PARIENTE Gary, PARZAG. — Création d'un ascenseur, d'une terrasse végétalisée au R + 2, de balcons sur cour aux 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> étages avec transformation des fenêtres en portes-fenêtres et ravalement de la façade sur rue d'Aboukir, des façades sur cour et remplacement des menuiseries extérieures. — Date d'enregistrement : 01-08-2018.

2<sup>e</sup> arr. (DP-075-102-18-V0267). — 110, rue Réaumur. — Pét. : M. ABTIBOL Freddy, S.A.R.L. ABH PARTNERS. — Modification de la devanture d'une agence immobilière. — Date d'enregistrement : 01-08-2018.

2<sup>e</sup> arr. (DP-075-102-18-V0268). — 12, rue du Quatre Septembre. — Pét. : Mme ZECRI Françoise, CABINET CORRAZE. — Réfection de la couverture sur cour. — Date d'enregistrement : 02-08-2018.

2<sup>e</sup> arr. (DP-075-102-18-V0269). — 69, rue d'Aboukir. — Pét. : M. XIA Peipei née REN, S.A.S. TROIS SŒURS BUFFET SENTIER. — Déplacement d'un conduit d'extraction en toiture. — Date d'enregistrement : 02-08-2018.

2<sup>e</sup> arr. (DP-075-102-18-V0270). — 123, rue d'Aboukir. — Pét. : M. MOUROT Bruno, NRFI. — Ravalement de façades sur cour. — Date d'enregistrement : 03-08-2018.

2<sup>e</sup> arr. (DP-075-102-18-V0271). — 106, rue Réaumur. — Pét. : Mme RENARD Amel, CPAM DE PARIS. — Ravalement des façades et changement de fenêtres. — Date d'enregistrement : 03-08-2018.

2<sup>e</sup> arr. (DP-075-102-18-V0272). — 77, rue d'Aboukir. — Pét. : M. ALEXANIAN Arthur, S.A.R.L. ALEXANIAN & CIE. — Réfection de la couverture à rez-de-chaussée sur rue. — Date d'enregistrement : 03-08-2018.

2<sup>e</sup> arr. (DP-075-102-18-V0273). — 80, rue Réaumur. — Pét. : M. MANIETTE Olivier, CRPCEN. — Changement des menuiseries extérieures au 3<sup>e</sup> étage sur rues. — Date d'enregistrement : 03-08-2018.

2° arr. (DP-075-102-18-V0274). — 19, boulevard Saint-Denis. — Pét. : M. PETIT Frédéric, ATELIER11. — Ravalement des façades sur cour. — Date d'enregistrement : 06-08-2018.

2° arr. (DP-075-102-18-V0275). — 15, boulevard Poissonnière. — Pét. : Mme BOULARD Valérie, S.A.S. MM. BOULARD ET CIE. — Remplacement d'un rideau métallique par un portail de sortie de secours. — Date d'enregistrement : 07-08-2018.

2° arr. (DP-075-102-18-V0276). — 91, boulevard de Sébastopol. — Pét. : Mme ALLAINGUILLAUME Julie, S.A.S. QUADRO. — Modification de la devanture. — Date d'enregistrement : 07-08-2018.

2° arr. (DP-075-102-18-V0277). — 13, rue de Marivaux, 13, boulevard des Italiens. — Pét. : M. FELICICI Jean-Paul, S.A.S. THOMANN HANRY. — Ravalement des façades sur rues. — Date d'enregistrement : 08-08-2018.

2° arr. (DP-075-102-18-V0278). — 23, rue du Sentier. — Pét. : M. BREILLAT Olivier. — Changement de destination d'un local de commerce situé au 2° étage donnant sur rue et cour en habitation (1 logement créé). — Date d'enregistrement : 07-08-2018.

2° arr. (DP-075-102-18-V0279). — 23, rue du Sentier. — Pét. : M. SEBAN Steeve. — Changement de destination d'un local de commerce situé au 3° étage donnant sur rue et cour en habitation (1 logement créé). — Date d'enregistrement : 07-08-2018.

2° arr. (DP-075-102-18-V0280). — 17, rue de la Banque. — Pét. : S.A.S. BERZY 2. — Remise en peinture et pose d'un store-banne d'un restaurant. — Date d'enregistrement : 10-08-2018.

2° arr. (DP-075-102-18-V0281). — 152, rue Montmartre. — Pét. : M. HINPAPHAN Paul, S.A.S. HAWAIIAN POKE. — Pose d'un store-banne sur la devanture d'un restaurant. — Date d'enregistrement : 13-08-2018.

2° arr. (DP-075-102-18-V0282). — 5, rue Tiquetonne. — Pét. : M. MAKHLOUF Sylvain. — Ravalement de la façade sur rue. — Date d'enregistrement : 13-08-2018.

2° arr. (DP-075-102-18-V0283). — 34, rue Saint-Sauveur. — Pét. : Mme, M. VAJOU & DARSY Camille & Pierre-Antoine. — Modification de la devanture en vue d'installation d'un restaurant traiteur. — Date d'enregistrement : 14-08-2018.

2° arr. (DP-075-102-18-V0284). — 154, rue Montmartre. — Pét. : M. FELUS Loïc, S.A.R.L. HOTEL KORNER OPERA. — Ravalement de la façade sur rue. — Date d'enregistrement : 14-08-2018.

3° arr. (DP-075-103-18-V0286). — 18, rue au Maire. — Pét. : CAI XIAOLAI NEE PIU - AFFAIRE PERSONNELLE. — Modification de la devanture d'un restaurant. — Date d'enregistrement : 01-08-2018.

3° arr. (DP-075-103-18-V0287). — 8, rue Montgolfier. — Pét. : M. ANDRIEU Baptiste. — Création de trois châssis de toit, installation d'une pompe à chaleur en toiture avec création d'un conduit de cheminée. — Date d'enregistrement : 01-08-2018.

3° arr. (DP-075-103-18-V0288). — 4 au 8, rue des Haudriettes. — Pét. : M. LOPES Frédéric, CAREL MUTUELLE. — Déplacement d'un sas d'entrée à un local de bureau à rez-de-chaussée sur cour. — Date d'enregistrement : 01-08-2018.

3° arr. (DP-075-103-18-V0289). — 79 au 81 A, boulevard Beaumarchais, 47 au 51, rue des Tournelles. — Pét. : M. TIMSITT Michaël, S.A.R.L. GALERIE JOSEPH. — Modification de la devanture d'une boutique. — Date d'enregistrement : 02-08-2018.

3° arr. (DP-075-103-18-V0290). — 10, rue de Saintonge, 121, rue Vieille du Temple. — Pét. : Mme PERRAUD Maryse, S.A.R.L. SO&JO. — Création d'une fenêtre au 1<sup>er</sup> étage en limite séparative sur cour. — Date d'enregistrement : 03-08-2018.

3° arr. (DP-075-103-18-V0291). — 25, rue Michel le Comte. — Pét. : M. BOYER Laurent, S.A.S. BOYER ET LACOUR. — Modification de la façade d'un commerce en extension d'un commerce existant. — Date d'enregistrement : 03-08-2018.

3° arr. (DP-075-103-18-V0292). — 2, rue Vaucanson, 53, rue de Turbigo. — Pét. : M. BELAID Nabil, S.A.S. CARREFOUR PROXIMITE FRANCE. — Arch. : ATELIER D'ARCHITECTURE REZA SOLTANI, 22, rue de la Louvière, 78120 RAMBOUILLET. — Modification de devanture commerciale « Carrefour City ». — Date d'enregistrement : 06-08-2018.

3° arr. (DP-075-103-18-V0293). — 86, rue Notre-Dame de Nazareth. — Pét. : M. CHICHE Jordan, S.A.S. PATCHWORK. — Modification de la façade d'un local de bureaux et suppression d'une trémie. — Date d'enregistrement : 06-08-2018.

3° arr. (DP-075-103-18-V0294). — 109, boulevard Beaumarchais. — Pét. : M. MATTIUSSI Alexandre, S.A.S. AMI PARIS. — Modification de la devanture d'une boutique de prêt-à-porter. — Date d'enregistrement : 06-08-2018.

3° arr. (DP-075-103-18-V0295). — 99, rue de Turenne. — Pét. : M. KESSASSY Michaël, S.A.R.L. GREENTECH. — Pose d'un store-banne. — Date d'enregistrement : 07-08-2018.

3° arr. (DP-075-103-18-V0296). — 34 au 40, rue Volta, 65, rue de Turbigo. — Pét. : M. BELAID Nabil, S.A.S. CARREFOUR BO. — Remise en peinture de la devanture et remplacement de la toile du store d'une supérette. — Date d'enregistrement : 07-08-2018.

3° arr. (DP-075-103-18-V0297). — 206, rue Saint-Martin. — Pét. : M. DESERT Didier, S.A.R.L. LA PETITE AMBASSADE. — Remise en peinture de la devanture et pose d'un store-banne en vue d'installation. — Date d'enregistrement : 08-08-2018.

3° arr. (DP-075-103-18-V0298). — 7, rue Réaumur. — Pét. : M. BERCHOLE Raphaël, CABINET RINALDI. — Ravalement des façades de la courette. — Date d'enregistrement : 09-08-2018.

3° arr. (DP-075-103-18-V0299). — 46, rue Volta. — Pét. : M. GAY Bernard. — Ravalement d'un pignon avec mise en place d'une I.T.E et restauration partielle de la toiture. — Date d'enregistrement : 09-08-2018.

3° arr. (DP-075-103-18-V0300). — 24, rue de Turenne. — Pét. : M. ARTIS Franck. — Modification de la devanture d'un restaurant avec changement de store. — Date d'enregistrement : 10-08-2018.

3° arr. (DP-075-103-18-V0301). — 11, boulevard des Filles du Calvaire. — Pét. : S.A.R.L. BURGER THEORY GROUP. — Remise en peinture de la devanture d'un établissement de restauration rapide. — Date d'enregistrement : 10-08-2018.

3° arr. (DP-075-103-18-V0302). — 37, rue au Maire. — Pét. : M. SAULAI Fabrice, CABINET SAULAI. — Ravalement de la façade sur rue. — Date d'enregistrement : 13-08-2018.

4° arr. (DP-075-104-18-V0200). — 61, rue de la Verrerie, 7, rue du Temple. — Pét. : M. KIMAN Alexandre, S.A.S. BLUE GARAGE. — Modification de la devanture d'une boutique avec mise aux normes PMR de l'accès. — Date d'enregistrement : 01-08-2018.

4° arr. (DP-075-104-18-V0201). — 1, rue Cloche Perce, 11 au 13, rue François Miron. — Pét. : Mme DESSEAUX Nathalie, EPHEMERAL/VINOSFERA. — Modification de la devanture d'un commerce. — Date d'enregistrement : 01-08-2018.

4° arr. (DP-075-104-18-V0202). — 3, boulevard du Palais. — Pét. : M. BADATE Christian. — Changement de destination de locaux de bureaux en habitation au 2<sup>e</sup> étage sur rue. — Date d'enregistrement : 02-08-2018.

4° arr. (DP-075-104-18-V0203). — 5, rue Simon le Franc, 43, rue du Temple. — Pét. : Mme QUENTEL Armelle. — Arch. : M. BESSON Pascal, 50, rue de Babylone, 75007 PARIS. —

Création d'une fenêtre de toit (de type vélux). — Date d'enregistrement : 03-08-2018.

4<sup>e</sup> arr. (DP-075-104-18-V0204). — 8, rue Sainte-Croix de la Bretonnerie. — Pét. : M. RENOUX Bruno. — Travaux de ravalement de façade sur rue et mur pignon côté pignon. — Date d'enregistrement : 03-08-2018.

4<sup>e</sup> arr. (DP-075-104-18-V0205). — 30 au 32, quai des Célestins, 1, rue des Jardins Saint-Paul, 15, rue de l'Ave Maria. — Pét. : Mme DE BREM Valérie, SAI ELOGIE S.I.E.M.P. — Création d'un escalier du R + 5 jusqu'en toiture sur cour avec végétalisation des toitures-terrasses et réalisation de sauts de loup. — Date d'enregistrement : 06-08-2018.

4<sup>e</sup> arr. (DP-075-104-18-V0206). — 13, rue des Tournelles. — Pét. : M. FEUILLIE, CAISSE IMMOBILIERE DE GERANCE. — Ravalement sur façade côté rue et mur pignon. — Date d'enregistrement : 10-08-2018.

4<sup>e</sup> arr. (DP-075-104-18-V0207). — 14, rue Castex, 15, rue Saint-Antoine. — Pét. : M. LATAPIE Bruno, S.A.R.L. LE REMPART. — Modification d'un conduit d'extraction en toiture. — Date d'enregistrement : 10-08-2018.

4<sup>e</sup> arr. (DP-075-104-18-V0208). — Rue Saint-Antoine. — Pét. : Mme PETITALO Céline, VILLE DE PARIS – D.E.V.E. — Abattage d'un arbre. — Date d'enregistrement : 13-08-2018.

4<sup>e</sup> arr. (DP-075-104-18-V0209). — Square Sainte-Croix de la Bretonnerie. — Pét. : Mme PETITALO Céline, VILLE DE PARIS – D.E.V.E. — Abattage d'un arbre. — Date d'enregistrement : 13-08-2018.

4<sup>e</sup> arr. (DP-075-104-18-V0210). — Boulevard Beaumarchais. — Pét. : Mme PETITALO Céline, VILLE DE PARIS – D.E.V.E. — Abattage de 28 arbres. — Date d'enregistrement : 13-08-2018.

4<sup>e</sup> arr. (DP-075-104-18-V0211). — 5, rue Nicolas Flamel. — Pét. : M. POTY Vincent. — Remplacement des menuiseries extérieures au 4<sup>e</sup> étage sur rue et cour. — Date d'enregistrement : 13-08-2018.

4<sup>e</sup> arr. (DP-075-104-18-V0212). — 30, rue Saint-Paul. — Pét. : M. LOMBARDINI Maxime, S.A.S. FREE MOBILE. — Installation d'un relais de radiotéléphonie en toiture. — Date d'enregistrement : 14-08-2018.

4<sup>e</sup> arr. (DP-075-104-18-V0213). — 10, rue du Roi de Sicile, 7, rue Pavée. — Pét. : M. CAI Xun. — Modification de la devanture d'un commerce en vue d'installation d'un restaurant avec pose de store. — Date d'enregistrement : 14-08-2018.

5<sup>e</sup> arr. (DP-075-105-18-V0283). — 11, rue Royer-Collard, 15, rue Gay-Lussac. — Pét. : M. FAUVAGE Laurent, DESRUE IMMOBILIER MARCHAND DE BIENS. — Ravalement d'un pignon sur cour. — Date d'enregistrement : 01-08-2018.

5<sup>e</sup> arr. (DP-075-105-18-V0284). — 99, rue Monge. — Pét. : M. HAMATA Kamel, S.A.R.L. LE CREPE CAFE HAWAII PARIS MONGE. — Remise en peinture de la devanture et rentoilage du store d'une crêperie. — Date d'enregistrement : 01-08-2018.

5<sup>e</sup> arr. (DP-075-105-18-V0285). — 38 B, boulevard Saint-Marcel. — Pét. : M. TOMILENKO Oleg, S.A.R.L. SRG. — Modification de la façade de la clinique du sport. — Date d'enregistrement : 01-08-2018.

5<sup>e</sup> arr. (DP-075-105-18-V0286). — 12, rue Mouffetard, 1, rue Blainville. — Pét. : M. ETHUIN Pierre-Antoine, S.A.R.L. TOURISTIMO. — Changement de destination de locaux d'habitation en locaux d'hébergement touristique. — Date d'enregistrement : 02-08-2018.

5<sup>e</sup> arr. (DP-075-105-18-V0287). — 2, rue Jean de Beauvais. — Pét. : M. ROUVIERE Jean, S.A.S. ESPACE IMMOBILIER. — Ravalement de la façade sur rue. — Date d'enregistrement : 02-08-2018.

5<sup>e</sup> arr. (DP-075-105-18-V0288). — 6, rue de l'Epée de Bois. — Pét. : Mme BOCAGE, IMMOBILIERE DE FRANCE. —

Ravalement des souches de cheminées. — Date d'enregistrement : 03-08-2018.

5<sup>e</sup> arr. (DP-075-105-18-V0289). — 14, rue de la Montagne Sainte-Geneviève. — Pét. : M. DESPREZ Erik, S.A.S. IDF LES COMPAGNONS. — Ravalement sur rue. — Date d'enregistrement : 03-08-2018.

5<sup>e</sup> arr. (DP-075-105-18-V0290). — 24, rue de Bièvre, 15, rue Maître Albert. — Pét. : M. DE LAGENESTE Thierry. — Changement de 3 fenêtres en étage d'un appartement donnant sur et sur cour. — Date d'enregistrement : 03-08-2018.

5<sup>e</sup> arr. (DP-075-105-18-V0291). — 39, rue de l'Arbalète. — Pét. : M. HUGOT Raphaël. — Remise en peinture de la façade bois existante. — Date d'enregistrement : 03-08-2018.

5<sup>e</sup> arr. (DP-075-105-18-V0292). — 47, rue Monge. — Pét. : M. NATHAN Jérémie. — Ravalement rénovation d'une boutique sans création de surface. — Date d'enregistrement : 06-08-2018.

5<sup>e</sup> arr. (DP-075-105-18-V0293). — 12 au 14 B, boulevard de l'Hôpital. — Pét. : M. AUSSOUR Damien. — Ravalement de façade d'hôpital sur rue. — Date d'enregistrement : 07-08-2018.

5<sup>e</sup> arr. (DP-075-105-18-V0294). — 9, boulevard Saint-Michel. — Pét. : M. Thierry DE LAGENESTE. — Pose de 3 lucarnes en remplacement de fenêtres de toit sur le versant sur rue. — Date d'enregistrement : 08-08-2018.

5<sup>e</sup> arr. (DP-075-105-18-V0295). — 22, rue des Lyonnais. — Pét. : Mme BERNEDE Carine, VILLE DE PARIS – D.E.V.E. — Abattage et replantation d'un arbre. — Date d'enregistrement : 08-08-2018.

5<sup>e</sup> arr. (DP-075-105-18-V0296). — 4, rue des Feuillantines. — Pét. : Mme BERNEDE Carine, VILLE DE PARIS – D.E.V.E. — Abattage et replantation d'un arbre. — Date d'enregistrement : 08-08-2018.

5<sup>e</sup> arr. (DP-075-105-18-V0297). — 23, rue Cujas. — Pét. : Mme BERNEDE Carine, VILLE DE PARIS – D.E.V.E. — Abattage et replantation d'un arbre. — Date d'enregistrement : 08-08-2018.

5<sup>e</sup> arr. (DP-075-105-18-V0298). — 7 au 13, rue de la Clef. — Pét. : Mme BAUDOT Marie-Dominique. — Changement de destination d'un atelier et d'un garage en habitation au rez-de-chaussée. — Date d'enregistrement : 09-08-2018.

5<sup>e</sup> arr. (DP-075-105-18-V0299). — 50, rue de la Montagne Sainte-Geneviève. — Pét. : Mme MEYER Nathalie. — Ravalement des façades sur rue. — Date d'enregistrement : 09-08-2018.

5<sup>e</sup> arr. (DP-075-105-18-V0300). — 7, rue des Boulangers. — Pét. : Mme FABRE Christine, S.A.R.L. BAKER'S PUB. — Modification de la devanture d'un restaurant existant. — Date d'enregistrement : 09-08-2018.

5<sup>e</sup> arr. (DP-075-105-18-V0301). — 35 au 37, rue Pierre Nicole. — Pét. : CABINET JOURDAN. — Modification des accès en façade des 2 halls d'entrée d'un immeuble. — Date d'enregistrement : 09-08-2018.

5<sup>e</sup> arr. (DP-075-105-18-V0302). — 18, rue Cujas. — Pét. : M. ARMAGNAC Aurélien. — Ravalement de la façade et modification de la devanture à rez-de-chaussée d'un hôtel avec création d'une verrière dans la cour. — Date d'enregistrement : 10-08-2018.

5<sup>e</sup> arr. (DP-075-105-18-V0303). — 13, rue Cujas. — Pét. : M. CONTENTIN Christophe. — Agrandissement d'une fenêtre de toit et création de deux autres fenêtres de toit. — Date d'enregistrement : 10-08-2018.

5<sup>e</sup> arr. (DP-075-105-18-V0304). — 19, rue Gay-Lussac. — Pét. : M. LI Qi. — Modification de la devanture et pose d'un store-banane en vue d'installation d'un salon de thé. — Date d'enregistrement : 14-08-2018.

5<sup>e</sup> arr. (DP-075-105-18-V0305). — 14, rue Pascal. — Pét. : M. BELAID Nabil, S.A.S. CARREFOUR PROXIMITE FRANCE. — Modification de la devanture d'un commerce d'audition en vue d'installation d'un supermarché. — Date d'enregistrement : 14-08-2018.

6<sup>e</sup> arr. (DP-075-106-18-V0272). — 19 au 21, rue Jacob. — Pét. : M. LACOSTE François, LACOSTE & THIEULIN. — Ravalement des façades sur cour et création de châssis de toit. — Date d'enregistrement : 01-08-2018.

6<sup>e</sup> arr. (DP-075-106-18-V0273). — 138, boulevard Saint-Germain. — Pét. : CERCLEY Bruno, S.A.S. ROSSIGNOL APPAREL. — Arch. : M. ORFINO Antonio. — Modification de la devanture du commerce en rez-de-chaussée et rénovation intérieure. — Date d'enregistrement : 01-08-2018.

6<sup>e</sup> arr. (DP-075-106-18-V0274). — 61, rue Bonaparte. — Pét. : M. HERME Pierre Camille, S.A.S. PATISSERIES PARIS SAINT-SULPICE P2S2. — Modification de la devanture d'un commerce. — Date d'enregistrement : 01-08-2018.

6<sup>e</sup> arr. (DP-075-106-18-V0275). — 8, rue Saint-Placide. — Pét. : Mme SCHNEIDER Beatriz. — Remplacement des menuiseries extérieures aux 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> étages sur rue. — Date d'enregistrement : 02-08-2018.

6<sup>e</sup> arr. (DP-075-106-18-V0276). — 8, rue Saint-Placide. — Pét. : Mme SCHNEIDER Beatriz, S.A.R.L. LCB DIFFUSION MOUTON A CINQ PATTES. — Modification de la devanture d'un commerce. — Date d'enregistrement : 02-08-2018.

6<sup>e</sup> arr. (DP-075-106-18-V0278). — 40 au 44, boulevard Saint-Michel. — Pét. : Mme COLLET Chantal, LYCEE SAINT-LOUIS. — Remplacement de menuiseries extérieures façades sur rue et cour. — Date d'enregistrement : 03-08-2018.

6<sup>e</sup> arr. (DP-075-106-18-V0279). — 2, rue de Furstemberg. — Pét. : M. SPRAJC Branislav, S.A.S.U. GROUPE BS BATIMENT. — Remise en peinture de la porte de l'accès de l'immeuble. — Date d'enregistrement : 03-08-2018.

6<sup>e</sup> arr. (DP-075-106-18-V0280). — 39, rue Saint-Placide. — Pét. : Mme MILLERET Danielle, S.A.R.L. IMMO CONSTRUCTION PARTICIPATION. — Modification de la devanture d'une boutique de prêt-à-porter. — Date d'enregistrement : 06-08-2018.

6<sup>e</sup> arr. (DP-075-106-18-V0281). — 8, rue du Regard. — Pét. : M. DUCROS Bernard. — Changement de destination d'un bureau en habitation au 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> étages sur rue et cour. — Date d'enregistrement : 06-08-2018.

6<sup>e</sup> arr. (DP-075-106-18-V0282). — 1 au 5, rue du Four. — Pét. : Mme BERTA Diane. — Réfection partielle de la devanture. — Date d'enregistrement : 07-08-2018.

6<sup>e</sup> arr. (DP-075-106-18-V0283). — 13, rue du Cherche-Midi. — Pét. : M. GOULAS Sylvain. — Ravalement partiel du pignon sur bâtiment sur rue. — Date d'enregistrement : 07-08-2018.

6<sup>e</sup> arr. (DP-075-106-18-V0284). — 58, rue de Vaugirard. — Pét. : S.A.R.L. ARCO. — Réfection du balcon situé au 1<sup>er</sup> étage en façade sur rue. — Date d'enregistrement : 07-08-2018.

6<sup>e</sup> arr. (DP-075-106-18-V0285). — 43, rue de Rennes. — Pét. : M. BRUN Thierry, S.A. D.E.V.E.RNOIS. — Modification de la devanture d'une boutique de prêt-à-porter existante avec dépose du store existant. — Date d'enregistrement : 09-08-2018.

6<sup>e</sup> arr. (DP-075-106-18-V0286). — 4, rue d'Assas. — Pét. : Mme DARROZE Hélène, S.A.R.L. HELENE DARROZE. — Déplacement de la porte d'entrée principale d'un restaurant. — Date d'enregistrement : 14-08-2018.

6<sup>e</sup> arr. (DP-075-106-18-V0287). — 141, rue de Rennes. — Pét. : Mme MEYER Nadie. — Modification de la devanture d'une bijouterie. — Date d'enregistrement : 14-08-2018.

6<sup>e</sup> arr. (DP-075-106-18-V0288). — 12, rue Notre-Dame des Champs. — Pét. : M. SCALA Olivier, S.A.R.L. ESSENCE DU

THE. — Modification de la devanture d'un salon de thé. — Date d'enregistrement : 14-08-2018.

7<sup>e</sup> arr. (DP-075-107-18-V0307). — 5, rue Sédillot. — Pét. : M. GIROIS Pascal, S.A.R.L. GIROIS. — Ravalement de la façade sur cour. — Date d'enregistrement : 02-08-2018.

7<sup>e</sup> arr. (DP-075-107-18-V0308). — 172, rue de l'Université. — Pét. : M. DAUDIFFRET Nicolas. — Agrandissement d'une baie, remplacement des menuiseries extérieures et rentoilage des stores au 7<sup>e</sup> étage sur rue. — Date d'enregistrement : 02-08-2018.

7<sup>e</sup> arr. (DP-075-107-18-V0309). — 31, rue Cler. — Pét. : M. LOTTE Yann Alexandre, S.A.S. MAPIVIC. — Modification de la devanture d'un commerce. — Date d'enregistrement : 03-08-2018.

7<sup>e</sup> arr. (DP-075-107-18-V0310). — 167, rue de Grenelle. — Pét. : M. BERTHIER Gilles. — Ravalement façade sur cour. — Date d'enregistrement : 03-08-2018.

7<sup>e</sup> arr. (DP-075-107-18-V0311). — 76, rue de l'Université. — Pét. : M. LANDMAN Philippe. — Réfection de l'étanchéité des terrasses et remplacement des portes-fenêtres au 4<sup>e</sup> étage sur rue et aux 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> étages sur cour. — Date d'enregistrement : 03-08-2018.

7<sup>e</sup> arr. (DP-075-107-18-V0312). — 30, rue de Verneuil. — Pét. : Mme PEYREFITTE-KUNSTLINGER. — Pose de fenêtres de toit sur un immeuble. — Date d'enregistrement : 03-08-2018.

7<sup>e</sup> arr. (DP-075-107-18-V0313). — 60, rue Saint-Dominique. — Pét. : M. PETIT Frédéric. — Réfection des souches de cheminées versant rue. — Date d'enregistrement : 03-08-2018.

7<sup>e</sup> arr. (DP-075-107-18-V0314). — 39, rue de Babylone. — Pét. : M. OUZILOU Maurice, S.A.R.L. HEMMO. — Modification de la devanture d'un commerce. — Date d'enregistrement : 03-08-2018.

7<sup>e</sup> arr. (DP-075-107-18-V0315). — 172, rue de l'Université. — Pét. : Mme DAUDIFFRET Nicolas. — Création de deux menuiseries extérieures au 7<sup>e</sup> étage sur rue. — Date d'enregistrement : 07-08-2018.

7<sup>e</sup> arr. (DP-075-107-18-V0316). — 6, avenue du Docteur Brouardel. — Pét. : M. GUITTIER Eve. — Remplacement des menuiseries, au 4<sup>e</sup> étage d'un immeuble. — Date d'enregistrement : 08-08-2018.

7<sup>e</sup> arr. (DP-075-107-18-V0317). — 3, place Vauban. — Pét. : M. SICARD Patrick, S.A.R.L. CABINET SAINCLAIR. — Ravalement de la façade sur cour avec réfection des balcons. — Date d'enregistrement : 08-08-2018.

7<sup>e</sup> arr. (DP-075-107-18-V0318). — 3, rue de l'Université. — Pét. : DE RAVEL Tiphaine. — Remplacement de fenêtres sur cour et d'un haut-vent sur terrasse. — Date d'enregistrement : 08-08-2018.

7<sup>e</sup> arr. (DP-075-107-18-V0319). — 114, rue Saint-Dominique. — Pét. : Mme DUDOUIT Hélène. — Modification de la devanture d'une pharmacie. — Date d'enregistrement : 08-08-2018.

7<sup>e</sup> arr. (DP-075-107-18-V0320). — 73, avenue Bosquet. — Pét. : M. BARVALLAH Bechir. — Application d'une couche de décapage seulement sur une partie brûlée et nettoyage approfondi de la partie brûlée sur la façade avec karcher haute pression. — Date d'enregistrement : 08-08-2018.

7<sup>e</sup> arr. (DP-075-107-18-V0321). — 43, rue de Bellechasse. — Pét. : M. GUARNIERI Lionel, S.A.R.L. GUARNIERI ET FILS. — Ravalement sur façade côté cour. — Date d'enregistrement : 09-08-2018.

7<sup>e</sup> arr. (DP-075-107-18-V0322). — 286, boulevard Saint-Germain. — Pét. : Mme AL BAHAR Nadia M.A. — Installation

d'un dispositif de chauffage/ventilation en toiture. — Date d'enregistrement : 09-08-2018.

7<sup>e</sup> arr. (DP-075-107-18-V0323). — 22, rue de Beaune. — Pét. : M. LECLERCQ Alexis, CABINET ISAMBERT. — Ravalement des façades côté cour. — Date d'enregistrement : 09-08-2018.

7<sup>e</sup> arr. (DP-075-107-18-V0324). — 24, avenue de Breteuil, 11 au 13, rue d'Estrées. — Pét. : M. BELAID Nabil, S.A.S. CARREFOUR PROXIMITE FRANCE. — Modification de la devanture d'un supermarché. — Date d'enregistrement : 09-08-2018.

7<sup>e</sup> arr. (DP-075-107-18-V0325). — 25, quai Voltaire. — Pét. : S.A.R.L. TURN KEY PROPERTIES. — Changement de destination de bureaux en habitation situé au 3<sup>e</sup> en façades sur rue cour. — Date d'enregistrement : 10-08-2018.

7<sup>e</sup> arr. (DP-075-107-18-V0326). — 3, impasse de Valmy. — Pét. : M. POULAIN Thierry. — Ravalement des façades principales. — Date d'enregistrement : 10-08-2018.

7<sup>e</sup> arr. (DP-075-107-18-V0327). — 11, rue de Solférino. — Pét. : M. FELICI Jean-Paul, S.A.S. THOMANN-HANRY. — Ravalement de la façade sur rue. — Date d'enregistrement : 13-08-2018.

7<sup>e</sup> arr. (DP-075-107-18-V0328). — 67, rue de Babylone. — Pét. : VILLE DE PARIS. — Réaménagement du carrefour Babylone-Invalides. — Date d'enregistrement : 13-08-2018.

7<sup>e</sup> arr. (DP-075-107-18-V0329). — 14, rue de Grenelle. — Pét. : M. FERRE Dominique. — Ravalement de la façade sur rue. — Date d'enregistrement : 13-08-2018.

7<sup>e</sup> arr. (DP-075-107-18-V0330). — Avenue de La Bourdonnais. — Pét. : Mme PETITALO Céline, VILLE DE PARIS – D.E.V.E. — Abattage de 7 arbres. — Date d'enregistrement : 13-08-2018.

7<sup>e</sup> arr. (DP-075-107-18-V0331). — ESP des Invalides. — Pét. : Mme PETITALO Céline, VILLE DE PARIS – D.E.V.E. — Abattage de 8 arbres. — Date d'enregistrement : 13-08-2018.

7<sup>e</sup> arr. (DP-075-107-18-V0332). — 2 B, boulevard des Invalides. — Pét. : Mme PETITALO Céline, VILLE DE PARIS – D.E.V.E. — Abattage d'un arbre. — Date d'enregistrement : 13-08-2018.

7<sup>e</sup> arr. (DP-075-107-18-V0333). — 37, quai d'Orsay. — Pét. : Mme PETITALO Céline, VILLE DE PARIS – D.E.V.E. — Abattage d'un arbre. — Date d'enregistrement : 13-08-2018.

8<sup>e</sup> arr. (DP-075-108-18-V0360). — 10, rue Pierre le Grand, 73, boulevard de Courcelles. — Pét. : S.A.R.L. CIMADEVILLA ARCHITECTURE. — Ravalement des façades sur cour. — Date d'enregistrement : 01-08-2018.

8<sup>e</sup> arr. (DP-075-108-18-V0361). — 1, rue de Saint-Petersbourg, 43 A au 43 B, boulevard des Batignolles. — Pét. : M. PARAHN Jean, S.A.R.L. EURAGIM. — Modification et rénovation de la façade sur rue avec création d'un châssis de désenfumage en toiture. — Date d'enregistrement : 02-08-2018.

8<sup>e</sup> arr. (DP-075-108-18-V0362). — 3, rue du Faubourg Saint-Honoré. — Pét. : M. ZAKHARIA Nicolas, S.C.I. 3 FSH. — Réfection et révision des couvertures d'un ensemble de bâtiments, modification des menuiseries extérieures, travaux d'étanchéité des courettes. — Date d'enregistrement : 02-08-2018.

8<sup>e</sup> arr. (DP-075-108-18-V0363). — 9, rue Tronchet. — Pét. : Mme BENALLAL Akrame, DAF. — Modification de la devanture d'un restaurant. — Date d'enregistrement : 02-08-2018.

8<sup>e</sup> arr. (DP-075-108-18-V0364). — 14, rue d'Edimbourg. — Pét. : M. DESPREZ Erik, S.A.S. S.A.S. IDF LES COMPAGNONS. — Ravalement de la façade sur rue. — Date d'enregistrement : 03-08-2018.

8<sup>e</sup> arr. (DP-075-108-18-V0365). — 6, rue Magellan. — Pét. : M. AUSSOUR Damien. — Ravalement de façade sur rue. — Date d'enregistrement : 07-08-2018.

8<sup>e</sup> arr. (DP-075-108-18-V0366). — 40, rue de Ponthieu. — Pét. : Mme LARROCHE-REINICHE Alice. — Modification de la devanture d'un commerce en vue d'installation d'un restaurant. — Date d'enregistrement : 07-08-2018.

8<sup>e</sup> arr. (DP-075-108-18-V0367). — 5, rue de Vienne, 1, rue de la Bienfaisance. — Pét. : M. MADAR Alain, PARDES PATRIMOINE. — Remplacement d'un conduit d'extraction du rez-de-chaussée jusqu'en toiture dans une cour. — Date d'enregistrement : 08-08-2018.

8<sup>e</sup> arr. (DP-075-108-18-V0368). — 15, rue Saint-Florentin. — Pét. : M. CIMADEVILLA Arnaud. — Remplacement des menuiseries de deux façades donnant sur une cour. — Date d'enregistrement : 08-08-2018.

8<sup>e</sup> arr. (DP-075-108-18-V0369). — 20, rue de Berne. — Pét. : S.A.S. MV VALORISATION. — Ravalement du mur pignon sur cour. — Date d'enregistrement : 09-08-2018.

8<sup>e</sup> arr. (DP-075-108-18-V0370). — 35, rue de Ponthieu. — Pét. : M. LEDEZ Christophe, S.A.S. CARREFOUR PROXIMITE FRANCE. — Modification de la devanture d'un supermarché. — Date d'enregistrement : 09-08-2018.

8<sup>e</sup> arr. (DP-075-108-18-V0371). — 8, rue Murillo. — Pét. : M. RICARD Didier. — Réfection de la toiture dans son ensemble d'un immeuble. — Date d'enregistrement : 09-08-2018.

8<sup>e</sup> arr. (DP-075-108-18-V0372). — 24, rue Tronchet, 33, rue Vignon. — Pét. : Mme BENICHO Sarah, S.A.R.L. OPTIC VIGNON. — Modification de la devanture et remplacement de la toile des stores d'un commerce d'optique en remplacement d'une boutique de prêt-à-porter. — Date d'enregistrement : 10-08-2018.

8<sup>e</sup> arr. (DP-075-108-18-V0373). — 60, boulevard Maiesherbes. — Pét. : Mme LECLERCQ Valérie, S.A.S. BERZY. — Modification de la devanture et remplacement d'un store d'un restaurant. — Date d'enregistrement : 10-08-2018.

8<sup>e</sup> arr. (DP-075-108-18-V0374). — 10, boulevard Maiesherbes, 3, rue Pasquier, 9, rue Chauveau-Lagarde. — Pét. : M. FRADY Benoit, S.A. CABINET KST. — Réfection d'un balcon au 5<sup>e</sup> étage sur rue. — Date d'enregistrement : 10-08-2018.

8<sup>e</sup> arr. (DP-075-108-18-V0375). — 5, rue du Chevalier de Saint-George. — Pét. : M. DELOBEL Jean-François, S.A.R.L. JTS. — Modification de la devanture d'un commerce de vente de perruques. — Date d'enregistrement : 10-08-2018.

8<sup>e</sup> arr. (DP-075-108-18-V0376). — 38, rue François I<sup>er</sup>. — Pét. : S.A.R.L. IBG MAJESTIC PARIS. — Pose de trois stores-bannes en devanture d'un magasin de prêt-à-porter. — Date d'enregistrement : 10-08-2018.

8<sup>e</sup> arr. (DP-075-108-18-V0377). — 2, Rond Point des Champs-Élysées – Marcel Dassault, 2, rue Jean Mermoz, 1, avenue Matignon. — Pét. : M. PAYS Sylvain, S.A.S. CABINET DALLEMAGNE. — Réfection de la couverture et des souches de cheminées. — Date d'enregistrement : 13-08-2018.

8<sup>e</sup> arr. (DP-075-108-18-V0378). — 23, rue de Rome. — Pét. : M. COHEN Marc, S.A.R.L. IYAR. — Changement de destination de commerce en bureau. — Date d'enregistrement : 13-08-2018.

8<sup>e</sup> arr. (DP-075-108-18-V0379). — 2, avenue de Messine. — Pét. : M. CARTALADE Georges, S.C.I. HALION. — Ravalement de l'ensemble des façades, réfection de la couverture tous versants et des souches de cheminée. — Date d'enregistrement : 13-08-2018.

8<sup>e</sup> arr. (DP-075-108-18-V0380). — 8 au 18, avenue Montaigne, 34 au 42, rue Jean Goujon. — Pét. : M. LE MAT Marc, S.A.S.U. BOTTEGA VENETA FRANCE. — Modification de



la devanture d'une boutique de prêt-à-porter avec dépose des stores. — Date d'enregistrement : 13-08-2018.

8<sup>e</sup> arr. (DP-075-108-18-V0381). — 12, rue Quentin-Bauchart, 33, avenue George V. — Pét. : M. MUSALLAM Ibrahim, S.A.S. HOTEL PRINCE DE GALLES. — Remplacement de menuiseries extérieures au R + 9 et création d'une verrière en toiture. — Date d'enregistrement : 14-08-2018.

8<sup>e</sup> arr. (DP-075-108-18-V0382). — 32, rue de Liège, 2, rue de Turin. — Pét. : Mme CHAGNON Anne-Christine, SYNDIC GRIFFATON ET MONTREUIL. — Réfection de la couverture avec remplacement des fenêtres de toit. — Date d'enregistrement : 14-08-2018.

8<sup>e</sup> arr. (DP-075-108-18-V0383). — 93, boulevard Haussmann. — Pét. : Mme ALLAINGUILLAUME Julie. — Modification de la devanture d'un commerce. — Date d'enregistrement : 14-08-2018.

9<sup>e</sup> arr. (DP-075-109-18-V0347). — 15, rue du Helder. — Pét. : M. AMIOTTE Philippe, S.A. DANONE. — Pose de grilles sur des fenêtres situées au rez-de-chaussée en façade sur rue. — Date d'enregistrement : 01-08-2018.

9<sup>e</sup> arr. (DP-075-109-18-V0348). — 2, rue Choron, 11, rue de Maubeuge. — Pét. : M. ABITBOL Freddy, MAUBEUGE CONSEIL. — Modification de la devanture d'une agence immobilière. — Date d'enregistrement : 01-08-2018.

9<sup>e</sup> arr. (DP-075-109-18-V0350). — 24, rue Chaptal. — Pét. : M. MIELCZAREK Johann, S.A. CAISSE CENTRALE DE REASSURANCE. — Remplacement des menuiseries extérieures d'un appartement situé au deuxième étage sur cour. — Date d'enregistrement : 02-08-2018.

9<sup>e</sup> arr. (DP-075-109-18-V0351). — 64, rue Lamartine, 2 au 4, rue des Martyrs. — Pét. : M. MARET Renaud, S.A.S. NATURALIA. — Modification de la devanture d'un commerce. — Date d'enregistrement : 02-08-2018.

9<sup>e</sup> arr. (DP-075-109-18-V0352). — 6, rue Clauzel, 5, rue de Navarin. — Pét. : M. DE VIVIE DE REGIE Laurent. — Remplacement de la verrière au 3<sup>e</sup> étage sur cour. — Date d'enregistrement : 03-08-2018.

9<sup>e</sup> arr. (DP-075-109-18-V0353). — 2, rue Drouot, 20, boulevard Montmartre. — Pét. : M. THILL Patrick. — Réouverture d'une fenêtre et d'une fenêtre de toit précédemment murées d'un appartement donnant sur cour situé au 8<sup>e</sup> étage. — Date d'enregistrement : 03-08-2018.

9<sup>e</sup> arr. (DP-075-109-18-V0354). — 8, rue de Châteaudun. — Pét. : M. DE ABREU Sébastien. — Travaux de ravalement de la façade sur rue du 8, rue de Châteaudun. — Date d'enregistrement : 06-08-2018.

9<sup>e</sup> arr. (DP-075-109-18-V0355). — 23, rue Drouot. — Pét. : M. LOMBARDIN, R.I.V.P. — Ravalement de l'ensemble des façades et remplacement des menuiseries extérieures. — Date d'enregistrement : 07-08-2018.

9<sup>e</sup> arr. (DP-075-109-18-V0356). — 26, avenue Trudaine. — Pét. : Mme PICOT D'ALIGNY D'ASSIGNIES Alette. — Changement de destination d'un local bureau en habitation (1 logement créé). — Date d'enregistrement : 07-08-2018.

9<sup>e</sup> arr. (DP-075-109-18-V0357). — 50, rue de Provence. — Pét. : M. LI Ruiyao, S.A.S. LR COOPERATION. — Remise en peinture de la devanture d'un restaurant. — Date d'enregistrement : 08-08-2018.

9<sup>e</sup> arr. (DP-075-109-18-V0358). — 37, rue Lamartine. — Pét. : M. GRESSIER Rodolphe, S.A.R.L. DAUMESNIL GESTION. — Ravalement de la façade côté cour. — Date d'enregistrement : 08-08-2018.

9<sup>e</sup> arr. (DP-075-109-18-V0359). — 78, rue Taitbout. — Pét. : M. BOUCAUX Loïc, S.C.I. BP MIXTE - POSTE IMMO. — Remplacement des menuiseries extérieurs d'un bureau de poste. — Date d'enregistrement : 08-08-2018.

9<sup>e</sup> arr. (DP-075-109-18-V0360). — 1, place d'Estienne d'Orves. — Pét. : Mme BERNEDE Carine. — Installation de deux abris bacs végétalisés. — Date d'enregistrement : 09-08-2018.

9<sup>e</sup> arr. (DP-075-109-18-V0361). — 51, rue de Douai. — Pét. : M. MAS Patrick, CABINET MAS-ROCHER. — Création d'une trémie au rez-de-chaussée pour la mise en place d'un ascenseur à l'intérieur d'une cage d'escalier dans un immeuble. — Date d'enregistrement : 09-08-2018.

9<sup>e</sup> arr. (DP-075-109-18-V0362). — 17, rue Bleue. — Pét. : M. MARIN Didier, SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES DU 17, RUE BLEUE. — Ravalement sur la façade côté rue. — Date d'enregistrement : 10-08-2018.

9<sup>e</sup> arr. (DP-075-109-18-V0363). — 48, rue Notre-Dame de Lorette. — Pét. : M. SERRI Julien. — Modification de devanture d'un commerce de bouche. — Date d'enregistrement : 10-08-2018.

9<sup>e</sup> arr. (DP-075-109-18-V0364). — 60, rue Jean-Baptiste Pigalle. — Pét. : M. DE VALLEE Laurent, S.A.R.L. GO ARCHITECTURE. — Ravalement des façades et de mur pignon sur rue. — Date d'enregistrement : 10-08-2018.

9<sup>e</sup> arr. (DP-075-109-18-V0365). — 6, rue Clauzel, 5, rue de Navarin. — Pét. : M. TARDIEU Jérôme. — Création d'une terrasse en toiture au R + 3 avec remplacement de menuiseries extérieures et pose de garde-corps. — Date d'enregistrement : 14-08-2018.

9<sup>e</sup> arr. (DP-075-109-18-V0366). — 49, rue Jean-Baptiste Pigalle. — Pét. : M. GROH Thomas. — Remplacement de 2 châssis de toit. — Date d'enregistrement : 14-08-2018.

9<sup>e</sup> arr. (DP-075-109-18-V0367). — 18, rue Vignon. — Pét. : M. HERRMAN Michaël. — Création de deux châssis de toit. — Date d'enregistrement : 14-08-2018.

10<sup>e</sup> arr. (DP-075-110-18-V0374). — 15 T au 19, rue Eugène Varlin. — Pét. : M. THIEULIN Wandrille, LACOSTE & THIEULIN. — Installation d'un bloc de climatisation en toiture versant rue. — Date d'enregistrement : 01-08-2018.

10<sup>e</sup> arr. (DP-075-110-18-V0375). — 20, rue de Belzunce, 12, rue de Rocroy. — Pét. : M. ARNOLD Marc, S.A. BOUYGUES TELECOM. — Installation d'un relais de radiotéléphonie en toiture avec pose de garde-corps et création d'un portillon. — Date d'enregistrement : 01-08-2018.

10<sup>e</sup> arr. (DP-075-110-18-V0376). — 123, rue La Fayette. — Pét. : M. BADATE Arnaud, S.A.S. BASE INVEST. — Changement de destination de locaux de bureau en habitation au 3<sup>e</sup> étage sur rue. — Date d'enregistrement : 02-08-2018.

10<sup>e</sup> arr. (DP-075-110-18-V0377). — 5, rue Henri Feulard. — Pét. : Mme LASCOMBE Sophie, ACT 75. — Remplacement d'une baie située au rez-de-chaussée. — Date d'enregistrement : 02-08-2018.

10<sup>e</sup> arr. (DP-075-110-18-V0378). — 22 au 24, rue du Faubourg Saint-Martin. — Pét. : M. MOUTARD PICHOT, S.A.R.L. MOUTARD-PICHOT. — Ravalement du mur pignon côté 30A en fond de parcelle. — Date d'enregistrement : 03-08-2018.

10<sup>e</sup> arr. (DP-075-110-18-V0379). — 34, boulevard de Bonne Nouvelle. — Pét. : M. GUERIN Cédric, S.A.R.L. GSS - DELAVILLE. — Arch. : EN TOUS LIEUX STÉ D'ARCHITECTURE, M. Jean-Luc TERRIER, 16, rue du Saint-Gothard, 75014 PARIS. — Rénovation des constructions provisoires. — Date d'enregistrement : 03-08-2018.

10<sup>e</sup> arr. (DP-075-110-18-V0380). — 59 B, rue de Lancry. — Pét. : M. RENAUD Jean-René, S.A.S. SOGI. — Ravalement de la façade sur rue. — Date d'enregistrement : 06-08-2018.

10<sup>e</sup> arr. (DP-075-110-18-V0381). — 109, rue du Faubourg du Temple. — Pét. : M. RENOUX Bruno, CABINET PASSET. — Travaux de ravalement façade cour bâtiment D & pignon droit. — Date d'enregistrement : 07-08-2018.

10<sup>e</sup> arr. (DP-075-110-18-V0382). — 27, rue d'Hauteville, 1, rue Gabriel Laumain. — Pét. : M. LAROUSSE Nicolas. — Création d'un châssis de toit versant cour. — Date d'enregistrement : 07-08-2018.

10<sup>e</sup> arr. (DP-075-110-18-V0383). — 10, rue Jean et Marie Moinon. — Pét. : Mme ROSELLI Alessia. — Réouverture d'une porte-fenêtre donnant sur cour. — Date d'enregistrement : 07-08-2018.

10<sup>e</sup> arr. (DP-075-110-18-V0384). — 36, rue de l'Echiquier. — Pét. : M. LONCHAMPT Loïc, VILLIERS IMMOBILIER. — Remplacement des menuiseries au rez-de-chaussée en façades sur rues avec modification des ouvertures sur rues d'un hôtel. — Date d'enregistrement : 08-08-2018.

10<sup>e</sup> arr. (DP-075-110-18-V0385). — 28, rue des Petites Ecuries. — Pét. : M. PORTRAIT Elie. — Changement de destination de bureau en habitation au 6<sup>e</sup> étage. — Date d'enregistrement : 09-08-2018.

10<sup>e</sup> arr. (DP-075-110-18-V0386). — 1 au 9, boulevard de la Chapelle, 37 au 45, rue du Château Landon. — Pét. : M. AUBRIOT Christophe, S.A. ICF HABITAT LA SABLIERE. — Création et modification d'une grille de clôture avec réalisation d'un portillon, remplacement des potelets et du panneau de signalétique. — Date d'enregistrement : 09-08-2018.

10<sup>e</sup> arr. (DP-075-110-18-V0387). — 12, rue d'Enghien. — Pét. : M. TRANCOSO Sébastien, S.A.R.L. LCST RENOVATION. — Ravalement de la façade sur cour. — Date d'enregistrement : 09-08-2018.

10<sup>e</sup> arr. (DP-075-110-18-V0388). — 51, rue des Vinaigriers. — Pét. : M. KANAAN Houssam, S.A.R.L. KANN DESIGN. — Modification de la devanture d'un commerce. — Date d'enregistrement : 09-08-2018.

10<sup>e</sup> arr. (DP-075-110-18-V0389). — 261, rue du Faubourg Saint-Martin. — Pét. : Mme GAY Elise. — Changement de destination d'un local donnant sur rue servant d'entrepôt en habitation. (1 logement créé). — Date d'enregistrement : 10-08-2018.

10<sup>e</sup> arr. (DP-075-110-18-V0390). — 178, rue Saint-Maur. — Pét. : Mme THEPPENIER Olympe. — Modification de la devanture d'une agence immobilière. — Date d'enregistrement : 10-08-2018.

10<sup>e</sup> arr. (DP-075-110-18-V0391). — 26, rue Philippe de Girard. — Pét. : M. GARRABOS Olivier. — Travaux de ravalement en façades cour en mitoyenneté situé en dessous de la toiture à rez-de-chaussée et le mur séparatif mitoyen de gauche dans la cour. — Date d'enregistrement : 10-08-2018.

10<sup>e</sup> arr. (DP-075-110-18-V0392). — 24, rue du Faubourg Poissonnière. — Pét. : M. HEZARD Victor, IPREC. — Modification de la façade et remplacement des fenêtres au 1<sup>er</sup> étage sur cour d'un organisme de formation. — Date d'enregistrement : 10-08-2018.

11<sup>e</sup> arr. (DP-075-111-18-V0471). — 18, rue de la Roquette. — Pét. : M. CHENG ZE Rémy, S.A.R.L. DELICES. — Modification de la devanture d'un commerce avec changement de la toile du store. — Date d'enregistrement : 01-08-2018.

11<sup>e</sup> arr. (DP-075-111-18-V0472). — 64, rue Oberkampf. — Pét. : M. MARET Renaud, S.A.S. NATURALIA. — Modification de la façade d'un commerce. — Date d'enregistrement : 01-08-2018.

11<sup>e</sup> arr. (DP-075-111-18-V0473). — 24 au 26, avenue Jean Aicard, 140 au 142, rue Oberkampf. — Pét. : Mme ARTUS Jennifer, S.A. GERANCE DE PASSY. — Ravalement de la façade, du pignon gauche et réfection de l'étanchéité du balcon au 5<sup>e</sup> étage sur rue. — Date d'enregistrement : 02-08-2018.

11<sup>e</sup> arr. (DP-075-111-18-V0474). — 6, rue Saint-Ambroise. — Pét. : M. SALOUBA Boubaker, S.A.S. L'ATELIER

GUINOT BAKER. — Remise en peinture de la devanture d'une boulangerie. — Date d'enregistrement : 02-08-2018.

11<sup>e</sup> arr. (DP-075-111-18-V0475). — 26, rue de Charonne. — Pét. : S.A.R.L. PMWB GESTION. — Ravalement du pignon du bâtiment A. — Date d'enregistrement : 02-08-2018.

11<sup>e</sup> arr. (DP-075-111-18-V0476). — 16, rue de Montreuil. — Pét. : M. LE BLANC Jean-Marc, S.A.S. RAVALISO. — Ravalement de la façade sur rue. — Date d'enregistrement : 02-08-2018.

11<sup>e</sup> arr. (DP-075-111-18-V0477). — 81, rue Amelot. — Pét. : Mme DE BIASIO Manuela, SYNDIC BENEVOLE. — Ravalement des façades sur les 2 courettes. — Date d'enregistrement : 02-08-2018.

11<sup>e</sup> arr. (DP-075-111-18-V0478). — 144, rue de la Roquette, 85 au 87, rue Léon Frot. — Pét. : M. TANG Joseph, MAIRIE DE PARIS - DCPA. — Remplacement partiel des menuiseries extérieures à rez-de-chaussée et 1<sup>er</sup> étage sur cour. — Date d'enregistrement : 03-08-2018.

11<sup>e</sup> arr. (DP-075-111-18-V0479). — 6, rue Saint-Bernard. — Pét. : Mme LANDSMANN Geneviève, S.A.S.U. L'ATELIER GENEVIEVE. — Modification de la devanture d'un commerce. — Date d'enregistrement : 03-08-2018.

11<sup>e</sup> arr. (DP-075-111-18-V0480). — 6, rue du Dahomey. — Pét. : M. KLARIC Miroslav, CABINET DEGUELDRE. — Ravalement du pignon Ouest et mise en peinture des menuiseries. — Date d'enregistrement : 03-08-2018.

11<sup>e</sup> arr. (DP-075-111-18-V0481). — 7 au 9, rue Saint-Ambroise. — Pét. : M. KLARIC Miroslav, CABINET DEGUELDRE. — Réfection des sols de balcons. — Date d'enregistrement : 03-08-2018.

11<sup>e</sup> arr. (DP-075-111-18-V0482). — 110 au 112, rue du Faubourg du Temple, 5 au 9, rue Louis Bonnet, 15 au 17, rue de la Présentation. — Pét. : M. HAFID Oumehdi, S.A.S. GHDR. — Modification de la devanture d'une boulangerie avec changement du store. — Date d'enregistrement : 06-08-2018.

11<sup>e</sup> arr. (DP-075-111-18-V0483). — 121, rue de la Roquette. — Pét. : M. SANTROT. — Modification de la devanture d'une boulangerie. — Date d'enregistrement : 07-08-2018.

11<sup>e</sup> arr. (DP-075-111-18-V0484). — 4 au 4 B, rue Jules Vallès. — Pét. : M. BUCHETON Philippe, S.A.R.L. LULLI. — Ravalement de la façade sur rue, changement des menuiseries extérieures, réfection de la couverture avec remplacement et création de châssis de toit ainsi que dépose de l'auvent. — Date d'enregistrement : 08-08-2018.

11<sup>e</sup> arr. (DP-075-111-18-V0485). — 114, rue de la Roquette. — Pét. : Mme BERTHIER Laura, S.A.S. SOGEAB. — Ravalement et réfection de la couverture. — Date d'enregistrement : 08-08-2018.

11<sup>e</sup> arr. (DP-075-111-18-V0486). — 64, rue Saint-Sabin. — Pét. : Mme FERRIE Vlassia. — Changement de destination d'un local d'artisanat à rez-de-chaussée sur rue en local d'habitation (1 logement créé). — Date d'enregistrement : 08-08-2018.

11<sup>e</sup> arr. (DP-075-111-18-V0487). — 4, rue de Belfort. — Pét. : M. TRANCOSO Sébastien, S.A.R.L. LCST RENOVATION. — Ravalement de la façade sur rue. — Date d'enregistrement : 09-08-2018.

11<sup>e</sup> arr. (DP-075-111-18-V0488). — 187, boulevard Voltaire. — Pét. : M. TALLON Michel. — Réfection de la couverture. — Date d'enregistrement : 09-08-2018.

11<sup>e</sup> arr. (DP-075-111-18-V0489). — 52, boulevard Beaumarchais. — Pét. : WANG Lijie, S.A.S. GOOYIGOOYI. — Modification de devanture de restaurant. — Date d'enregistrement : 10-08-2018.

11<sup>e</sup> arr. (DP-075-111-18-V0490). — 8, rue Jean-Pierre Timbaud. — Pét. : Mme PERON Anne-Marie. — Pose de vo-

lets roulants sur trois menuiseries extérieures au 2<sup>e</sup> étage sur cour. — Date d'enregistrement : 10-08-2018.

11<sup>e</sup> arr. (DP-075-111-18-V0491). — 80, rue Jean-Pierre Timbaud. — Pét. : M. JUVEN Jérôme. — Remplacement de deux fenêtres situées au 3<sup>e</sup> étage en façade sur cour. — Date d'enregistrement : 10-08-2018.

11<sup>e</sup> arr. (DP-075-111-18-V0492). — 273, boulevard Voltaire. — Pét. : M. HAMMOUM Sami, S.A.S. IHN BUSINESS. — Modification de la devanture d'un commerce pour l'installation d'un restaurant. — Date d'enregistrement : 10-08-2018.

11<sup>e</sup> arr. (DP-075-111-18-V0493). — 87, rue de la Roquette. — Pét. : Mme HOROKS Julie. — Surélévation de la toiture d'un bâtiment de 2 étages avec création de 5 fenêtres de toit. Surface créée : 13,46 m<sup>2</sup>. — Date d'enregistrement : 13-08-2018.

11<sup>e</sup> arr. (DP-075-111-18-V0494). — Avenue du Trône. — Pét. : Mme PETITALO Céline, VILLE DE PARIS – D.E.V.E. — Abattage de 48 arbres. — Date d'enregistrement : 13-08-2018.

11<sup>e</sup> arr. (DP-075-111-18-V0495). — 87, rue de la Roquette. — Pét. : Mme HOROKS Mélanie. — Surélévation de la toiture d'un bâtiment de 2 étages avec création de 5 fenêtres de toit. Surface créée : 19,27 m<sup>2</sup>. — Date d'enregistrement : 14-08-2018.

11<sup>e</sup> arr. (DP-075-111-18-V0496). — 124, rue de Charonne. — Pét. : S.A.S. LA CAPSULINE. — Installation d'un rideau électrique pour sécurisation de la devanture. — Date d'enregistrement : 14-08-2018.

11<sup>e</sup> arr. (DP-075-111-18-V0497). — 70, rue du Chemin Vert, 11 au 11 B, avenue Parmentier. — Pét. : M. BAUDOIN Frédéric, S.A.S. CARREFOUR PROXIMITE FRANCE. — Modification de la devanture d'un supermarché avec dépose du store. — Date d'enregistrement : 14-08-2018.

11<sup>e</sup> arr. (DP-075-111-18-V0498). — 12, rue du Marche Popincourt, 6, rue Pihet. — Pét. : Mme DAMBACH Charlotte. — Création d'une terrasse en toiture et pose d'une verrière. — Date d'enregistrement : 14-08-2018.

12<sup>e</sup> arr. (DP-075-112-18-V0317). — 141, boulevard Diderot. — Pét. : Mme VANDENBERGHE Sylvie, LOGIS TRANSPORTS. — Ravalement de la façade sur rue. — Date d'enregistrement : 02-08-2018.

12<sup>e</sup> arr. (DP-075-112-18-V0318). — 5, port de la Râpée. — Pét. : Mme DAHAN Catherine, S.A.R.L. LA BARGE. — Terrasse saisonnière pour une activité de restauration et bar. — Date d'enregistrement : 02-08-2018.

12<sup>e</sup> arr. (DP-075-112-18-V0319). — 32, avenue du Docteur Arnold Netter. — Pét. : M. SANCHEZ Olivier, S.A.S. EGIP. — Ravalement de la façade sur rue. — Date d'enregistrement : 02-08-2018.

12<sup>e</sup> arr. (DP-075-112-18-V0320). — 104, boulevard Diderot. — Pét. : M. BAUDEL Arnaud. — Ravalement de façade. — Date d'enregistrement : 03-08-2018.

12<sup>e</sup> arr. (DP-075-112-18-V0321). — 9, rue Fabre d'Eglantine. — Pét. : M. SPRAJC Branislav, S.A.S.U. GROUPE BS BATIMENT. — Remplacement de la descente pluviale. — Date d'enregistrement : 03-08-2018.

12<sup>e</sup> arr. (DP-075-112-18-V0322). — 23 au 35, rue du Colonel Rozanoff. — Pét. : Mme COLIN-MADAN Elise. — Pose d'un volet roulant en façade sur rue. — Date d'enregistrement : 07-08-2018.

12<sup>e</sup> arr. (DP-075-112-18-V0323). — 125, rue de Charenton. — Pét. : M. TIBI Gérard, M. TIBI. — Réfection de la couverture. — Date d'enregistrement : 08-08-2018.

12<sup>e</sup> arr. (DP-075-112-18-V0324). — 59, rue Traversière. — Pét. : M. THIOLLIER Jérôme, S.C.I. KYPRIS PARIS. —

Modification de la devanture d'un bureau. — Date d'enregistrement : 08-08-2018.

12<sup>e</sup> arr. (DP-075-112-18-V0325). — 2, rue Baulant. — Pét. : Mme TRACA Carole. — Installation d'un abri poubelle et vélo avec réfection des sols de la cour. — Date d'enregistrement : 10-08-2018.

12<sup>e</sup> arr. (DP-075-112-18-V0326). — 6, rue Montgallet. — Pét. : Mme OH Eunhyang, S.A.S. BON GA. — Modification de devanture pour un restaurant « pBON GA ». — Date d'enregistrement : 10-08-2018.

12<sup>e</sup> arr. (DP-075-112-18-V0327). — 104 au 104 C, boulevard Diderot. — Pét. : M. BAUDEL Arnaud, S.N.C. HORIZONS. — Changement de destination de commerce en habitation au rez-de-chaussée sur cour. — Date d'enregistrement : 10-08-2018.

12<sup>e</sup> arr. (DP-075-112-18-V0328). — 14, rue Abel. — Pét. : M. LEGRAND Joseph. — Installation d'un conduit d'extraction sur le mur pignon côté coulée verte. — Date d'enregistrement : 13-08-2018.

12<sup>e</sup> arr. (DP-075-112-18-V0329). — Avenue Lamoricière. — Pét. : Mme PETITALO Céline, VILLE DE PARIS – D.E.V.E. — Abattage de 49 arbres. — Date d'enregistrement : 13-08-2018.

12<sup>e</sup> arr. (DP-075-112-18-V0330). — 12, Cours de Vincennes. — Pét. : Mme COHEN Jessica, S.A.R.L. JESS VOYAGES. — Modification de la devanture d'une agence de voyages. — Date d'enregistrement : 14-08-2018.

12<sup>e</sup> arr. (DP-075-112-18-V0331). — 38, rue de Cîteaux. — Pét. : M. CHENU VIDAL Gregory. — Remise en peinture de la devanture en vue d'installation d'un restaurant. — Date d'enregistrement : 14-08-2018.

12<sup>e</sup> arr. (DP-075-112-18-V0332). — 125, rue de Charenton, 1, passage Abel Leblanc. — Pét. : Mme FELLOUS Katia, SIA IMMOBILIER. — Modification de la devanture d'un commerce. — Date d'enregistrement : 14-08-2018.

13<sup>e</sup> arr. (DP-075-113-18-P0306). — 24 au 28, place Jeanne d'Arc, 36 au 46, rue Charcot, 15 au 21, rue Dunois. — Pét. : M. LEYTE Guillaume, UNIVERSITE PARIS II PANTHEON-ASSAS. — Modification des menuiseries extérieures. — Date d'enregistrement : 01-08-2018.

13<sup>e</sup> arr. (DP-075-113-18-P0321). — 47, boulevard de l'Hôpital. — Pét. : Mme KERMOAL – BERTHOME Marianne, A.P. – H.P. PARIS. — Détachement de deux parcelles pour construire au profit de la R.A.T.P. — Date d'enregistrement : 13-08-2018.

13<sup>e</sup> arr. (DP-075-113-18-V0304). — 52 au 60, avenue Pierre Mendès France, 1 au 7, rue François Bloch-Laine, 41 au 49, quai d'Austerlitz. — Pét. : M. VERTALDI Olivier, S.A.R.L. BINOME. — Pose d'un store-banne en devanture d'un restaurant. — Date d'enregistrement : 01-08-2018.

13<sup>e</sup> arr. (DP-075-113-18-V0305). — 46, rue Gérard. — Pét. : Mme SART Micheline. — Ouverture d'une porte en façade sur rue Gérard. — Date d'enregistrement : 01-08-2018.

13<sup>e</sup> arr. (DP-075-113-18-V0307). — 66 au 78, boulevard Arago. — Pét. : Mme VINCENT Salomon Anne. — Remplacement des menuiseries extérieures au 9<sup>e</sup> étage sur rue et jardin. — Date d'enregistrement : 02-08-2018.

13<sup>e</sup> arr. (DP-075-113-18-V0308). — 96, avenue de Choisy. — Pét. : M. JOHANET Benoît, S.A.S. PARIS CHOISY. — Ravalement de la façade côté jardin, remplacement des menuiseries extérieures, transformation de fenêtres en portes-fenêtres au R + 1 et installation d'un climatiseur en toiture-terrasse. — Date d'enregistrement : 02-08-2018.

13<sup>e</sup> arr. (DP-075-113-18-V0309). — 69, rue Barrault. — Pét. : M. TOUATI Patrick, S.A.S. AMOS HOLDING. — Changement de destination d'un commerce en centre de formation. — Date d'enregistrement : 02-08-2018.

13<sup>e</sup> arr. (DP-075-113-18-V0310). — 22 au 30, rue du Disque, 2 au 70, rue du Javelot, 3 au 65, rue du Javelot. — Pét. : M. PHAM Anh, S.C.I. THU THANG. — Modification de la devanture d'un restaurant avec mises aux normes PMR. — Date d'enregistrement : 03-08-2018.

13<sup>e</sup> arr. (DP-075-113-18-V0311). — 58, rue Damesme. — Pét. : M. PRIGENT Laurent, S.A.R.L. LAURENT PRIGENT ENTREPRISE. — Ravalement du pignon Sud. — Date d'enregistrement : 03-08-2018.

13<sup>e</sup> arr. (DP-075-113-18-V0312). — 1, rue des Tanneries. — Pét. : Mme DUHEC Cléa. — Remplacement de 3 antennes en toiture. — Date d'enregistrement : 07-08-2018.

13<sup>e</sup> arr. (DP-075-113-18-V0313). — 14, rue Ernest et Henri Rousselle. — Pét. : Mme WOLFHUGEL Marie. — Pose d'un treillis sur les murs d'un jardin. — Date d'enregistrement : 08-08-2018.

13<sup>e</sup> arr. (DP-075-113-18-V0314). — 16, rue du Champ de l'Alouette. — Pét. : M. TAVERNIER Patrick. — Remplacement de grilles de ventilation en façade cour au R + 5. — Date d'enregistrement : 08-08-2018.

13<sup>e</sup> arr. (DP-075-113-18-V0315). — 157, rue de Tolbiac. — Pét. : Mme BERNEDE Carine, VILLE DE PARIS – D.E.V.E. — Abattage et replantation d'un arbre. — Date d'enregistrement : 09-08-2018.

13<sup>e</sup> arr. (DP-075-113-18-V0316). — 14, rue Primatice, 7, rue Coypel. — Pét. : Mme SCHULZE-DOBOLD Claudia. — Modification de la devanture d'un bureau en vue d'installation d'un cabinet d'ophtalmologie au rez-de-chaussée sur rue. — Date d'enregistrement : 09-08-2018.

13<sup>e</sup> arr. (DP-075-113-18-V0317). — 9, rue Auguste Perret. — Pét. : Mme BERNEDE Carine, VILLE DE PARIS – D.E.V.E. — Abattage et replantation d'un arbre. — Date d'enregistrement : 09-08-2018.

13<sup>e</sup> arr. (DP-075-113-18-V0319). — 2 au 30, rue Vandrezanne, 2 au 42, avenue d'Italie, 18 au 30, place d'Italie. — Pét. : M. LECCEUR Hugues, S.A.S. EIFFAGE IMMOBILIER ILE-DE-FRANCE. — Création d'un escalier extérieur avec dépose et repose d'une jardinière existante du rez-de-chaussée au R + 1. — Date d'enregistrement : 10-08-2018.

13<sup>e</sup> arr. (DP-075-113-18-V0320). — 8, rue Ricaut. — Pét. : BERNEDE Carine, VILLE DE PARIS – D.E.V.E. — Abattage et replantation d'un arbre. — Date d'enregistrement : 13-08-2018.

13<sup>e</sup> arr. (DP-075-113-18-V0322). — 5, avenue d'Italie. — Pét. : M. LOISEAU Nicolas, S.A. SEFAL PROPERTY. — Ravalement de l'ensemble des façades. — Date d'enregistrement : 13-08-2018.

13<sup>e</sup> arr. (DP-075-113-18-V0323). — Avenue Claude Régaud. — Pét. : Mme PETITALO Céline, VILLE DE PARIS – D.E.V.E. — Abattage de 102 arbres. — Date d'enregistrement : 13-08-2018.

13<sup>e</sup> arr. (DP-075-113-18-V0324). — 13, passage Trubert-Bellier. — Pét. : Mme VALTEAU-COUANET Dominique. — Ravalement des façades sur cour avec pose d'une isolation thermique extérieure et remplacement des garde-corps. — Date d'enregistrement : 13-08-2018.

13<sup>e</sup> arr. (DP-075-113-18-V0325). — 11, boulevard Auguste Blanqui. — Pét. : M. SAADI KAOUD Boussard Kamal, S.A.S. TANGOUT. — Installation d'un rideau métallique et d'un store-banne. — Date d'enregistrement : 13-08-2018.

13<sup>e</sup> arr. (DP-075-113-18-V0326). — 151, rue Léon-Maurice Nordmann. — Pét. : M. LEGRAND Thilbault. — Ravalement de la façade sur rue. — Date d'enregistrement : 13-08-2018.

13<sup>e</sup> arr. (DP-075-113-18-V0327). — 49, boulevard Masséna. — Pét. : Mme BERNEDE Carine, VILLE DE PARIS – D.E.V.E. — Abattage et replantation d'un arbre. — Date d'enregistrement : 13-08-2018.

13<sup>e</sup> arr. (DP-075-113-18-V0328). — 64, rue Dunois. — Pét. : BERNEDE Carine, VILLE DE PARIS – D.E.V.E. — Abattage et replantation de trois arbres. — Date d'enregistrement : 13-08-2018.

13<sup>e</sup> arr. (DP-075-113-18-V0329). — 31, rue du Château des Rentiers. — Pét. : Mme BERNEDE Carine, VILLE DE PARIS – D.E.V.E. — Abattage et replantation d'un arbre. — Date d'enregistrement : 13-08-2018.

13<sup>e</sup> arr. (DP-075-113-18-V0330). — 146, boulevard de l'Hôpital, 1, place d'Italie, 1 au 9, rue Philippe de Champagne. — Pét. : M. BALA Philippe, VILLE DE PARIS. — Ravalement des façades sur rues et cour. — Date d'enregistrement : 14-08-2018.

13<sup>e</sup> arr. (DP-075-113-18-V0331). — 1, rue Véronèse. — Pét. : M. LECLEERCQ Frédéric, ISAMBERT ARAGO GESTION. — Réfection de la toiture d'un local à vélos au fond d'une cour. — Date d'enregistrement : 14-08-2018.

14<sup>e</sup> arr. (DP-075-114-18-P0357). — 13 au 15, boulevard Jourdan. — Pét. : Mme VASSET Sophie, FONDATION DES ETATS-UNIS. — Remplacement partiel des menuiseries extérieures, aménagement paysager de la cour pour création d'un enclos poubelles, extension d'une terrasse à rez-de-chaussée avec transformation d'une fenêtre en porte, pose d'arceaux d'appui pour vélos dans la cour anglaise Nord-Est, installation de panneaux photovoltaïques, réfection de l'étanchéité et modification d'équipements techniques de ventilation en toiture-terrasse. — Date d'enregistrement : 02-08-2018.

14<sup>e</sup> arr. (DP-075-114-18-V0355). — 8 au 14, rue Pauly, 52 au 58, rue Pierre Larousse. — Pét. : M. SCHNEIDER Daniel, R.I.V.P. — Pose d'isolation thermique par l'extérieur sur l'ensemble des façades, réfection de la couverture et remplacement des menuiseries extérieures. — Date d'enregistrement : 01-08-2018.

14<sup>e</sup> arr. (DP-075-114-18-V0356). — 48, rue Hallé, 1, rue Sophie Germain. — Pét. : M. SOUFFRANT Thibaud. — Changement de destination d'un commerce en hébergement hôtelier sur rue et cour. — Date d'enregistrement : 01-08-2018.

14<sup>e</sup> arr. (DP-075-114-18-V0358). — 149, boulevard Brune. — Pét. : M. BLUM Nathanaël, S.A.S. CABINET CROUE & LANDAZ. — Ravalement de la façade et du pignon droit sur rue. — Date d'enregistrement : 02-08-2018.

14<sup>e</sup> arr. (DP-075-114-18-V0359). — 86, boulevard du Montparnasse. — Pét. : M. BURGGRAF Steve, S.A.S. BIG GROUPE. — Modification de la devanture d'un restaurant. — Date d'enregistrement : 02-08-2018.

14<sup>e</sup> arr. (DP-075-114-18-V0360). — 45, square de Montsouris. — Pét. : M. TOUVERON Thierry. — Arch. : EN TOUS LIEUX - STÉ D'ARCHITECTURE, M. Jean-Luc TERRIER, 16, rue du Saint-Gothard, 75014 PARIS. — Réfection et isolation de la toiture. — Date d'enregistrement : 03-08-2018.

14<sup>e</sup> arr. (DP-075-114-18-V0361). — 22, villa Duthy. — Pét. : M. SAFTA Sabeur, S.A.R.L. NAOMAG RENOV INOV. — Ravalement sur la façade côté rue. — Date d'enregistrement : 03-08-2018.

14<sup>e</sup> arr. (DP-075-114-18-V0362). — 147 B au 147 T, rue d'Alésia. — Pét. : Mme LECLERC Yvette, S.C.I. CYBE. — Création d'un ascenseur du rez-de-chaussée au R + 1 avec réalisation d'un édicule dans une cour et d'une plate-forme PMR. — Date d'enregistrement : 06-08-2018.

14<sup>e</sup> arr. (DP-075-114-18-V0363). — 87, rue de l'Ouest. — Pét. : M. AUSSOUR Damien, NUANCE 3. — Travaux de ravalement de façade sur cour du bâtiment B. — Date d'enregistrement : 06-08-2018.

14<sup>e</sup> arr. (DP-075-114-18-V0364). — 29 au 29 B, rue Boulard. — Pét. : M. ARNAUD Abitbol. — Réfection de la couverture. — Date d'enregistrement : 06-08-2018.

14<sup>e</sup> arr. (DP-075-114-18-V0365). — 1 P, boulevard Jourdan. — Pét. : Mme ATIE Marlène, MAISON DU LIBAN. — Mises aux normes des portes d'entrée et des emmarchements avec installation d'un élévateur, réfection du porche ainsi que celle de l'enrobé du sol sur le parvis pour la Maison du Liban. — Date d'enregistrement : 07-08-2018.

14<sup>e</sup> arr. (DP-075-114-18-V0366). — 46, boulevard Brune. — Pét. : Mme NASR Fatma, S.A.S. FAY'S BARBER SHOP. — Modification de la devanture du salon de coiffure. — Date d'enregistrement : 07-08-2018.

14<sup>e</sup> arr. (DP-075-114-18-V0367). — 52 au 54, rue de l'Abbé Carton, 2 au 4, rue Joanès. — Pét. : Mme TRUONG Annette. — Aménagement des combles et création d'une mezzanine. Surface créée : 8,85 m<sup>2</sup>. — Date d'enregistrement : 08-08-2018.

14<sup>e</sup> arr. (DP-075-114-18-V0368). — 3, square de Montsouris. — Pét. : Mme LAURE Catherine. — Ravalement de la façade sur rue. — Date d'enregistrement : 08-08-2018.

14<sup>e</sup> arr. (DP-075-114-18-V0369). — 6 au 16, boulevard Brune. — Pét. : M. QUERTIER Benoît. — Modification de la devanture d'un commerce avec mises aux normes PMR. — Date d'enregistrement : 10-08-2018.

14<sup>e</sup> arr. (DP-075-114-18-V0370). — 1 au 11, place de la Porte de Vanves. — Pét. : M. QUERTIER Benoît. — Modification d'une devanture commerciale. — Date d'enregistrement : 10-08-2018.

14<sup>e</sup> arr. (DP-075-114-18-V0371). — 10, boulevard Brune. — Pét. : M. QUERTIER Benoît. — Modification d'une devanture commerciale. — Date d'enregistrement : 10-08-2018.

14<sup>e</sup> arr. (DP-075-114-18-V0372). — 2 au 12, rue Wilfrid Laurier, 6 au 16, boulevard Brune, 1 au 11, place de la Porte de Vanves. — Pét. : M. QUERTIER Benoît. — Modification d'une devanture commerciale. — Date d'enregistrement : 10-08-2018.

14<sup>e</sup> arr. (DP-075-114-18-V0373). — 3, place de la Porte de Vanves. — Pét. : M. QUERTIER Benoît. — Modification d'une devanture commerciale. — Date d'enregistrement : 10-08-2018.

14<sup>e</sup> arr. (DP-075-114-18-V0374). — 3, place de la Porte de Vanves. — Pét. : M. QUERTIER Benoît. — Modification d'une devanture commerciale. — Date d'enregistrement : 10-08-2018.

14<sup>e</sup> arr. (DP-075-114-18-V0375). — 2, boulevard Brune. — Pét. : M. QUERTIER Benoît. — Modification d'une devanture commerciale. — Date d'enregistrement : 10-08-2018.

14<sup>e</sup> arr. (DP-075-114-18-V0376). — 26, avenue de l'Observatoire. — Pét. : Mme PETITALO Céline, VILLE DE PARIS – D.E.V.E. — Abattage de 2arbres. — Date d'enregistrement : 13-08-2018.

14<sup>e</sup> arr. (DP-075-114-18-V0377). — 172, rue Raymond Losserand. — Pét. : Mme DODELIER Jacqueline. — Ravalement de l'ensemble des façades. — Date d'enregistrement : 13-08-2018.

14<sup>e</sup> arr. (DP-075-114-18-V0378). — 18, rue Alphonse Daudet, 89, avenue du Général Leclerc. — Pét. : M. TIRON Lionel. — Modification de la devanture et pose des stores en vue d'installation d'un magasin d'électroménager. — Date d'enregistrement : 14-08-2018.

15<sup>e</sup> arr. (DP-075-115-18-V0418). — 173 au 175, rue de la Croix Nivert. — Pét. : M. EGUILUZ Floréal, CABINET MINARD. — Pose de grilles et d'un portail pour mise en sécurité d'une résidence. — Date d'enregistrement : 01-08-2018.

15<sup>e</sup> arr. (DP-075-115-18-V0419). — 150, avenue Emile Zola, 107, rue du Théâtre. — Pét. : M. BONNEL Didier, S.E.L.A.R.L. IMAGERIE MEDICALE TOURVILLE. — Modification de la devanture d'un commerce. — Date d'enregistrement : 02-08-2018.

15<sup>e</sup> arr. (DP-075-115-18-V0420). — 27, rue des Volontaires, 227, rue de Vaugirard. — Pét. : M. GINIER Olivier, S.A.R.L. JIZZINI FRERES. — Modification de la devanture d'un restau-

rant avec mise aux normes PMR. — Date d'enregistrement : 02-08-2018.

15<sup>e</sup> arr. (DP-075-115-18-V0421). — 52, rue de l'Abbé Groult. — Pét. : M. DELATTRE Guillaume, BNP PARIBAS. — Ravalement sur les façades côté rue, cour et pignon. — Date d'enregistrement : 03-08-2018.

15<sup>e</sup> arr. (DP-075-115-18-V0422). — 54, rue du Commerce, 111, rue du Théâtre. — Pét. : M. FOURNIER Alexis, SYNDIC CBT MAVILLE IMMOBILIER. — Ravalement des façades sur rue et cour avec la réfection de la couverture. — Date d'enregistrement : 03-08-2018.

15<sup>e</sup> arr. (DP-075-115-18-V0423). — 112, rue Saint-Charles, 69, rue de Javel. — Pét. : M. GAD Louis, S.A.S. NYSA. — Pose d'un store au droit d'un commerce. — Date d'enregistrement : 03-08-2018.

15<sup>e</sup> arr. (DP-075-115-18-V0424). — 4, rue Frédéric Mistral, 11 au 13, rue Félix Faure. — Pét. : M. VANDAMME Laurent. — Création d'une verrière en toiture, réalisation d'une véranda au R + 5 avec pose de garde-corps et modification d'une menuiserie extérieure au R + 5. — Date d'enregistrement : 03-08-2018.

15<sup>e</sup> arr. (DP-075-115-18-V0425). — 287 au 289, rue Lecourbe. — Pét. : M. AUSSOUR Damien, NUANCE 3. — Ravalement partiel de la façade côté rue. — Date d'enregistrement : 03-08-2018.

15<sup>e</sup> arr. (DP-075-115-18-V0426). — 141, rue de Vaugirard. — Pét. : M. POULAIN Thierry. — Travaux de ravalement sur étage d'attique, étages courants, rez-de-chaussée et entresol éventuel, bossage, bandeaux et corniches, encadrements de baies et appuis de fenêtres. Travaux d'isolation thermique par l'extérieur. — Date d'enregistrement : 06-08-2018.

15<sup>e</sup> arr. (DP-075-115-18-V0427). — 88, avenue Félix Faure. — Pét. : M. CHOURAQUI Thierry, S.A.R.L. BIO C BON. — Pose d'un store pour un commerce bio. — Date d'enregistrement : 06-08-2018.

15<sup>e</sup> arr. (DP-075-115-18-V0428). — 148, rue de la Croix Nivert, 21, rue des Frères Morane. — Pét. : M. LEMOINE Alain, MAIRIE DE PARIS – DECPA SLA 7/15. — Ravalement du mur pignon. — Date d'enregistrement : 06-08-2018.

15<sup>e</sup> arr. (DP-075-115-18-V0429). — 56 au 56 B, rue Letellier. — Pét. : M. SOUFFRANT Thibaud. — Changement de destination d'un commerce en hébergement hôtelier au rez-de-chaussée sur rue et cour. — Date d'enregistrement : 07-08-2018.

15<sup>e</sup> arr. (DP-075-115-18-V0430). — 2, rue Oscar Roty. — Pét. : Mme RJN PETIT Marche. — Pose d'un store sur la devanture d'une boutique. — Date d'enregistrement : 08-08-2018.

15<sup>e</sup> arr. (DP-075-115-18-V0431). — 135, rue Lecourbe. — Pét. : M. UNG Piseth, S.A.S.U. SAN. — Modification de la devanture et rentoilage d'un store d'un restaurant. — Date d'enregistrement : 08-08-2018.

15<sup>e</sup> arr. (DP-075-115-18-V0432). — 64 au 86, rue de Dantzig, 22 au 28, rue de la Saïda, 77 au 85, boulevard Lefebvre. — Pét. : M. SIGURE Rémi, PARIS HABITAT DIRECTION DE LA LOGISTIQUE. — Modification des menuiseries extérieures au rez-de-chaussée sur rue et cour. — Date d'enregistrement : 09-08-2018.

15<sup>e</sup> arr. (DP-075-115-18-V0433). — 31, rue Letellier. — Pét. : M. BATAILLE Allain. — Remplacement des fenêtres d'un appartement situé au 3<sup>e</sup> étage et donnant sur une cour et pose de volets roulants. — Date d'enregistrement : 09-08-2018.

15<sup>e</sup> arr. (DP-075-115-18-V0434). — 2 au 12, impasse de Presles, 26, cité Morieux, 60 au 76, rue de la Fédération. — Pét. : Mme QUERUB Elisa. — Création d'une véranda sur jardin. Surface créée : 6,60 m<sup>2</sup>. — Date d'enregistrement : 09-08-2018.

15<sup>e</sup> arr. (DP-075-115-18-V0435). — 41, avenue Félix Faure. — Pét. : M. WAT Cyril. — Modification de la devanture

d'une agence bancaire avec mise aux normes PMP. — Date d'enregistrement : 10-08-2018.

15<sup>e</sup> arr. (DP-075-115-18-V0436). — 13, boulevard Lefebvre. — Pét. : M. SYLLA Cheickna. — Cloisonnement de deux appartements. — Date d'enregistrement : 10-08-2018.

15<sup>e</sup> arr. (DP-075-115-18-V0437). — 28, rue Eugène Millon. — Pét. : M. DANO Sébastien. — Réfection complète de la toiture identique à l'existant et remplacement d'un châssis de désenfumage. — Date d'enregistrement : 10-08-2018.

15<sup>e</sup> arr. (DP-075-115-18-V0438). — 2, rue Paul Chautard, 22, rue Cambronne, 1, square Jean Thébaud. — Pét. : Mme, M. TRABUCHE Dominique. — Réfection des couvertures et création d'exutoires de désenfumage en toiture d'un immeuble. — Date d'enregistrement : 10-08-2018.

15<sup>e</sup> arr. (DP-075-115-18-V0439). — 14, rue Marie Skobtsov. — Pét. : M. NIZARD Philippe, CENTRE D'ACTION SOCIALE DE LA VILLE DE PARIS. — Remplacement des gardes-corps de la terrasse au R + 4 d'un EHPAD. — Date d'enregistrement : 10-08-2018.

15<sup>e</sup> arr. (DP-075-115-18-V0440). — 364, rue de Vaugirard. — Pét. : Mme CASTRES Anne. — Remplacement des menuiseries extérieures situé au 2<sup>e</sup> étage en façade sur rue. — Date d'enregistrement : 13-08-2018.

15<sup>e</sup> arr. (DP-075-115-18-V0441). — 5, rue Saint-Lambert. — Pét. : Mme GAIARDO. — Pose d'une grille de clôture et d'un portail devant un immeuble. — Date d'enregistrement : 13-08-2018.

15<sup>e</sup> arr. (DP-075-115-18-V0445). — 94, rue Balard, 233, rue Saint-Charles. — Pét. : M. LEBARD Philippe, S.A.R.L. EXXETUDE PHILIPPE. — Ravalement des façades sur cour. — Date d'enregistrement : 14-08-2018.

16<sup>e</sup> arr. (DP-075-116-18-V0534). — 45, rue Dumont d'Urville. — Pét. : M. BENNIS Mohammed. — Ravalement de l'ensemble des façades. — Date d'enregistrement : 01-08-2018.

16<sup>e</sup> arr. (DP-075-116-18-V0535). — 7 au 19, rue du Docteur Germain Sée. — Pét. : M. FERRE Benoît, BENOÎT FERRE. — Réfection de l'étanchéité de toitures-terrasses aux R + 9 et R + 10. — Date d'enregistrement : 01-08-2018.

16<sup>e</sup> arr. (DP-075-116-18-V0536). — 2 au 2 B, rue de Lota, 137, rue de Longchamp. — Pét. : M. BRAULT Ulysse, S.C.I. 2, RUE DE LOTA, 75116 PARIS. — Création d'une lucarne de type œil-de-bœuf en toiture sur rue. — Date d'enregistrement : 02-08-2018.

16<sup>e</sup> arr. (DP-075-116-18-V0537). — 64, rue de la Pompe. — Pét. : Mme LETAY Estelle. — Modification de la devanture d'une fromagerie. — Date d'enregistrement : 02-08-2018.

16<sup>e</sup> arr. (DP-075-116-18-V0538). — 7 au 11, rue de l'Assomption. — Pét. : M. BIDJOU Linda, CABINET DEGUELDRE. — Abattage d'un arbre. — Date d'enregistrement : 02-08-2018.

16<sup>e</sup> arr. (DP-075-116-18-V0539). — 10, rue Georges Ville. — Pét. : M. PICARRA Oscar, S.A.S. MB PEINTURE. — Ravalement de la façade sur cour. — Date d'enregistrement : 02-08-2018.

16<sup>e</sup> arr. (DP-075-116-18-V0540). — 176 au 178, avenue Victor Hugo, 65, rue Spontini. — Pét. : M. PELISSOLO Frédéric, S.A.S. PELISSOLO. — Modification de la devanture d'une agence immobilière. — Date d'enregistrement : 02-08-2018.

16<sup>e</sup> arr. (DP-075-116-18-V0542). — 69, rue Lauriston. — Pét. : M. DOS SANTOS Bruno, S.A.R.L. CASB BATIMENT. — Arch. : EN TOUS LIEUX STE. D'ARCHITECTURE, M. Jean-Luc TERRIER, 16, rue du Saint-Gothard, 75014 PARIS. — Ravalement avec isolation thermique par l'extérieur du mur pignon et réfection de l'étanchéité de la toiture-terrasse. — Date d'enregistrement : 03-08-2018.

16<sup>e</sup> arr. (DP-075-116-18-V0543). — 19, avenue Théophile Gautier. — Pét. : M. ANGLADE François-Xavier. — Remplacement des menuiseries extérieures sur la façade cour avec un ravalement, remise en peinture des volets et modification des châssis en toiture. — Date d'enregistrement : 03-08-2018.

16<sup>e</sup> arr. (DP-075-116-18-V0544). — 46, rue Boissière. — Pét. : Mme TARTAGLIA Maura, S.A.R.L. RUBIS PATRIMOINE. — Agrandissement d'une baie au 1<sup>er</sup> étage en façade sur cour. — Date d'enregistrement : 03-08-2018.

16<sup>e</sup> arr. (DP-075-116-18-V0545). — 26, rue Jean de la Fontaine. — Pét. : M. MARCHAND Philippe, CHARDIN. — Réfection de la toiture. — Date d'enregistrement : 03-08-2018.

16<sup>e</sup> arr. (DP-075-116-18-V0546). — 10, rue Galilée. — Pét. : S.A.S. AGENCE DULLIN & MAHERZI - ARCHITECTES. — Ravalement de la façade sur cour. — Date d'enregistrement : 07-08-2018.

16<sup>e</sup> arr. (DP-075-116-18-V0547). — 101 au 101 B, rue Lauriston, 15, rue Léo Delibes. — Pét. : M. DE TOMMASO Christophe, S.A.S. NEWENERGIES. — Création d'un conduit d'extraction sur cour du rez-de-chaussée jusqu'en toiture. — Date d'enregistrement : 07-08-2018.

16<sup>e</sup> arr. (DP-075-116-18-V0548). — 59, boulevard Murat. — Pét. : S.A.R.L. ARCO. — Réfection de la couverture en ardoise façade sur rue et réfection de l'étanchéité de la terrasse. — Date d'enregistrement : 07-08-2018.

16<sup>e</sup> arr. (DP-075-116-18-V0549). — 4, avenue Victor Hugo, 11 B, rue de Presbourg. — Pét. : M. AZOULAY Gabriel, S.A.S. JAMES & CO. — Modification de la devanture d'une bijouterie en vue d'installation d'un restaurant avec pose de store. — Date d'enregistrement : 07-08-2018.

16<sup>e</sup> arr. (DP-075-116-18-V0550). — 69 au 71, avenue Raymond Poincaré. — Pét. : M. HALFON William, S.A.S. FPRS MAILLARD. — Ravalement sur la façade côté cour et mur pignon. — Date d'enregistrement : 09-08-2018.

16<sup>e</sup> arr. (DP-075-116-18-V0551). — 28, rue de l'Annonciation. — Pét. : M. MALHERBE-HARMAND Emmanuel, S.A.S.U. GEM. — Pose de stores pour un commerce. — Date d'enregistrement : 09-08-2018.

16<sup>e</sup> arr. (DP-075-116-18-V0552). — 2, rue Newton. — Pét. : M. ALJORD Akram, SOCIETE CIVILE 75 AVENUE MARCEAU. — Remplacement d'une porte d'accès d'immeuble. — Date d'enregistrement : 10-08-2018.

16<sup>e</sup> arr. (DP-075-116-18-V0553). — 15, rue Albéric Magnard. — Pét. : M. NORDMANN Pierre-Yves. — Ravalement de la façade côté jardin et réfection des balcons côté rue. — Date d'enregistrement : 13-08-2018.

16<sup>e</sup> arr. (DP-075-116-18-V0554). — 26, rue Henri Heine. — Pét. : M. PERRIN Arnaud. — Transformation d'une fenêtre en porte-fenêtre à rez-de chaussée sur jardin côté rue. — Date d'enregistrement : 14-08-2018.

16<sup>e</sup> arr. (DP-075-116-18-V0555). — 80, avenue Paul Doumer. — Pét. : Mme BONTON Julie. — Modification de la devanture en vue d'installation d'un magasin de vêtements pour enfants. — Date d'enregistrement : 14-08-2018.

16<sup>e</sup> arr. (DP-075-116-18-V0556). — 30, rue Félicien David. — Pét. : M. LOMBARDINI Maxime, S.A.S. FREE MOBILE. — Installation d'un relais de radiotéléphonie en toiture. — Date d'enregistrement : 14-08-2018.

16<sup>e</sup> arr. (DP-075-116-18-V0557). — 24, rue des Belles Feuilles. — Pét. : M. BARKALLAH Bechir. — Ravalement du mur arrière du bâtiment en fond de parcelle. — Date d'enregistrement : 14-08-2018.

16<sup>e</sup> arr. (DP-075-116-18-V0558). — 171, avenue Victor Hugo. — Pét. : Mme ALLAINGUILLAUME Julie. — Modification de la devanture d'un commerce. — Date d'enregistrement : 14-08-2018.

17° arr. (DP-075-117-18-V0463). — 134, avenue de Wagram. — Pét. : M. DENYS Guy Serge. — Modification de la devanture d'un commerce avec déplacement d'une trémie d'escalier. — Date d'enregistrement : 01-08-2018.

17° arr. (DP-075-117-18-V0464). — 22, rue Galvani. — Pét. : M. ARNOULD Alexis, ARNOULD IMMOBILIER. — Réfection à l'identique d'un bow-window sur trois niveaux donnant sur rue. — Date d'enregistrement : 01-08-2018.

17° arr. (DP-075-117-18-V0465). — 5, place de Wagram. — Pét. : M. DUPONT Denis. — Remplacement de sept fenêtres au troisième étage et de deux châssis de toit au cinquième étage. — Date d'enregistrement : 02-08-2018.

17° arr. (DP-075-117-18-V0466). — 39, avenue des Ternes. — Pét. : Mme BERNARD Marie-Caroline. — Remplacement de la couverture d'une réserve en fond de cour. — Date d'enregistrement : 02-08-2018.

17° arr. (DP-075-117-18-V0467). — 17, rue Poncelet. — Pét. : M. THOMAS Matthieu, S.A.S. CABINET ECBE. — Ravalement partiel de la façade sur courette. — Date d'enregistrement : 02-08-2018.

17° arr. (DP-075-117-18-V0468). — 75, avenue Niel. — Pét. : Mme MYRIAM Djendi. — Création d'une lucarne et d'un balcon en façade cour au dernier étage. — Date d'enregistrement : 03-08-2018.

17° arr. (DP-075-117-18-V0469). — 5, rue Clairaut. — Pét. : M. PAYET Nicolas. — Ravalement de façade et isolation thermique extérieure. — Date d'enregistrement : 03-08-2018.

17° arr. (DP-075-117-18-V0470). — 29, avenue de Wagram. — Pét. : M. PERRONNO Maël, MAIRIE DE PARIS. — Sécurisation de la voie piétonne avec création d'un îlot refuge et d'une zone de stationnement vélos. — Date d'enregistrement : 03-08-2018.

17° arr. (DP-075-117-18-V0471). — 17, rue Claude Pouillet. — Pét. : M. AUSSOUR Damien, NUANCE 3. — Ravalement des façades côté cour. — Date d'enregistrement : 03-08-2018.

17° arr. (DP-075-117-18-V0472). — 9, rue Gustave Flaubert. — Pét. : M. PIMPANINI Franck. — Ravalement des murs de la cour principale. — Date d'enregistrement : 03-08-2018.

17° arr. (DP-075-117-18-V0473). — 49, avenue des Ternes. — Pét. : M. DAS Patrick, DAS. — Ravalement de façades sur 2 cours et 1 courette. — Date d'enregistrement : 03-08-2018.

17° arr. (DP-075-117-18-V0474). — 73 B, avenue Niel. — Pét. : M. CHEMOUNY Sébastien. — Travaux de ravalement. — Date d'enregistrement : 06-08-2018.

17° arr. (DP-075-117-18-V0475). — 3, rue Leboutoux. — Pét. : M. BETTAN Avinoam, LAGOM ARCHITECTES. — Ravalement de la façade d'une maison individuelle en fond de parcelle avec changement des menuiseries extérieures, création d'une ouverture en toiture ainsi que réalisation d'un abri de jardin. — Date d'enregistrement : 07-08-2018.

17° arr. (DP-075-117-18-V0476). — 110, rue des Dames. — Pét. : Mme TREFFOT Florence, CABINET LECASBLE ET MAUGEE. — Travaux de ravalement. Courette intérieure & pignon côté n°108. — Date d'enregistrement : 07-08-2018.

17° arr. (DP-075-117-18-V0477). — 51, avenue de Clichy. — Pét. : M. LESQUER Rodolphe. — Modification de la devanture d'une banque pour l'installation d'un supermarché bio avec pose d'un store. — Date d'enregistrement : 07-08-2018.

17° arr. (DP-075-117-18-V0478). — 25, rue Guy Moquet. — Pét. : Mme BENMECHICHE Dounia, S.A.S. ETUDE BERNARD DOUNIRA. — Travaux d'isolation thermique par l'extérieur. — Date d'enregistrement : 07-08-2018.

17° arr. (DP-075-117-18-V0479). — 8 au 10, avenue de Verzy. — Pét. : M. SCHULTZ Régis. — Changement de fenêtres au niveau 2 et remplacement d'un escalier d'accès à une terrasse au niveau 3. — Date d'enregistrement : 07-08-2018.

17° arr. (DP-075-117-18-V0480). — 62, rue Dulong. — Pét. : Mme VALLEE Nathalie, S.A.S. DEGUELDRE. — Réfection de la couverture. — Date d'enregistrement : 08-08-2018.

17° arr. (DP-075-117-18-V0481). — 97, boulevard Pereire. — Pét. : M. THEVENARD Vincent, SC MAISON DES FRUITS DES FRUITS ET LEGUMES. — Réfection de couverture zinc identique à l'existant. — Date d'enregistrement : 08-08-2018.

17° arr. (DP-075-117-18-V0482). — 18, boulevard Bessières. — Pét. : M. DEHRY Joseph. — Modification d'un cabinet dentaire existant. — Date d'enregistrement : 08-08-2018.

17° arr. (DP-075-117-18-V0483). — 185 au 187, boulevard Malesherbes. — Pét. : M. LOMBARDINI Maxime, S.A.S. FREE MOBILE. — Demande d'installation d'un relais de téléphonie mobile constitué de 3 antennes et d'équipements techniques. — Date d'enregistrement : 08-08-2018.

17° arr. (DP-075-117-18-V0484). — 42, avenue des Ternes, 1, rue Villebois-Mareuil. — Pét. : Mme PRISO MPACKO Cécile, E.U.R.L. BG. — Pose d'un store pour un salon de coiffure. — Date d'enregistrement : 09-08-2018.

17° arr. (DP-075-117-18-V0485). — 63, boulevard Pereire. — Pét. : Mme GRENIER Françoise. — Création d'un châssis de toit versant rue. — Date d'enregistrement : 09-08-2018.

17° arr. (DP-075-117-18-V0486). — 18, rue Nollet. — Pét. : PATREAM, S.C.I. 18 NOLLET (PATREAM). — Ravalement de façade sur rue. — Date d'enregistrement : 09-08-2018.

17° arr. (DP-075-117-18-V0487). — 70, avenue de Villiers. — Pét. : M. CHARBIT Jason. — Installation d'un store au-dessus d'une terrasse d'un restaurant. — Date d'enregistrement : 10-08-2018.

17° arr. (DP-075-117-18-V0488). — 36, rue de Lévis. — Pét. : MM. MAGNE ET MONCAN Kevin et MATHIEU Arthur, S.A.R.L. LA SUCCURSALE. — Réentoilage du store pour une brasserie. — Date d'enregistrement : 10-08-2018.

17° arr. (DP-075-117-18-V0489). — 2, rue Claude Pouillet. — Pét. : M. DE VALLEE Laurent, S.A.R.L. GO ARCHITECTURE. — Ravalement sur la façade côté rue et du mur pignon. — Date d'enregistrement : 10-08-2018.

17° arr. (DP-075-117-18-V0490). — 22 B, rue Jouffroy d'Abbans. — Pét. : M. DE VALLEE Laurent, S.A.R.L. GO ARCHITECTURE. — Ravalement sur les façades côté cour. — Date d'enregistrement : 10-08-2018.

17° arr. (DP-075-117-18-V0491). — 8 au 10, avenue de Verzy. — Pét. : M. SCHULTZ Régis. — Surélévation d'un niveau de 2 bâtiments à rez-de-chaussée sur cour avec création d'une véranda de liaison avec le bâtiment attenant. Surface créée : 6,50 m<sup>2</sup>. — Date d'enregistrement : 13-08-2018.

17° arr. (DP-075-117-18-V0492). — 1 B, boulevard Berthier. — Pét. : M. CASSE Daniel. — Ravalement de la façade sur rue et du pignon droit. — Date d'enregistrement : 13-08-2018.

17° arr. (DP-075-117-18-V0493). — 3 au 5, rue Alfred Roll. — Pét. : M. ILACQUA Ken. — Création d'une véranda sur terrasse au 8<sup>e</sup> étage sur cour. Surface créée : 16,80 m<sup>2</sup>. — Date d'enregistrement : 13-08-2018.

17° arr. (DP-075-117-18-V0494). — 88, avenue de Clichy. — Pét. : Mme BARBOT Hélène. — Création de 2 châssis de toit sur cour. — Date d'enregistrement : 13-08-2018.

17° arr. (DP-075-117-18-V0495). — 8 B, rue Lebon, 2 au 2 B, rue Faraday, 43, rue Bayen. — Pét. : M. GUITTON

Jean. — Modification et ravalement des façades du « socle » sur les 3 premiers niveaux du bâtiment (Marché des Ternes et bureaux). — Date d'enregistrement : 14-08-2018.

18<sup>e</sup> arr. (DP-075-118-18-V0488). — 12 au 14, rue de Clignancourt. — Pét. : M. SANTOS José, S.N.C. LEADER PRICE EXPANSION. — Modification de la devanture d'un supermarché. — Date d'enregistrement : 01-08-2018.

18<sup>e</sup> arr. (DP-075-118-18-V0489). — 2, rue Gaston Tissandier, 20 au 36, boulevard Ney, 1 au 19, rue Charles Lauth. — Pét. : M. RATBAUT Peres Olivier, OPH PARIS HABITAT. — Modification de la devanture d'un magasin d'alimentation avec mises aux normes PMR et changement du store. — Date d'enregistrement : 01-08-2018.

18<sup>e</sup> arr. (DP-075-118-18-V0490). — 2, rue Charles Lauth, 2 au 18, boulevard Ney, 1 au 15, rue Gaston Darboux. — Pét. : M. RAYBAUT Peres Olivier, PARIS HABITAT. — Modification de la devanture d'un pressing. — Date d'enregistrement : 01-08-2018.

18<sup>e</sup> arr. (DP-075-118-18-V0491). — 45, rue Pajol. — Pét. : M. DELACROIX Guillaume. — Réfection de l'étanchéité de la toiture-terrasse d'un appartement et modification de l'édicule d'accès. — Date d'enregistrement : 02-08-2018.

18<sup>e</sup> arr. (DP-075-118-18-V0492). — 19, rue Marx Dormoy. — Pét. : M. GORET Fabien, S.A.S. CABINET FONCIA PARIS RIVE DROITE. — Ravalement des murs pignons Sud et Ouest. — Date d'enregistrement : 02-08-2018.

18<sup>e</sup> arr. (DP-075-118-18-V0493). — 4, rue de la Chapelle. — Pét. : M. ZAPP Laurent, S.A. CRAUNOT RIVE GAUCHE. — Ravalement de la façade à rez-de-chaussée de la loge et réfection des souches de cheminée du bâtiment de fond de cour. — Date d'enregistrement : 02-08-2018.

18<sup>e</sup> arr. (DP-075-118-18-V0494). — 2 au 50, cité Pilleux, 30, avenue de Saint-Ouen, 45, rue Ganneron. — Pét. : Mme ROZES Axelle. — Transformation d'une cave d'habitation en salle-de-bains. Surface créée : 4 m<sup>2</sup>. — Date d'enregistrement : 02-08-2018.

18<sup>e</sup> arr. (DP-075-118-18-V0495). — 6 au 8, rue du Poteau, 1, rue Sainte-Isaure. — Pét. : Mme RAZOUK Elisabeth, S.A. SOCIETE GENERALE - BDDF/SEG/LOG/IMM/TSB. — Modification de la devanture d'un commerce en vue d'aménagement d'une agence bancaire en remplacement d'une quincaillerie à rez-de-chaussée, sous-sol. — Date d'enregistrement : 02-08-2018.

18<sup>e</sup> arr. (DP-075-118-18-V0496). — 8 au 10, rue Steinlen. — Pét. : Mme BARRUE Yvette, BARRUE. — Ravalement côté cour. — Date d'enregistrement : 03-08-2018.

18<sup>e</sup> arr. (DP-075-118-18-V0497). — 18, rue Norvins. — Pét. : S.A.S. RIA FRANCE. — Modification de la devanture en vue d'installation d'un bureau de change. — Date d'enregistrement : 03-08-2018.

18<sup>e</sup> arr. (DP-075-118-18-V0498). — 27 B, rue Joseph de Maistre. — Pét. : M. SPRAJC Branislav, S.A.S.U. GROUPE BS BATIMENT. — Ravalement de la façade sur cour. — Date d'enregistrement : 03-08-2018.

18<sup>e</sup> arr. (DP-075-118-18-V0499). — 15, rue Ravignan. — Pét. : M. FONTAINE Jean François. — Ravalement sur 6 façades dans une cour 3 façades courette et une façade en limite séparative. — Date d'enregistrement : 03-08-2018.

18<sup>e</sup> arr. (DP-075-118-18-V0500). — 34, rue Stephenson. — Pét. : M. WATREMEZ Antoine. — Remplacement des menuiseries extérieures situé au 2<sup>e</sup> étage en façade sur cour. — Date d'enregistrement : 06-08-2018.

18<sup>e</sup> arr. (DP-075-118-18-V0501). — 96 au 96 B, rue Duhesme. — Pét. : M. EL MOKHTARI Icham. — Travaux de ravalement. — Date d'enregistrement : 06-08-2018.

18<sup>e</sup> arr. (DP-075-118-18-V0502). — 68, rue Ordener. — Pét. : Mme GARNIER Cécile. — Pose de store sur deux menuiseries extérieures au 6<sup>e</sup> étage sur rue. — Date d'enregistrement : 06-08-2018.

18<sup>e</sup> arr. (DP-075-118-18-V0503). — 68, rue Ordener. — Pét. : M. MENAND Christian. — Pose de store sur deux menuiseries extérieures au 5<sup>e</sup> étage sur rue. — Date d'enregistrement : 06-08-2018.

18<sup>e</sup> arr. (DP-075-118-18-V0505). — 16 B au 18 T, avenue de Clichy, 2, rue Capron. — Pét. : M. LY CUONG Olivier, S.E.L.A.R.L. PHARMACIE DES 3 QUARTIERS. — Modification de la devanture d'une pharmacie. — Date d'enregistrement : 07-08-2018.

18<sup>e</sup> arr. (DP-075-118-18-V0506). — 6, rue Coustou. — Pét. : M. MOTTE Nicolas. — Changement de destination d'un local en commerce en habitation (1 logement créé). — Date d'enregistrement : 07-08-2018.

18<sup>e</sup> arr. (DP-075-118-18-V0507). — 102 au 104, boulevard de Clichy. — Pét. : M. FERREYRA Olivier. — Modification de la devanture d'un restaurant avec pose de store. — Date d'enregistrement : 07-08-2018.

18<sup>e</sup> arr. (DP-075-118-18-V0508). — 21, rue Doudeauville. — Pét. : CABINET MABILLE. — Réfection totale de la couverture d'un immeuble avec création de fenêtres de toit. — Date d'enregistrement : 08-08-2018.

18<sup>e</sup> arr. (DP-075-118-18-V0509). — 2, place Constantin Pecqueur. — Pét. : Mme MORELL Maria. — Élargissement d'une fenêtre en façade au R + 5. — Date d'enregistrement : 08-08-2018.

18<sup>e</sup> arr. (DP-075-118-18-V0510). — 2, boulevard Ney. — Pét. : M. RAYBAUT PERES Olivier. — Modification de la devanture d'un commerce. — Date d'enregistrement : 08-08-2018.

18<sup>e</sup> arr. (DP-075-118-18-V0511). — 20, boulevard Ney. — Pét. : M. RAYBAUT PERES Olivier. — Réfection de la devanture d'un commerce. — Date d'enregistrement : 08-08-2018.

18<sup>e</sup> arr. (DP-075-118-18-V0512). — 8, rue Jacques Cartier. — Pét. : M. CADET Hugues. — Pose de volets roulants sur toutes les fenêtres du bâtiment, hormis celles du rez-de-chaussée. — Date d'enregistrement : 08-08-2018.

18<sup>e</sup> arr. (DP-075-118-18-V0513). — 26, boulevard Ney. — Pét. : M. RAYBAUT PERES Olivier. — Modification de la devanture d'une pharmacie. — Date d'enregistrement : 08-08-2018.

18<sup>e</sup> arr. (DP-075-118-18-V0514). — 266, rue Marcadet, 229, rue Championnet. — Pét. : Mme GELOT Elisabeth. — Changement de destination d'un bureau en habitation au rez-de-chaussée sur rue et cour. — Date d'enregistrement : 09-08-2018.

18<sup>e</sup> arr. (DP-075-118-18-V0515). — 42, boulevard Ney. — Pét. : M. RAYBAUT PERES Olivier, PARIS HABITAT. — Modification de la devanture d'un commerce avec création d'une rampe. — Date d'enregistrement : 09-08-2018.

18<sup>e</sup> arr. (DP-075-118-18-V0516). — 1, rue Gaston Darboux. — Pét. : M. RAYBAUT PERES Olivier, PARIS HABITAT. — Modification de la devanture d'un commerce. — Date d'enregistrement : 09-08-2018.

18<sup>e</sup> arr. (DP-075-118-18-V0517). — 68, rue Philippe de Girard. — Pét. : Mme BOUCHEREAU Laure. — Modification d'une devanture à rez-de-chaussée d'un local d'habitation. — Date d'enregistrement : 09-08-2018.

18<sup>e</sup> arr. (DP-075-118-18-V0518). — 13, rue des Fillettes. — Pét. : M. CAMUS Patrice, FONCIERE RAMEAU LULLI LOUVOIS. — Installation d'un élévateur PMR. — Date d'enregistrement : 09-08-2018.

18<sup>e</sup> arr. (DP-075-118-18-V0519). — 49, rue des Poissonniers. — Pét. : M. WERTHEIMER Olivier. — Ouverture



d'une fenêtre avec pose de volets au rez-de-chaussée d'un appartement donnant sur une cour. — Date d'enregistrement : 09-08-2018.

18<sup>e</sup> arr. (DP-075-118-18-V0520). — 46, boulevard Ney. — Pét. : M. RAYBAUT PERES Olivier, PARIS HABITAT. — Modification d'une devanture d'un commerce avec création d'une rampe PMR. — Date d'enregistrement : 09-08-2018.

18<sup>e</sup> arr. (DP-075-118-18-V0521). — 18, rue du Square Carpeaux. — Pét. : M. TRANCOSO Sébastien, S.A.R.L. LCST RENOVATION. — Isolation thermique par l'extérieur des façades sur cour. — Date d'enregistrement : 09-08-2018.

18<sup>e</sup> arr. (DP-075-118-18-V0522). — 7, rue Burq. — Pét. : M. TRYBS Simon. — Modification d'une vitrine existante. — Date d'enregistrement : 09-08-2018.

18<sup>e</sup> arr. (DP-075-118-18-V0523). — 94, rue Duhesme. — Pét. : M. BEVILLARD Alexis. — Pose d'un volet roulant sur une vitrine existante à rez-de-chaussée donnant sur rue. — Date d'enregistrement : 10-08-2018.

18<sup>e</sup> arr. (DP-075-118-18-V0524). — 12, rue Vauvenargues. — Pét. : M. LOMBARDINI Maxime, S.A.S. FREE MOBILE. — Installation d'un relais de radiotéléphonie en toiture. — Date d'enregistrement : 10-08-2018.

18<sup>e</sup> arr. (DP-075-118-18-V0525). — 22, rue Burq. — Pét. : S.A.R.L. HUGUES DE LA VAISSIERE. — Restauration de l'ensemble des façades A, C et D dont des pieds droits du rez-de-chaussée bâtiment C et ajout d'un bandeau entre le rez-de-chaussée et le 1<sup>er</sup> étage. — Date d'enregistrement : 10-08-2018.

18<sup>e</sup> arr. (DP-075-118-18-V0526). — 80, rue Doudeauville. — Pét. : M. DAVID Jacques. — Création de deux oriels sur la façade cour en entresol avec une isolation thermique par l'extérieur. — Date d'enregistrement : 10-08-2018.

18<sup>e</sup> arr. (DP-075-118-18-V0527). — 1 au 1 T, cité Germain Pilon. — Pét. : Mme VANDER CRUYSSEN Dorothée. — Changement de destination d'un local artisanal en habitation au rez-de-chaussée sur rue et cour. — Date d'enregistrement : 10-08-2018.

18<sup>e</sup> arr. (DP-075-118-18-V0528). — 7, place Jean-Baptiste Clément. — Pét. : M. MARKOVIC Millan. — Remplacement de la porte de garage. — Date d'enregistrement : 10-08-2018.

18<sup>e</sup> arr. (DP-075-118-18-V0529). — 25, rue du Poteau. — Pét. : M. Emmanuel HELLOT, CABINET LA PAGERIE. — Ravalement des façades sur cour, des souches de cheminée versant cour et du local poubelles et réfection de la couverture du local poubelles. — Date d'enregistrement : 13-08-2018.

18<sup>e</sup> arr. (DP-075-118-18-V0530). — 21 au 23, rue de la Fontaine du But. — Pét. : Mme OLIVE Caroline. — Création d'une véranda à rez-de-chaussée sur jardin. Surface créée : 17,20 m<sup>2</sup>. — Date d'enregistrement : 13-08-2018.

18<sup>e</sup> arr. (DP-075-118-18-V0531). — 7 au 9, rue Belhomme. — Pét. : M. CANTRELLE Jean-René, S.A. D'H.L.M. RLF. — Ravalement des façades sur rue et 1<sup>re</sup> cour. — Date d'enregistrement : 14-08-2018.

19<sup>e</sup> arr. (DP-075-119-18-V0281). — 184, rue de Crimée, 111 au 115, avenue de Flandre. — Pét. : ELOGIE-SIEMP. — Remplacement d'une porte d'entrée et pose de barreaudages sur les fenêtres côté cour dans un ensemble immobilier. — Date d'enregistrement : 02-08-2018.

19<sup>e</sup> arr. (DP-075-119-18-V0282). — 20 au 22, rue de Nantes. — Pét. : Mme MALKI Anissa, IMMO DE FRANCE. — Réfection de l'étanchéité des dalles et végétalisation de celles-ci dans une cour intérieure. — Date d'enregistrement : 03-08-2018.

19<sup>e</sup> arr. (DP-075-119-18-V0283). — 26, rue de Joinville. — Pét. : M. CHAMORAND Vincent. — Travaux de ravalement. Travaux d'isolation thermique par l'extérieur. — Date d'enregistrement : 06-08-2018.

19<sup>e</sup> arr. (DP-075-119-18-V0284). — 6, villa Rimbaud. — Pét. : Mme OZANNE Jacqueline. — Réalisation d'une clôture. — Date d'enregistrement : 07-08-2018.

19<sup>e</sup> arr. (DP-075-119-18-V0285). — 2 au 10, terrasse du Parc, 1 au 9, terrasse du Parc, 61 au 87, boulevard Macdonald. — Pét. : M. GUILLEMOT François, G2S. — Création d'un plancher dans un appartement en duplex. Surface créée : 8 m<sup>2</sup>. — Date d'enregistrement : 07-08-2018.

19<sup>e</sup> arr. (DP-075-119-18-V0286). — 10, rue Burnouf. — Pét. : Mme MERBOUCHE Malika. — Aménagement d'une terrasse technique en terrasse paysagée, agrandissement de la trémie existante, pose d'une trappe d'accès vitrée et installation de jardinières faisant office de garde-corps. — Date d'enregistrement : 07-08-2018.

19<sup>e</sup> arr. (DP-075-119-18-V0287). — 50, rue de Crimée. — Pét. : Mme MALKI Anissa, S.A.S. IMMO DE FRANCE. — Ravalement du mur pignon sur la façade arrière. — Date d'enregistrement : 08-08-2018.

19<sup>e</sup> arr. (DP-075-119-18-V0288). — 19 au 19 B, quai de l'Oise. — Pét. : Mme BORDIER Jennifer. — Remplacement de la porte d'entrée en façade sur rue au rez de chaussée d'un immeuble. — Date d'enregistrement : 08-08-2018.

19<sup>e</sup> arr. (DP-075-119-18-V0289). — 29 au 33, rue des Ardennes. — Pét. : M. LAROUZEE Jacques. — Déplacement et remplacement d'une porte de parking. — Date d'enregistrement : 09-08-2018.

19<sup>e</sup> arr. (DP-075-119-18-V0290). — 145, avenue Jean Jaurès. — Pét. : M. MOUKABEL Youcef, S.A.R.L. LA GEODE. — Modification de la devanture d'une brasserie suite à la suppression de la terrasse fermée. — Date d'enregistrement : 09-08-2018.

19<sup>e</sup> arr. (DP-075-119-18-V0291). — 62, rue Riquet. — Pét. : M. MANCINI Matthieu. — Pose de deux fenêtres de toit donnant sur cour d'un immeuble. — Date d'enregistrement : 10-08-2018.

20<sup>e</sup> arr. (DP-075-120-18-V0303). — 32, rue d'Avron, 52, rue de Buzenval. — Pét. : M. RIVIERE Antoine. — Création de 2 fenêtres de toit sur rue et cour. — Date d'enregistrement : 02-08-2018.

20<sup>e</sup> arr. (DP-075-120-18-V0304). — 79, rue de Ménilmontant. — Pét. : M. VALLIER Jean-Pierre, AGENCE VALLIER. — Remplacement partiel d'une descente d'eaux pluviales sur un mur pignon. — Date d'enregistrement : 02-08-2018.

20<sup>e</sup> arr. (DP-075-120-18-V0305). — 60, rue Saint-Fargeau. — Pét. : REGIE IMMOBILIERE DE LA VILLE DE PARIS. — Ravalement des murs pignons B et C avec ITE et ravalement simple des façades et remplacement des menuiseries extérieures. — Date d'enregistrement : 07-08-2018.

20<sup>e</sup> arr. (DP-075-120-18-V0307). — 14, rue de Tlemcen. — Pét. : Mme LE DEAUT Olivia. — Pose aux pieds d'immeubles de signalétiques destinés aux associations. — Date d'enregistrement : 01-08-2018.

20<sup>e</sup> arr. (DP-075-120-18-V0308). — 4, place Henri Matisse. — Pét. : Mme LE DEAUT Olivia. — Pose aux pieds d'immeubles de signalétiques destinées aux associations. — Date d'enregistrement : 01-08-2018.

20<sup>e</sup> arr. (DP-075-120-18-V0309). — 31, rue des Amandiers. — Pét. : M. PAYET Nicolas. — Ravalement des façades sur rue et cour, remplacement des fenêtres dans la cage d'escaliers et révision des portes cochères, réhabilitation thermique de 20 logements. — Date d'enregistrement : 01-08-2018.

20<sup>e</sup> arr. (DP-075-120-18-V0310). — 56 au 60, rue des Amandiers, 1 au 13 B, rue des Partants, 1 au 11, rue Raoul Dufy. — Pét. : Mme LE DEAUT Olivia. — Pose aux pieds d'immeubles de signalétiques destinés aux associations. — Date d'enregistrement : 01-08-2018.

20<sup>e</sup> arr. (DP-075-120-18-V0311). — 2, rue des Pruniers, 38 au 52, rue des Amandiers, 2 au 14, rue des Partants. — Pét. : Mme LE DEAUT Olivia. — Pose aux pieds d'immeubles de signalétiques destinés aux associations. — Date d'enregistrement : 01-08-2018.

20<sup>e</sup> arr. (DP-075-120-18-V0312). — 38 au 52, rue des Amandiers, 2, rue des Pruniers, 2 au 14, rue des Partants. — Pét. : Mme LE DEAUT Olivia. — Pose aux pieds d'immeubles de signalétiques destinés aux associations. — Date d'enregistrement : 01-08-2018.

20<sup>e</sup> arr. (DP-075-120-18-V0313). — 47 au 49, rue des Maraîchers. — Pét. : Mme SAGALA Perrine. — Surélévation d'un appartement situé au 2<sup>e</sup> étage sur cour. — Surface créée 19,40 M<sup>2</sup>. — Date d'enregistrement : 09-08-2018.

20<sup>e</sup> arr. (DP-075-120-18-V0314). — 49, rue de Bagnolet. — Pét. : M. VELASQUEZ Julien, S.A.S. CENTRAL PEINTURE. — Ravalement des façades à l'intérieur du passage commun. — Date d'enregistrement : 09-08-2018.

20<sup>e</sup> arr. (DP-075-120-18-V0315). — 1 au 17, passage Gambetta, 29 au 29 Z, rue Saint-Fargeau. — Pét. : Mme PEYROT Joelle, REGIE IMMOBILIERE DE LA VILLE DE PARIS. — Remplacement de deux verrières. — Date d'enregistrement : 10-08-2018.

20<sup>e</sup> arr. (DP-075-120-18-V0316). — 51, rue des Orteaux. — Pét. : Mme GRUSELLE Anne. — Création de châssis de toit versant cour. — Date d'enregistrement : 13-08-2018.

20<sup>e</sup> arr. (DP-075-120-18-V0317). — 102, rue Alexandre Dumas. — Pét. : Mme ADOLPHE Jeanne, CABINET JOHN ARTHUR ET TIFFEN. — Ravalement des façades sur cour, d'un mur pignon et des souches de cheminée. — Date d'enregistrement : 13-08-2018.

20<sup>e</sup> arr. (DP-075-120-18-V0318). — 28 au 28 B, rue Belgrand. — Pét. : Mme BORDIER Jennifer. — Remplacement de la porte d'accès à l'immeuble. — Date d'enregistrement : 14-08-2018.

### Liste des permis d'aménager autorisés entre le 1<sup>er</sup> août et le 15 août 2018.

5<sup>e</sup> arr. (PA-075-105-18-V0002). — Quai de la Tournelle, quai de Montebello. — Pét. : Mme DEBAIN Catherine, VILLE DE PARIS – SECTION SUD DE VOIRIE. — Aménagement d'une piste cyclable sur les quais de Montebello et de la Tournelle. — Date de la décision : 07-08-2018.

8<sup>e</sup> arr. (PA-075-108-18-V0004). — Avenue des Champs-Élysées. — Pét. : Mme GRANDJEAN Caroline, VILLE DE PARIS – DVD – SAGP. — Réalisation de pistes cyclables sur les Champs-Élysées entre les rues de Tilsitt et Presbourg et le Rond-Point des Champs-Élysées exclu. — Date de la décision : 01-08-2018.

14<sup>e</sup> arr. (PA-075-114-18-V0001). — Place Victor et Hélène Basch. — Pét. : Mme GRANDJEAN Caroline, VILLE DE PARIS – DVD SAGP. — Réaménagement de la place et partiellement de l'avenue du Général Leclerc, rénovation de l'éclairage public, création de couloirs de bus et de refuges piétons, aménagement d'une piste cyclable. — Date de la décision : 14-08-2018.

### Liste des permis de construire autorisés entre le 1<sup>er</sup> août et le 15 août 2018.

1<sup>er</sup> arr. (PC-075-101-12-V0020-M03). — 402 au 404, rue Saint-Honoré, 4, rue du Chevalier de Saint-George. — Pét. : M. CASSEGRAIN Jean, LES BOUTIQUES LONGCHAMP S.A.S. — Arch. : M. MARESCAUX Pierre, 5, place André

Malraux, 75001 PARIS. — En façade du 404, rue Saint-Honoré : ajout d'un bandeau métallique au-dessus de la porte d'entrée et en retrait du bandeau d'enseigne. En façade du 402, rue Saint-Honoré : alignement du bandeau d'enseigne avec ceux du 404 ; ajout d'un bandeau en pierre au-dessus de la vitrine en retrait du bandeau d'enseigne et couvrant le nez de dalle du 402, rue Saint-Honoré. Modificatif au PC n<sup>os</sup> 075-101-12-V-0020, 075-101-12-V-0020 M01 et 075-101-12-V-0020 M02 délivrés les 30-07-2013, 31-08-2015 et 24-04-2017. Monument Historique inscrit le 05-06-1962. — Date de la décision : 10-08-2018.

1<sup>er</sup> arr. (PC-075-101-13-V1037-M02). — 175, rue Saint-Honoré. — Pét. : S.A.R.L. VIVIENNE WESTWOOD FRANCE. — Arch. : ATELIER D'ARCHITECTURE SAINT-EVEN DEAN SHELLEDY, 11, rue Neuve Saint-Germain, 92100 BOULOGNE BILLANCOURT. — Redistribution intérieure à tous les niveaux. Modificatif au PC n<sup>os</sup> 075-101-13-V1037 et 075-101-13-V1037-01 délivrés les 28-05-2014 et 09-07-2015. — Date de la décision : 01-08-2018.

2<sup>e</sup> arr. (PC-075-102-16-V0019-M01). — 2 au 34, passage des Princes, 2, rue d'Amboise, 18, rue Favart. — Pét. : M. CHEMOUNY Sébastien, S.A.S. PASSAGE DES PRINCES. — Arch. : M. DO NASCIMENTO Jean, 9, quai Jacques Prévert, 77100 MEAUX. — Modification des matériaux des façades, changement de la devanture et des garde-corps en toiture. Modificatif au PC n<sup>o</sup> 075-102-16-V-0019 autorisé le 26-12-2016. Monument Historique inscrit les 07-10-1986 et 31-05-1990. — Date de la décision : 14-08-2018.

2<sup>e</sup> arr. (PC-075-102-18-V0001). — 84, rue de Richelieu. — Pét. : Mme GILL Laurence, ASSOCIATION SOURIRE BIEN-ÊTRE BUCCO-DENTAIRE. — Arch. : M. DANAN Jacques, 49, rue Broca, 75005 PARIS. — Changement de destination d'un commerce en centre dentaire au rez-de-chaussée et 1<sup>er</sup> étage sur rue avec modification de la devanture. — Date de la décision : 07-08-2018.

2<sup>e</sup> arr. (PC-075-102-18-V0003). — 31 au 33, rue des Jeûneurs. — Pét. : Mme SAGNES DUPONT Brigitte, S.C.I. OJED. — Arch. : STUDIOS ARCHITECTURE, M. Pierre PASTELLAS, 63, avenue des Champs-Élysées, 75008 PARIS. — Restructuration de 2 bâtiments de 4 et 6 étages sur 1 niveau de sous-sol, sur rue, cour et courettes, à usage de bureau et commerce en partie permutés, redistribution intérieure, modification des liaisons verticales, fermeture des courettes, pose de façades vitrées à l'intérieur du passage cocher, dépose de la verrière en fond de parcelle pour création d'une terrasse accessible depuis le 1<sup>er</sup> étage, ravalement des façades avec remplacement ou restauration des menuiseries extérieures, isolation par l'intérieur, révision des couvertures avec création et remplacement de châssis et valorisation des espaces en pleine terre de la cour. Surface supprimée : 580 m<sup>2</sup>. Surface créée : 345 m<sup>2</sup>. — Date de la décision : 06-08-2018.

2<sup>e</sup> arr. (PC-075-102-18-V0007). — 6, rue Dalayrac, 7 au 9, passage Choiseul. — Pét. : M. SAULAIS Fabrice, SYNDIC CABINET FABRICE SAULAIS. — Arch. : M. DARY Pascal, 6, rue Saint-Sébastien, 75011 PARIS. — Réfection de la couverture sur passage. Monument Historique inscrit le 07-07-1974. — Date de la décision : 07-08-2018.

2<sup>e</sup> arr. (PC-075-102-18-V0008). — 6, rue de Hanovre. — Pét. : M. OUDARD Eric, SOCIETE FONCIERE LYONNAISE. — Arch. : M. GATIER Pierre-Antoine, 30, rue Guynemer, 75006 PARIS. — Restauration de la façade sur rue. Monument Historique inscrit le 30-12-1977. — Date de la décision : 10-08-2018.

3<sup>e</sup> arr. (PC-075-103-18-V0005). — 1, rue du Vertbois, 75, rue de Turbigo. — Pét. : M. GOURBAT Thibault, S.A.S.U. AM IMMOBILIER. — Arch. : M. WILLERVAL Bruno, 51, rue Saint-Louis en l'Île, 75004 PARIS. — Changement de destination de locaux d'artisanat en commerce à rez-de-chaussée et sous-sol

sur rue avec modification de la devanture en vue du remplacement d'un salon de coiffure par une agence immobilière. — Date de la décision : 03-08-2018.

3<sup>e</sup> arr. (PC-075-103-18-V0008). — 7, rue Charles-François Dupuis. — Pét. : Mme LEGROS Mariane, S.A.R.L. RIVALY 2. — Arch. : LAB 123, 242, BOULEVARD VOLTAIRE, 75011 PARIS. — Rénovation de locaux de commerce, réfection de la couverture en fond de cour avec création de fenêtres de toit et changement de destination d'une partie du commerce en hébergement hôtelier. — Date de la décision : 13-08-2018.

4<sup>e</sup> arr. (PC-075-104-17-V0005-T01). — 28, rue du Petit Musc. — Pét. : M. GENOT Grégoire, S.A.R.L. 28RDPM. — Arch. : A. MICHEL JANIK, 57, boulevard des Alpes, 38240 MEYLAN. — Transfert du PC n° 075-104-17-V-0005 délivré le 07-03-2018 à Mme Tessa GENOT au profit de la S.A.R.L. 28RDPM (Grégoire GENOT). — Date de la décision : 01-08-2018.

5<sup>e</sup> arr. (PC-075-105-17-V0019). — 38, rue Broca. — Pét. : S.C.I. VALNAY. — Arch. : M. SIBELLE Guillaume, 16, rue Eugène Carrière, 75018 PARIS. — Changement de destination d'un local à usage de bureau et entrepôt à rez-de-chaussée sur rue et cour en cinaspic privé avec modification de la porte d'accès principale et création d'un ouvrant sur le châssis fixe existant de la vitrine. — Date de la décision : 06-08-2018.

6<sup>e</sup> arr. (PC-075-106-16-V0047-M01). — 137, rue de Sèvres. — Pét. : FONDATION DUBUFFET. — Arch. : A26, Mme Laurence GOARDON, 165 bis, rue de Vaugirard, 75015 PARIS. — Modification de l'emplacement de l'escalier et de l'ascenseur extérieurs, et remplacement à l'identique d'une partie de verrière. Surface finale de plancher créée : 13 m<sup>2</sup>. Modificatif au PC n° 075-106-16-V-0047 délivré le 27-06-2017. — Date de la décision : 06-08-2018.

6<sup>e</sup> arr. (PC-075-106-17-V0017-T01). — 56, rue Jacob. — Pét. : M. GUERIN Daniel, S.N.C. JACOB INVESTISSEMENTS. — Arch. : M. BECHU Anthony, 82, rue Lecourbe, 75015 PARIS. — Transfert du PC n° 075-106-17-V-0017 délivré le 22-02-2018 à JACOB INVESTISSEMENTS. — Date de la décision : 08-08-2018.

6<sup>e</sup> arr. (PC-075-106-17-V0040). — 12, rue Jean Bart. — Pét. : R.I.V.P. — Arch. : M. QUINTON Jean-Christophe, 18, rue de la Grange-Batelière, 75009 PARIS. — Construction d'un immeuble de R + 7 étages d'habitation (8 logements créés) et de crèche à rez-de-chaussée. Surface de plancher créée : 455 m<sup>2</sup>. S.T. : 134 m<sup>2</sup>. — Date de la décision : 07-08-2018.

7<sup>e</sup> arr. (PC-075-107-17-P0029-M01). — 142 au 142 B, rue de Grenelle, 9, rue de Talleyrand. — Pét. : M. REGAZZONI Bernardino, CONFEDERATION HELVETIQUE – AMBASSADE DE SUISSE. — Arch. : M. KABOK Alexandre, 7, rue Crespin du Gast, 75011 PARIS. — Création d'un ascenseur au cœur d'un escalier de service. Monument Historique inscrit le 20-10-1928. Modificatif au PC n° 075-107-17-P-0029 délivré le 20-11-2017. — Date de la décision : 02-08-2018.

7<sup>e</sup> arr. (PC-075-107-17-V0002). — 10, avenue de La Bourdonnais, 11, allée Paul Deschanel. — Pét. : S.C.I. LE DIX. — Arch. : INXTENSO, 21, boulevard de Grenelle, 75015 PARIS. — Réhabilitation et reconversion d'une école privée en Centre de formation au Management Concertatif : création d'un bâtiment de liaison, création d'un ascenseur enterré pour 1 voiture et des vélos, restructuration intérieure, ravalement et remplacement de l'ensemble des menuiseries extérieures, reconstruction de la toiture avec création de châssis et réaménagement du jardin côté allée et de la cour. Surface créée : 98,30 m<sup>2</sup>. Surface supprimée : 0,80 m<sup>2</sup>. — Date de la décision : 10-08-2018.

7<sup>e</sup> arr. (PC-075-107-17-V0013-T01). — 51, rue de Bellechasse. — Pét. : M. AKBIYIK Sait. — Arch. : M. DODEMAN Denis, 15, Grand'rue, 16320 VILLEBOIS LAVALETTE. — Demande de transfert PC accordé par arrêté en date du 27/07/2017. Objet du PC initial : création d'une mezzanine dans

le volume du rez-de-chaussée sur rue d'un local d'habitation. Surface créée : 16,20 m<sup>2</sup>. — Date de la décision : 09-08-2018.

7<sup>e</sup> arr. (PC-075-107-18-V0011). — 8 B, rue Jean Nicot. — Pét. : M. D'AVOUT D'AUERSTAEDT Axel. — Arch. : ATELIER POZZI S.A.R.L., 14, rue Alexandre Guilman, 92190 MEUDON. — Modification et création de châssis de toit versants rue et cour pour réaménagement du logement du dernier étage, création de lucarnes en remplacement de châssis, versant cour, démolition pour reconstruction avec extension de la mezzanine dans le volume du dernier étage, suppression de la volée d'escalier de service et de l'escalier privatif entre les 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> étages, fermeture des trémies et prolongement de l'escalier principal du 5<sup>e</sup> au 6<sup>e</sup> étage. Surface de plancher supprimée : 4 m<sup>2</sup>. Surface de plancher créée : 35 m<sup>2</sup>. S.T. : 275 m<sup>2</sup>. — Date de la décision : 07-08-2018.

8<sup>e</sup> arr. (PC-075-108-17-V0008-M01). — 4 au 6, impasse Dany, 5, impasse Dany, 5 BA au 7, rue de Madrid. — Pét. : M. ANCELY Thibault, GECITER. — Arch. : AGENCE SEARCH – C. BARAT et T. DUBUISSON, 15, rue Sibuet, 75012 PARIS. — Modification des éléments programmatiques, création de nouvelles verticalités et d'une issue de secours côté impasse Dany, modification de l'emprise du sous-sol et modifications de façades. Modificatif au PC n° 075-108-17-V-0008 délivré le 06-09-2017. — Date de la décision : 03-08-2018.

8<sup>e</sup> arr. (PC-075-108-18-V0001). — 7, avenue Franklin D. Roosevelt. — Pét. : Mme GUINARD Marie-Anne. — Arch. : Mme TERMET Emeline, 5, rue d'Estienne d'Orves, 92120 MONTROUGE. — Surélévation de 2 niveaux d'un bâtiment de R + 2 étages à usage de garage à rez-de-chaussée et de logements dans les étages et la surélévation de 3 niveaux du bâtiment en retour en fond de cour de R + 1 étage à usage de garage et d'habitation. Surface de plancher créée : 193,80 m<sup>2</sup>. — Date de la décision : 10-08-2018.

11<sup>e</sup> arr. (PC-075-111-17-V0053-M01). — 10, villa Marcès, 44, rue du Chemin Vert. — Pét. : M. ROZAN Jérémie. — Arch. : M. DUPLANTIER Martin, 13, boulevard de Rochechouart, 75009 PARIS. — Remplacement de la toiture à 1 pan existante par une toiture à 2 pans avec ligne de bris, 2 lucarnes, 2 châssis de toit et 1 verrière, modification des façades sur rue et cour avec alignement de la façade sur rue avec les pignons existant. — Date de la décision : 10-08-2018.

11<sup>e</sup> arr. (PC-075-111-17-V0054). — 14, rue Crespin du Gast, 12, avenue Jean Aicard. — Pét. : S.C.I. DU 14, RUE CRESPIN DU GAST. — Arch. : M. LUCAN Jacques, 42, rue des Jeûneurs, 75002 PARIS. — Construction, après démolition du bâtiment donnant avenue Jean Aicard, d'un bâtiment de bureau et commerce, de 5 étages sur 2 niveaux de sous-sols et relié au bâtiment donnant rue Crespin du Gast par une passerelle d'accès extérieure aux R + 6 et R + 7, végétalisation de la toiture-terrasse par l'implantation de bacs plantés et création d'une cour entre les 2 bâtiments. Surface supprimée : 300 m<sup>2</sup>. Surface créée : 1 344 m<sup>2</sup>. S.T. : 947 m<sup>2</sup>. — Date de la décision : 03-08-2018.

11<sup>e</sup> arr. (PC-075-111-17-V0073). — 44 au 46, rue Faidherbe, 94 au 96, rue de Charonne. — Pét. : FONDATION DE L'ARMEE DU SALUT. — Arch. : M. DURON Sébastien, 3, rue Thimonnier, 75009 PARIS. — Changement de destination de locaux d'habitation (foyer d'hébergement) en crèche associative (49 berceaux) du sous-sol au 2<sup>e</sup> étage sur rue et cour avec création de trémies d'escalier et d'ascenseur à chaque niveau et aménagement de 2 terrasses en aires de jeux avec création de couverture légère et transformation d'une fenêtre en porte-fenêtre au 1<sup>er</sup> étage sur rue. Surface à démolir : 33 m<sup>2</sup>. Monument Historique inscrit le 25-06-2003. — Date de la décision : 10-08-2018.

12<sup>e</sup> arr. (PC-075-112-17-V0015-M01). — 2 au 8 B, place Léonard Bernstein, 61 au 69, rue de Bercy. — Pét. : S.C.I. VENDOME BUREAUX. — Arch. : M. HARDEL Mathurin, 11, cité

de l'Ameublement, 75011 PARIS. — Modification de la façade à rez-de-chaussée et R + 1 au droit de l'accès au parking. Surface de plancher finale créée inchangée. — Date de la décision : 08-08-2018.

12<sup>e</sup> arr. (PC-075-112-18-V0009). — 80 B au 98, rue de Reuilly, 9 au 25, rue Georges et Maï Politzer. — Pét. : M. SZANTYR Georges, S.C.I. 80-98, RUE DE REUILLY. — Arch. : S.A.S. ZEBRANDCO, M. Didier GAUER, 10, avenue de la Sœur Rosalie, 75013 PARIS. — Changement de destination de locaux d'entrepôt, à rez-de-chaussée sur rue, en établissement d'enseignement supérieur privé dédié au management avec démolition d'une partie de la dalle et du stationnement en surplomb (99 places restantes au lieu de 120) pour création d'un patio partiellement planté et végétalisé et modification de la façade à rez-de-chaussée côté rue. Surface supprimée : 332 m<sup>2</sup>. S.T. : 8 922 m<sup>2</sup>. — Date de la décision : 07-08-2018.

13<sup>e</sup> arr. (PC-075-113-14-V0041-M01). — 108 au 108 B, avenue d'Italie, 7, rue du Moulin de la Pointe. — Pét. : Mme DE BREM Valérie, S.A. ELOGIE-SIEMP. — Arch. : ATELIER LES PARTICULES, 190, rue Lecourbe, 75015 PARIS. — Remise en peinture de la porte d'entrée, modification des garde-corps en Croix de Saint-André sur l'avenue d'Italie, modification de la façade, dépose des verrières et lanterneaux et création de 3 fenêtres de toit sur la rue du Moulin de la Pointe et modification et redistribution des locaux du sous-sol au 5<sup>e</sup> étage. Modificatif au PC n° 075-113-14-V-0041 délivré le 05-03-2015. — Date de la décision : 14-08-2018.

13<sup>e</sup> arr. (PC-075-113-17-V0058). — 175 B, rue de Tolbiac. — Pét. : S.A.S. CYRIL IMMOBILIER. — Arch. : S.A.R.L. LERAULT François, 61, rue de Vaugirard, 75006 PARIS. — Construction d'un immeuble R + 8 sur rue, à usage d'habitation (10 logements créés) et de commerce à rez-de-chaussée sur un niveau de sous-sol de locaux techniques et caves après la démolition du bâtiment R + 1 sur rue. Surface de plancher créée : 740 m<sup>2</sup>. Surface de plancher supprimée : 132 m<sup>2</sup>. — Date de la décision : 14-08-2018.

14<sup>e</sup> arr. (PC-075-114-11-V0034-M04). — 8 au 8 B, rue Campagne Première, 140, boulevard du Montparnasse. — Pét. : M. GOUGEON Emmanuel, PARIS CAMPAGNE PREMIERE. — Arch. : M. Francis SOLER, 27, rue du Cherche Midi, 75006 PARIS. — Changement de destination de locaux de commerce à rez-de-chaussée, 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> sous-sols du bâtiment C en cinaspic (salle de sport) avec création de surface supplémentaire en mezzanine. Modificatif aux PC n°s 075-114-11-V-0034, 075-114-11-V-0034-M01, et 075-114-11-V-0034-M03 délivrés les 10-05-2012, 02-07-2013 et 26-01-2016. — Date de la décision : 07-08-2018.

14<sup>e</sup> arr. (PC-075-114-13-V1032-T02). — 42, avenue du Général Leclerc. — Pét. : M. POUSSIELGUE Christophe, S.A.R.L. PROMOBAT. — Arch. : DGM & ASSOCIES, 74, rue Rivay, 92300 LEVALLOIS PERRET. — Création de locaux de tri sélectif à rez-de-chaussée de chaque bâtiment. Modificatif au PC n° 075-114-13-V1032 délivré le 22-04-2014. — Date de la décision : 06-08-2018.

14<sup>e</sup> arr. (PC-075-114-18-V0014). — 18, rue Danville. — Pét. : M. HORPS Olivier. — Arch. : M. TUBIANA Martin, 52, rue Bichat, 75010 PARIS. — Surélévation de 2 niveaux d'une maison d'habitation de 3 étages sur 1 niveau de sous-sol après démolition du 3<sup>e</sup> étage avec création d'une toiture-terrasse sur cour, ravalement des façades et remplacement partiel des menuiseries extérieures. Surface créée : 18 m<sup>2</sup>. — Date de la décision : 14-08-2018.

14<sup>e</sup> arr. (PC-075-114-18-V0020). — 5, rue Lalande. — Pét. : Mme MAXWELL Lindsay. — Arch. : Mme VASCOVICI Ghislaine, 129, rue Roger François, 94700 MAISONS ALFORT. — Transformation de caves en pièces d'habitation au R - 1 en extension d'un appartement existant. Surface créée : 27,68 m<sup>2</sup>. — Date de la décision : 07-08-2018.

15<sup>e</sup> arr. (PC-075-115-09-V0059-M02). — 12, rue de Chambéry, 3 au 9, rue de Villafranca. — Pét. : M. LASERY Eric, S.C.I. VILLAFRANCA. — Arch. : M. VAN KEMMELBEKE Jean-Marc, 42, rue Trébois, 92300 LEVALLOIS PERRET. — Suppression du bardage, création d'une baie au R + 3, modification de la répartition du nombre de logements (18 logements créés), ajout de pare-vues et accessibilité de la terrasse technique. Modificatif au PC n°s 075-115-09-V-0059 et 075-115-09-V-0059-T01 autorisé les 02-03-2010 et 17-02-2015. — Date de la décision : 08-08-2018.

15<sup>e</sup> arr. (PC-075-115-13-V1055-M01). — 10 B, rue de la Croix Nivert. — Pét. : M. HO DINH Vincent. — Arch. : Mme GONOD Solène, 21, rue Guisarde, 75006 PARIS. — Modification et création de garde-corps, modification des édicules techniques, des menuiseries extérieures, de la volumétrie, création d'un jacuzzi en toiture-terrasse au 5<sup>e</sup> étage sur rue et cour, modification de la couleur des menuiseries extérieures et du bardage sur rue et cour et suppression des tubages sur le mur pignon. Surface de plancher créée : 97,61 m<sup>2</sup>. Surface de plancher supprimée : 12,38 m<sup>2</sup>. Hauteur : 18 m. Modificatif au PC n° 075-115-13-V1055 délivré sur autorisation tacite le 29-05-2014. — Date de la décision : 01-08-2018.

15<sup>e</sup> arr. (PC-075-115-17-V0025). — 3, rue Sainte-Félicité. — Pét. : FONDATION ŒUVRE DE LA CROIX SAINT-SIMON. — Arch. : KALUS ROUSSEL ARCHITECTES, 89, rue des Pyrénées, 75020 PARIS. — Changement de destination de locaux de bureau en crèche (75 berceaux) du rez-de-chaussée au R + 1 sur rue, création d'une mezzanine dans le volume du rez-de-chaussée, remplacement de l'ensemble des menuiseries extérieures, agrandissement d'une ouverture en façade à rez-de-chaussée sur jardin en cœur d'îlot, modification de la façade sur rue, agrandissement des ouvertures, pose d'un parement en brique, dépose de la toiture côté rue et végétalisation de la toiture-terrasse. Surface de plancher créée : 24,80 m<sup>2</sup>. Surface de plancher supprimée : 74 m<sup>2</sup>. — Date de la décision : 09-08-2018.

15<sup>e</sup> arr. (PC-075-115-17-V0040). — 164, rue de Javel, 1 au 9, rue Henri Bocquillon. — Pét. : S.A. MONCASSIN. — Arch. : M. PICAMOLES Florent, 38, rue Louise Michel, 92300 LEVALLOIS PERRET. — Changement de destination de locaux d'entrepôt en bureau (location de salles) avec création de trémies d'escaliers et d'ascenseurs à rez-de-chaussée, 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> niveaux de sous-sol et modification de la façade à rez-de-chaussée sur rue et cour. Surface de plancher démolie : 211 m<sup>2</sup>. — Date de la décision : 01-08-2018.

15<sup>e</sup> arr. (PC-075-115-17-V0060). — 384, rue de Vaugirard. — Pét. : M. BEMBARON Bruno, S.C.I. SAINT-MICHEL LUXEMBOURG. — Arch. : M. HINTZY Alban, 20, rue Dulong, 75017 PARIS. — Construction d'un bâtiment à rez-de-chaussée à destination de commerce avec toiture végétalisée après démolition d'un bâtiment d'artisanat à rez-de-chaussée sur rue. Surface de plancher à démolir : 31 m<sup>2</sup>. Surface de plancher créée : 34 m<sup>2</sup>. — Date de la décision : 10-08-2018.

15<sup>e</sup> arr. (PC-075-115-17-V0069). — 20 au 34, rue du Docteur Roux, 31 au 43, rue des Volontaires, 205 au 221, rue de Vaugirard. — Pét. : M. ROMANEIX François, INSTITUT PASTEUR. — Arch. : Mme CABRERO Ana, 81, rue Saint-Charles, 75015 PARIS. — Restructuration des Pavillons Louis MARTIN et Emile ROUX en salles d'enseignement et de formation pour création du Centre International d'Enseignement et de Formation de l'Institut Pasteur, réaménagement des espaces extérieurs pour mise en accessibilité des 2 pavillons aux personnes à mobilité réduite, création d'une extension en sous-sol reliant les 2 pavillons et réaménagement des espaces verts protégés impactés avec requalification quantitative et qualitative des espaces verts. Surface créée : 378 m<sup>2</sup>. — Date de la décision : 02-08-2018.

15<sup>e</sup> arr. (PC-075-115-18-V0012). — 182 au 190, rue de la Croix Nivert, 122 au 130 B, rue de la Convention, 9, rue François Coppée. — Pét. : M. OHAYON Yannis, S.A.R.L. ERYA

DISTRIBUTION. — Arch. : DVA ARCHITECTE, M. Davy VANIN, 6, rue Brillat, 94130 NOGENT-SUR-MARNE. — Changement de destination d'un local artisanal (fleuriste), en sous-sol et rez-de-chaussée, sur rue et cour, en supérette (commerce), avec dépose de la devanture et du auvent pour construction d'une extension avec toiture-terrasse végétalisée, à l'alignement côté rue de la Convention. Surface de plancher créée : 216 m<sup>2</sup>. S.T. : 16 231 m<sup>2</sup>. — Date de la décision : 03-08-2018.

15<sup>e</sup> arr. (PC-075-115-18-V0023). — 6 au 6 B, rue d'Arsonval, 58 au 62, boulevard Pasteur. — Pét. : M. CHAUBET Patrick, E.U.R.L. P.C EQUIPEMENT & DIFFUSION. — Arch. : M. TRILLES Bernard, 9, rue d'Arsonval, 75015 PARIS. — Changement de destination d'un commerce en habitation à rez-de-chaussée sur rue et cour avec modification de la façade sur rue. — Date de la décision : 08-08-2018.

15<sup>e</sup> arr. (PC-075-115-18-V0025). — 64 au 64 B, rue Blomet. — Pét. : M. BELAUD Patrice. — Arch. : M. BAUDON Olivier, 178, rue de Javel, 75015 PARIS. — Changement de destination d'un local artisanal en habitation (1 logement créé) avec remplacement de la porte et création d'une fenêtre à rez-de-chaussée sur cour. — Date de la décision : 09-08-2018.

16<sup>e</sup> arr. (PC-075-116-14-V0045-M02). — 1 au 7, rue Jean Richepin, 37 au 39, rue de la Pompe. — Pét. : M. YZERMAN Romain, S.N.C. RUE DE LA POMPE. — Arch. : M. BASTIE Vincent, 3, rue Rameau, 75001 PARIS. — Modification de la distribution des réserves au sous-sol, ajout d'une gaine d'ascenseur intérieur entre les rez-de-chaussée et sous-sol, création de l'issue de secours côté rue Jean Richepin au lieu de la rue Claretie, ajout de bow-windows aux 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> étages côté cour et modification du revêtement en soubassement du rez-de-chaussée côté rue. Modificatif aux PC n<sup>os</sup> 075-116-14-V-0045 et 075-116-14-V-0045-M01 délivrés les 16-01-2015 et 21-10-2016. — Date de la décision : 10-08-2018.

16<sup>e</sup> arr. (PC-075-116-17-V0076). — 28, rue de l'Assomption. — Pét. : Mme DE GASTE Cécile. — Arch. : KANOPIA ARCHITECTURES, 59, avenue Victor Hugo, 92100 BOULOGNE BILLANCOURT. — Surélévation d'un étage en retrait d'une maison individuelle de R + 1, déplacement et prolongement de la trémie d'escalier du 1<sup>er</sup> étage au 2<sup>e</sup> étage, création d'un balcon. Surface de plancher créée : 63 m<sup>2</sup>. — Date de la décision : 03-08-2018.

17<sup>e</sup> arr. (PC-075-117-17-V0012-M02). — 98 au 100, rue de Courcelles, 1 B au 3, rue Léon Jost. — Pét. : S.A.S. 100 COURCELLES. — Arch. : M. LE GALL Jérôme, 8, rue du Sentier, 75002 PARIS. — Harmonisation de la trame principale de la façade Rue de Courcelles, diminution des surfaces de planchers à tous les niveaux pour les locaux de commerce et de bureau et du nombre de places de stationnement, suppression des panneaux photovoltaïques et modifications mineures d'édicules techniques en toiture. Modificatif aux PC n<sup>o</sup> 075-117-17-V-0012 délivré le 25-04-2017 et PC n<sup>o</sup> 075-117-17-V-0012-T01. — Date de la décision : 10-08-2018.

17<sup>e</sup> arr. (PC-075-117-17-V0032-T01). — 33, rue Dautancourt. — Pét. : Mme LALLOUET Fabienne. — Arch. : M. PENNE Charles, 6, avenue Stinville, 94220 CHARENTON LE PONT. — Transfert du PC n<sup>o</sup> 075-117-17-V-0032 de la S.A.R.L. Immobilière ACOPA à Mme Fabienne LALLOUET. — Date de la décision : 06-08-2018.

17<sup>e</sup> arr. (PC-075-117-18-V0001). — 37, rue Jean Leclaire. — Pét. : M. CREPEL Romain, S.A. IN'LI. — Arch. : M. DIGARD François, 21, avenue de l'Observatoire, 75006 PARIS. — Surélévation de 2 niveaux d'un bâtiment de 4 étages sur un niveau de sous-sol avec changement de destination de locaux à usage industriel en habitation (30 logements créés) du sous-sol au 2<sup>e</sup> étage et en salle polyvalente à rez-de-chaussée et extension en R + 5 dans l'angle du Passage Flourens. Surface créée : 502 m<sup>2</sup>. Surface démolie : 19 m<sup>2</sup>. — Date de la décision : 14-08-2018.

17<sup>e</sup> arr. (PC-075-117-18-V0017). — 48, rue de la Jonquière, 4, rue Lantiez. — Pét. : Mme BARNAUD Caroline, S.A.R.L. KEY JOB. — Arch. : M. DULAU Cyril, 4, cours Gallieni, 40100 DAX. — Changement de destination d'un commerce (restaurant), à rez-de-chaussée sur rue, en bureau, en vue d'implantation d'un centre de formation, avec réaménagement intérieur, modification de la devanture et suppression du store corbeille. — Date de la décision : 06-08-2018.

18<sup>e</sup> arr. (PC-075-118-17-V0023-M01). — 2 au 4, place Saint-Pierre, 2, rue Ronsard, 1, rue Charles Nodier. — Pét. : VILLE DE PARIS – DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS. — Arch. : DESCAMPS ARCATURE PARIS, 21, rue Fondary, 75015 PARIS. — Suppression de la rampe d'accès prévue et réaménagement intérieur. Modificatif au PC n<sup>o</sup> 075-118-17-V-0023 délivré le 19-09-2017. — Date de la décision : 07-08-2018.

18<sup>e</sup> arr. (PC-075-118-17-V0037). — 10, rue de la Fontaine du But, 49, rue des Saules. — Pét. : Mme EZOLD Jacqueline. — Arch. : M. PODSER Jaroslav, 44, rue des Vinaigriers, 75010 PARIS. — Changement de destination de locaux d'artisanat en habitation (1 logement créé) à rez-de-chaussée sur cour avec modification partielle et remplacement de la couverture, redistribution des locaux et modification des façades. — Date de la décision : 10-08-2018.

18<sup>e</sup> arr. (PC-075-118-18-V0023). — 42 au 58, rue René Binet, 6, place Françoise Dorléac. — Pét. : Mme BERNEDE Carine, DIRECTION DES ESPACES VERTS ET DE L'ENVIRONNEMENT. — Création d'une ferme pédagogique, abattage et replantation d'arbres et modification de la clôture dans le cadre de la rénovation du jardin Binet. Surface créée : 54 m<sup>2</sup>. — Date de la décision : 14-08-2018.

19<sup>e</sup> arr. (PC-075-119-15-V0032-M01). — 4, rue du Docteur Potain. — Pét. : M. COURANT Didier, SCPA COURANT DEMANGEON. — Arch. : M. DEMANGEON Jean-Baptiste, 54, avenue Léonie, 94250 GENTILLY. — Modification de l'ensemble des baies de portes et fenêtres, redistribution des locaux, suppression de la verrière et création d'un châssis désenfumage en toiture du bâtiment R + 2 et déplacement des trémies d'escaliers à rez-de-chaussée et 1<sup>er</sup> étage des 2 maisons sur cour. Modificatif au PC n<sup>o</sup> 075-119-15-V-0032 délivré le 01-02-2016. — Date de la décision : 10-08-2018.

19<sup>e</sup> arr. (PC-075-119-17-V0025). — 14, rue de Nantes, 2 au 4, rue Barbanègre. — Pét. : DOMAXIS SOCIETE ANONYME D'HABITATIONS A LOYER MODERE. — Arch. : SCP BEGUIN & MACCHINI, 43, rue de Nantes, 75019 PARIS. — Surélévation d'un étage avec extension du 5<sup>e</sup> étage partiel d'un bâtiment de 5 étages sur 2 niveaux de sous-sols, sur rues, à usage d'habitation (5 logements sociaux créés) et de laboratoire de prothèses dentaires à rez-de-chaussée, ravalement des façades avec remplacement des menuiseries extérieures et des garde-corps des balcons, et déplacement du local-poubelles avec création d'un local-vélo à rez-de-chaussée. Surface créée : 274 m<sup>2</sup>. S.T. : 375 m<sup>2</sup>. — Date de la décision : 03-08-2018.

19<sup>e</sup> arr. (PC-075-119-17-V0027). — 56, rue Riquet. — Pét. : S.A.S. NEXITY IR PROGRAMMES PARIS VAL-DE-SEINE. — Arch. : GRAAL ARCHITECTURE Nadine LEBEAU, 29, rue des 3 Bornes, 75011 PARIS. — Construction d'une résidence étudiante à R + 10 et R + 3 sur un niveau de sous-sol partiel (111 logements créés) avec local de commerce à rez-de-chaussée sur rue et toitures-terrasses accessibles végétalisées après démolition de bâtiments. Surface créée : 2 997 m<sup>2</sup>. Surface démolie : 460 m<sup>2</sup>. — Date de la décision : 03-08-2018.

19<sup>e</sup> arr. (PC-075-119-18-V0010). — 10, quai de la Charente, 23 au 23 P, avenue Corentin Cariou. — Pét. : M. BOUNOUH Djamel, S.C.I. BOUNOUH DES RASES. — Arch. : S.A.S. MÖBIUS CONCEPTION, 67, avenue André Morizet, 92100 BOULOGNE BILLANCOURT. — Construction d'une maison de ville de 3 étages, sur cour, après démolition d'un bâtiment à usage

commercial, et ravalement de la façade avec ouverture de baies au local à usage de commerce attenant. Surface supprimée : 108 m<sup>2</sup>. Surface créée : 187 m<sup>2</sup>. S.T. : 1 657 m<sup>2</sup>. — Date de la décision : 08-08-2018.

19<sup>e</sup> arr. (PC-075-119-18-V0012). — 22, avenue Secrétan. — Pét. : M. CHERBŒUF Frédéric Bernar. — Arch. : Mme BOUR CAMILLE, 15, rue Tiquetonne, 75002 PARIS. — Surélévation d'un niveau d'une maison d'habitation d'un étage en cœur de parcelle. Surface de plancher créée : 47,50 m<sup>2</sup>. Surface de plancher supprimée : 3,50 m<sup>2</sup>. — Date de la décision : 08-08-2018.

19<sup>e</sup> arr. (PC-075-119-18-V0013). — 27 au 29, quai de la Gironde, 11 au 39, rue de Cambrai. — Pét. : M. BLANCHET Cyril, ICADE S.A. — Arch. : CALQ S.A.S., M. Jean-Philippe LE BŒUF, 6, rue du Sentier, 75002 PARIS. — Restructuration d'un bâtiment de 4 étages, sur parvis, rue et cour, à usage d'entrepôt, de bureau et de commerce transformés partiellement en hôtel de tourisme de 92 chambres, en restaurant et en salles de séminaires avec décaissement pour création d'un niveau de sous-sol partiel technique, démolitions partielles de plancher à tous les niveaux pour modification des liaisons verticales et remise à niveau de la rue d'une partie du rez-de-chaussée, dépose d'une partie de la façade à rez-de-chaussée et 1<sup>er</sup> étage pour création d'une façade vitrée côté parvis avec passerelle d'accès de plain-pied et modification des espaces verts avoisinants, dépose de l'escalier extérieur en façade, création d'un nouvel escalier et d'un monte PMR extérieurs, nettoyage des façades avec remplacement des menuiseries extérieures, réfection de la couverture avec remplacement des tuiles par du zinc, implantation de grilles de ventilation, et déplacement avec modification des châssis de toit. Surface supprimée : 1 190 m<sup>2</sup>. Surface créée : 1 287 m<sup>2</sup>. S.T. : 49 272 m<sup>2</sup>. — Date de la décision : 09-08-2018.

19<sup>e</sup> arr. (PC-075-119-18-V0014). — 6, rue Mathis. — Pét. : M. ADNAN Massoud. — Arch. : ASE PRODUCT, 86, rue de la Fontaine au Roi, 75011 PARIS. — Surélévation d'un étage d'un bâtiment à usage de commerce et d'habitation du rez-de-chaussée au R + 4 avec ravalement des façades et création d'un balcon sur la façade sur rue. Surface créée : 47 m<sup>2</sup>. S.T. : 69 m<sup>2</sup>. — Date de la décision : 08-08-2018.

19<sup>e</sup> arr. (PC-075-119-18-V0018). — 100, avenue de Flandre, 3, rue Gresset. — Pét. : M. DESTRIEZ Romain. — Modification de la façade à rez-de-chaussée sur cour avec changement de destination d'un local commercial en habitation. — Date de la décision : 03-08-2018.

19<sup>e</sup> arr. (PC-075-119-18-V0022). — 257, rue de Belleville. — Pét. : M. VIGUERIE Alain. — Arch. : S.A.R.L. ARCHIC, 2, rue Cazotte, 75018 PARIS. — Rénovation d'un atelier sur cour avec modification de la façade, remplacement de la toiture et création de fenêtres de toit. — Date de la décision : 10-08-2018.

20<sup>e</sup> arr. (PC-075-120-14-V0034-M02). — 61, rue Orfila. — Pét. : S.A.S. VLV ORFILA. — Arch. : M. EURIEULT Stanislas, 7, rue Berryer, 75008 PARIS. — Création d'un patio et d'un logement supplémentaire au rez-de-chaussée (15 logements créés au lieu de 14), modification de la façade et changement de la surface du local vélos. Modificatif au PC n° 075-120-14-V-0034 délivré le 01-04-2015 et PC n° 075-120-14-V-0034-M01 autorisé le 31-03-2017. — Date de la décision : 08-08-2018.

20<sup>e</sup> arr. (PC-075-120-17-V0017-M01). — 21, rue Jules Siegfried. — Pét. : M. CAZENAVE Bertrand. — Arch. : Mme BUVAT Juliette, 75, boulevard de Grenelle, 75015 PARIS. — Modification de la pente et de la hauteur de la toiture, d'orientation des fenêtres de toit, suppression des gouttières des lucarnes, représentation de la clôture côté rue entre les numéros 19 et 21 et prolongation d'un conduit de la cheminée mitoyenne. Surface créée : 11 m<sup>2</sup>. Modificatif au PC n° 075-120-17-V-0017 délivré le 15-09-2017. — Date de la décision : 08-08-2018.

20<sup>e</sup> arr. (PC-075-120-18-V0004). — 158, rue de Bagnolet. — Pét. : Mme VANDENBERGHE Sylvie, LOGIS-TRANSPORTS. — Arch. : M. CROISIER Philippe, 89, rue de Reuilly, 75012 PARIS. — Construction d'un bâtiment de bureaux en R + 2 avec création de patios et de terrasses végétalisées, après démolition d'un bâtiment existant et conservation d'un niveau de parking, abattage et plantations d'arbres. Surface créée : 2 836 m<sup>2</sup>. Surface démolie : 966 m<sup>2</sup>. — Date de la décision : 01-08-2018.

20<sup>e</sup> arr. (PC-075-120-18-V0013). — 335, rue des Pyrénées. — Pét. : M. DE LA RIVIERE Patrick, STÉ S.C.C.V. PARIS PYRENEES. — Arch. : CABINET GLOBAL ARCHITECTURE, 42, rue Trébois, 92300 LEVALLOIS PERRET. — Construction d'un bâtiment de 7 étages à destination d'habitation (24 logements créés) et de commerce à rez-de-chaussée. Surface de plancher créée : 1 292,10 m<sup>2</sup>. — Date de la décision : 09-08-2018.

### Liste des permis de démolir autorisés entre le 1<sup>er</sup> août et le 15 août 2018.

1<sup>er</sup> arr. (PD-075-101-18-V0003). — 20 au 26, rue Duphot, 8 ND A/1, 17 au 23, boulevard de la Madeleine. — Pét. : M. PEEL Robert, S.C.I. NBIM MARCEL. — Démolition partielle de planchers aux 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> étages pour création de trémies. Surface démolie : 119 m<sup>2</sup>. — Date de la décision : 13-08-2018.

4<sup>e</sup> arr. (PD-075-104-18-V0002). — 20, quai de Béthune. — Pét. : M. HARDY Pierre, S.C.I. DU SAINTONGE. — Démolition partielle de la mezzanine située au 1<sup>er</sup> étage. — Date de la décision : 10-08-2018.

5<sup>e</sup> arr. (PD-075-105-18-V0005). — 14, rue de la Montagne Sainte-Geneviève. — Pét. : M. GIBON Pascal, S.A.S. HÔTEL DU COMMERCE. — Démolition d'un bâtiment annexe, démolition partielle de la toiture et création d'une ouverture au niveau du rez-de-chaussée. — Date de la décision : 14-08-2018.

11<sup>e</sup> arr. (PD-075-111-18-V0004). — 108, rue de Montreuil. — Pét. : M. MOALI Karim, CHALET AVRON. — Démolition d'un atelier au rez-de-chaussée en fond de cour. Surface démolie : 19 m<sup>2</sup>. — Date de la décision : 06-08-2018.

14<sup>e</sup> arr. (PD-075-114-18-V0006). — 72 au 86, avenue Denfert-Rochereau. — Pét. : M. DANON Jean-François, PARIS BATIGNOLLES AMENAGEMENT – SPLA. — Démolition totale du bâtiment « Petit CED ». — Date de la décision : 13-08-2018.

15<sup>e</sup> arr. (PD-075-115-18-V0007). — 74, rue du Commerce. — Pét. : Mme CLERC Eva. — Démolition partielle de la toiture versant cour. — Date de la décision : 02-08-2018.

15<sup>e</sup> arr. (PD-075-115-18-V0008). — 13, rue Béatrix Dussane. — Pét. : Mme PARACHOU Vanessa. — Dépose d'une demi-ferme de la charpente en bois du bâtiment en vue de création d'une mezzanine. — Date de la décision : 01-08-2018.

17<sup>e</sup> arr. (PD-075-117-18-V0014). — 59, rue Truffaut. — Pét. : M. PLOTTEGHER Antoine. — Démolition partielle de la toiture d'une maison individuelle. Surface démolie : 11 m<sup>2</sup>. — Date de la décision : 13-08-2018.

20<sup>e</sup> arr. (PD-075-120-18-V0004). — 34, rue Henri Chevreau. — Pét. : M. VINGTRINIER Christophe. — Démolition de la couverture sur impasse en vue de création d'une toiture-terrasse. — Date de la décision : 13-08-2018.

20<sup>e</sup> arr. (PD-075-120-18-V0007). — 7, rue du Transvaal. — Pét. : M. PITOY Thomas. — Démolition partielle de la toiture. — Date de la décision : 13-08-2018.

## POSTES À POURVOIR

### **Direction de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Santé. — Avis de vacance d'un poste de conseiller socio-associatif (F/H).**

Grade : conseiller socio-éducatif (F/).

Intitulé du poste : Directeur-trice Adjoint-e du SAFD du Mans.

#### Localisation :

Direction de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Santé — Service d'Accueil Familial Départemental du Mans — 18, rue d'Alsace, 72000 Le Mans.

#### Contact :

Nom : Éléonore KOEHL ([eleonore.koehl@paris.fr](mailto:eleonore.koehl@paris.fr)).

Tél. 01 53 46 84 00.

La fiche de poste peut être consultée sur « Intraparis/postes vacants ».

Référence : 46361.

Poste à pourvoir, à compter du : 22 août 2018.

### **Direction de la Voirie et des Déplacements. — Avis de vacance de deux postes de catégorie A (F/H). — Ingénieurs et architectes (IAAP). — Spécialité génie urbain, écologie urbaine et mobilité.**

#### 1<sup>er</sup> poste :

Poste : Chef-fe de la Subdivision du 9<sup>e</sup> arrondissement (H/F).

Contact : M. Vincent GUILLOU, Chef de la Section Territoriale de Voirie Centre.

Tél. : 01 44 76 65 01 — Email : [vincent.guillou@paris.fr](mailto:vincent.guillou@paris.fr).

Référence : Intranet IAAP n° 46285.

#### 2<sup>e</sup> poste :

Poste : Chef-fe de la Subdivision du 17<sup>e</sup> arrondissement (F/H).

Contact : Sandrine GOURLET, Adjointe à la Directrice — Déléguée aux territoires / Maël PERRONNO, Chef de la Section Territoriale de Voirie N-O.

Tél. : 01 40 28 74 38 / 01 43 18 51 50.

Email : [sandrine.gourlet@paris.fr](mailto:sandrine.gourlet@paris.fr) / [mael.perronno@paris.fr](mailto:mael.perronno@paris.fr).

Référence : Intranet IAAP n° 46286.

### **Direction de la Jeunesse et des Sports. — Avis de vacance d'un poste de catégorie A (F/H). — Ingénieur et architecte (IAAP). — Spécialité génie urbain, écologie urbaine et mobilité.**

Poste : Chef-fe de la circonscription support 7/15.

Contact : M. Dominique FRENTZ, Directeur Adjoint.

Tél. : 01 42 76 30 49 — Email : [dominique.frentz@paris.fr](mailto:dominique.frentz@paris.fr).

Référence : Intranet IAAP n° 46329.

### **Direction de l'Immobilier, de la Logistique et des Transports. — Avis de vacance d'un poste de catégorie A (F/H). — Ingénieur et architecte (IAAP). — Spécialité santé et sécurité au travail.**

Poste : Responsable hygiène et sécurité de la cellule du personnel DILT (H/F).

Contact : Richard LEBARON, chef du Service des ressources fonctionnelles.

Tél. : 01 71 27 01 20 — Email : [richard.lebaron@paris.fr](mailto:richard.lebaron@paris.fr).

Référence : Intranet IAAP n° 46334.

### **Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris. — Avis de vacance d'un poste de catégorie A (F/H). — Ingénieur et architecte (IAAP). — Spécialité santé et sécurité au travail.**

Poste : Chef du Bureau de la Prévention, de la Santé et de la Qualité de Vie au Travail.

Contact : Sébastien LEFILLIATRE.

Tél. : 01 44 67 16 20 — Email : [sebastien.lefilliatre@paris.fr](mailto:sebastien.lefilliatre@paris.fr).

Référence : Intranet IAAP n° 46369.

### **Direction des Systèmes d'Information et du Numérique. — Avis de vacance d'un poste de catégorie A (F/H). — Ingénieur et architecte (IAAP). — Spécialité systèmes d'information et du numérique.**

Poste : Architecte vmware.

Contact : Alain PLOUHINEC, Chef du BECID.

Tél. : 01 43 47 66 70 — Email : [alain.plouhinec@paris.fr](mailto:alain.plouhinec@paris.fr).

Référence : Intranet IAAP n° 46336.

### **Direction des Familles et de la Petite Enfance. — Avis de vacance de trois postes de catégorie B (F/H). — Techniciens Supérieurs (TS). — Spécialité Prévention des risques professionnels.**

#### 1<sup>er</sup> poste :

Poste : Technicien supérieur de prévention des risques professionnels au Bureau de la prévention des risques professionnels.

Contact : Charlotte ROYER, chef du BPRP.

Tél. : 01 43 47 78 57 — Email : [charlotte.royer@paris.fr](mailto:charlotte.royer@paris.fr).

Référence : Intranet TS n° 42289.

#### 2<sup>e</sup> poste :

Poste : Technicien supérieur de prévention des risques professionnels au Bureau de la prévention des risques professionnels.

Contact : Charlotte ROYER, chef du BPRP.

Tél. : 01 43 47 78 57 — Email : [charlotte.royer@paris.fr](mailto:charlotte.royer@paris.fr).

Référence : Intranet TS n° 44261.

**3<sup>e</sup> poste :**

Poste : Technicien supérieur de prévention des risques professionnels au Bureau de la prévention des risques professionnels.

Contact : Charlotte ROYER, chef du BPRP.

Tél. : 01 43 47 78 57 — Email : [charlotte.royer@paris.fr](mailto:charlotte.royer@paris.fr).

Référence : Intranet TS n° 45255.

**Direction de la Voirie et des Déplacements. — Avis de vacance d'un poste de catégorie B (F/H). — Technicien Supérieur Principal (TSP). — Spécialité génie urbain.**

Poste : adjoint-e au chef de Subdivision 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> arrondissement (F/H).

Contact : Vincent GUILLOU, chef de la Section Centre / Louis DURAND, chef de la Subdivision des 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup>.

Tél. : 01 44 76 65 01 / 01 44 76 65 20.

Email : [vincent.guillou](mailto:vincent.guillou) / [louis.durand@paris.fr](mailto:louis.durand@paris.fr).

Référence : Intranet TS n° 46325.

**Direction de la Voirie et des Déplacements. — Avis de vacance d'un poste de catégorie B (F/H). — Agent Supérieur d'Exploitation (ASE).**

Poste : Chargé de secteur Subdivision 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> arrondissement (F/H).

Contact : Vincent GUILLOU, chef de la Section Centre / Florent LECLERCQ, chef de la Subdivision.

Tél. : 01 44 76 65 01 / 01 44 76 65 10.

Email : [vincent.guillou](mailto:vincent.guillou) / [florent.leclercq2@paris.fr](mailto:florent.leclercq2@paris.fr).

Référence : Intranet PM n° 46324.

**Direction du Logement et de l'Habitat. — Avis de vacance d'un poste de catégorie B (F/H). — Agent de Maîtrise (AM).**

Poste : Chargé-e d'opérations (principalement bâtiment) au sein du Bureau de la Conduite d'Opérations (F/H).

Contact : Morgan TANQUEREL, cheffe de Cellule.

Email : [DLH-recrutements@paris.fr](mailto:DLH-recrutements@paris.fr).

Référence : Intranet PM n° 45502.

**Direction de la Voirie et des Déplacements. — Avis de vacance d'un poste de catégorie B (F/H). — Agent de Maîtrise (AM).**

Poste : Chargé de secteur Subdivision 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> arrondissement (F/H).

Contact : Vincent GUILLOU, chef de la Section Centre / Florent LECLERCQ, chef de la Subdivision.

Tél. : 01 44 76 65 01 / 01 44 76 65 10.

Email : [vincent.guillou](mailto:vincent.guillou) / [florent.leclercq2@paris.fr](mailto:florent.leclercq2@paris.fr).

Référence : Intranet PM n° 46322.



**Avis de vacance d'un poste de chargé-e de l'offre culturelle et événementielle.**

Présentation de l'Établissement Public « Paris Musées » :

Paris Musées est un établissement public administratif, créé le 20 juin 2012 par la Ville de Paris, chargé depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013, de la gestion des 14 musées de la Ville.

Localisation du poste :

Direction : Développement des publics, des partenariats et de la communication

Service : Développement des publics — 27, rue des Petites Ecuries, 75010 Paris.

Catégorie du poste :

Catégorie : A.

Finalité du poste :

Participer à la conception et la production d'activités culturelles et événementielles, et concourir ainsi au développement et à la fidélisation des publics ainsi qu'au rayonnement des musées de la Ville de Paris dans le cadre du contrat d'objectifs et de performance qui renforce notamment les événements culturels pluridisciplinaires.

Profil, compétences et qualités requises :

*Profil :*

- formation supérieure en médiation et en management de projets culturels ;
- formation en histoire de l'Art ;
- expérience confirmée de management de projets culturels ;
- expérience opérationnelle dans le domaine muséal, patrimonial ;
- pratique courante de l'anglais indispensable ;
- parfaite connaissance des outils Bureautiques (Word, Excel, Powerpoint, etc.) ;
- connaissance du réseau et des acteurs secteur de la gestion du patrimoine culturel ;
- très bonne connaissance des événements culturels et de leur public.

Contact :

Dossiers de candidatures (CV et lettre de motivation) à faire parvenir par courrier électronique à Paris Musées — Direction des Ressources Humaines [recrutement.musees@paris.fr](mailto:recrutement.musees@paris.fr).

*Le Directeur de la Publication :*

Frédéric LENICA